LA LIBERTÉ

J.A. 1700
Fribourg 1

Pérolles 42
(037) 82 31 71

Nº 103
2 février
1984
113e année

1 fr.

JO PASQUIER
FOURRURES
À PRIX D'ÉTÉ!
PÉROLLES 16
Manteaux - Pelisses - Vestes - Chapeaux - Colliers vison 17-234

LA LIBERTÉ JEUDI 2 FÉVRIER 1984

3 Furgler aux USA et Egli en Autriche: Conseil fédéral orphelin de 2 membres

Tarifs CFF: nouvelle hausse cet automne?

5 Election du Conseil fédéral par le peuple: initiative lancée

9 Université: on se fait la main dans un magasin

Infomanie: le gagnant du mois

11 Agression pour 15 gr d'héroïne

Sarine: deux élections complémentaires

13 Boîte aux lettres

17 JO de Sarajevo: le programme des compétitions

19 Ski de fond. Grünenfelder brillant à St-Moritz

23 Echecs. Bersier vainqueur à Domdidier

Tout en réhabilitant le général Kiessling

Kohl sauve son ministre

Tout est bien qui finit bien, du moins pour le général Kiessling. Son ex-supérieur, le ministre Manfred Woerner, lui a adressé une lettre dans laquelle il regrette les erreurs qui ont été commises. Il lui exprime ses meilleurs souhaits, souligne qu'il n'a jamais mis son honneur en doute et que la procédure de réhabilitation a été entamée auprès de la présidence de la République.

Cet épilogue avait été préparé par l'avocat du général, Maître Redeker, du barreau de Bonn. Il a consisté en un échange de lettres. Dans la sienne, le général accepte évidemment cette décision, reconnaît la bonne volonté du ministre, renonce à sa plainte en justice et prie le ministre de l'autoriser à prendre sa retraite le 31 mars de cette année. Ce dernier point est important, puisque c'est la mise en retraite anticipée du général qui avait déclenché l'affaire.

Le chancelier Kohl et son ministre de la Défense. (Keystone)

Dans sa conférence de presse, le chancelier Kohl a reconnu que des erreurs avaient été commises et exprimé le respect qu'il ressent pour l'attitude du général, maintenant réhabilité. Il a aussi insisté sur le fait que le ministre avait proposé de démissionner, mais que le Cabinet avait refusé en raison de ses compétences.

A première réflexion, l'affaire Kiessling devenue l'affaire Woerner, semble réglée. Toutefois, à l'observation, on s'aperçoit qu'il n'y a pas eu d'affaire Kiessling, puisque le général est entièrement réhabilité. Il y a toutefois bel et bien eu une affaire Woerner, étant donné que le ministre n'a pu réunir ni témoins dignes de ce nom, ni preuves concrètes et vérifiables des accusations portées contre le général.

Le Gouvernement fédéral reconnaît cette réalité et le général pourra jouir d'une retraite décidément bien méritée. L'opinion publique, de toute façon, l'avait réhabilité depuis longtemps. Mais s'il n'y a pas eu d'affaire Kiessling, peut-on considérer que l'affaire Woerner est close?

Le ministre, en effet, a accumulé les erreurs de jugement, de psychologie et d'analyse de la situation pendant six semaines. Il a mal apprécié la qualité – ou plus exactement l'incompétence – des services de sécurité de l'armée fédérale. Il devra donc tirer au clair les circonstances dans lesquelles le général Kiessling a été abandonné à l'arbitraire d'agents de sécurité et aux accusations de témoins issus de la pègre, exclusivement soucieux de publicité personnelle.

Il devra aussi faire face aux accusations portées contre lui par ceux qui doutent du crédit dont il jouit encore auprès de ses subordonnés, les 495 000 membres de la Bundeswehr.

Empêcher l'ouverture d'une brèche

Le chancelier Kohl a donc sauvé un ministre qui risque pourtant d'hypothéquer l'ensemble du Gouvernement. Pourquoi? Il a voulu à tout prix, en accord avec son allié libéral, empêcher l'ouverture d'une brèche dans le glacis gouvernemental. En effet, il ne peut perdre de vue le fait que dans deux mois, le ministre libéral de l'économie, Otto Lambsdorff, pourrait être appelé à répondre en justice d'une affaire de trafic d'influence et de corruption. Dans ce cas, il devrait démissionner, comme il en a donné l'assurance à Helmut Kohl.

Ce dernier devait donc tout mettre en œuvre pour éviter de perdre deux ministres en l'espace de quelques semaines, au moment où Franz Josef Strauss réclame précisément un remaniement en profondeur de l'équipe gouvernementale. Or l'entrée de F.J. Strauss dans le Cabinet serait le pire accident qui puisse arriver à Helmut Kohl, manifestement incapable de s'imposer face au leader bavarois. L'alliance gouvernementale est-elle pour autant en danger? Non, parce que le Parti libéral et la CDU ont les mêmes soucis, les mêmes défauts de cuirasse (deux ministres hypothéqués) et le même complexe... F.J. Strauss. **M.D.**

DE BONN
MARCEL DELVAUX

Conseil d'administration des CFF

Pierre Arnold

Le patron de Migros, M. Pierre Arnold, a été nommé vice-président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux (CFF) par le Conseil fédéral. M. Arnold succède ainsi à l'ex-conseiller national Werner Meier (ps/BE) qui s'est retiré à fin 1983, a indiqué mercredi le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Le nouveau conseil d'administration des CFF, qui comprend 15 membres, a été choisi par le Conseil fédéral pour la période 1984-1986. Le conseil d'administration des CFF a désigné cinq des nouveaux membres en prenant en considération qu'à l'avenir environ deux tiers des membres devraient être des personnalités qui ont eu l'expérience du management dans le privé. M. Carlos Grosjean d'Auvernier (NE) est toujours président du conseil d'administration.

(AP/Keystone)

Procès de la RAF à Stuttgart

Séance ajournée

Le procès de deux membres présumés de la Fraction armée rouge (également appelée bande Baader-Meinhof) s'est ouvert hier à Stuttgart.

Brigitte Monhaupt, 34 ans, et Christian Klar, 31 ans, sont accusés d'extorsion de fonds, enlèvement et tentative de meurtre.

Selon des responsables du Tribunal de Stuttgart, le procès – l'un des plus importants procès criminels des dernières années en RFA – pourrait durer deux ans. Les deux accusés risquent la réclusion criminelle à perpétuité.

Cette première journée du procès a été écourtée à la suite de désordres.

Le président du Tribunal de Stuttgart, le juge Klaus Knospe, a ordonné au public de quitter la salle quelques heures seulement après le début de l'audience. Il a ensuite ajourné le procès à jeudi.

Le président a pris cette décision après que Christian Klar eut crié à plusieurs reprises «cochon» au moment où le procureur essayait de s'adresser à la cour.

Le juge Knospe a alors ordonné à Klar de se taire et le public, essentiellement composé de sympathisants des deux accusés, s'est mis à pousser des cris et à tousser bruyamment. (AP)

Forêt privée fribourgeoise

La tirelire du paysan

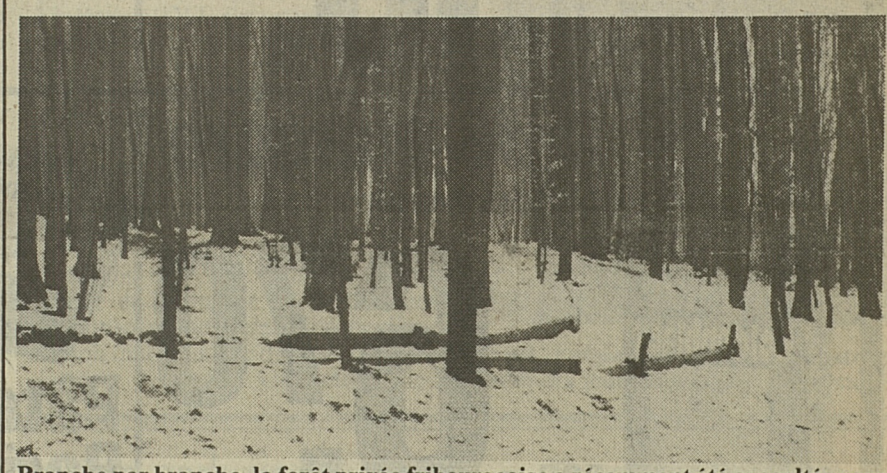

Branche par branche, la forêt privée fribourgeoise a récemment été auscultée sous tous ses angles. Un séminaire, réunissant près de 300 personnes à Grangeneuve, a permis de faire le point de la situation. Son but était aussi la recherche de nouvelles impulsions visant à dynamiser l'économie forestière, ainsi que sa gestion par les propriétaires privés. Car, comme l'a dit le directeur de l'Agriculture: «Si la tétine est le porte-monnaie du paysan, la forêt est sa caisse d'épargne»...

(Photo Lib/JLBi)

● Lire en page 16

Assurance-maladie

Une loi en rodage

● Page 9

Service civil

PDC farouchement contre

● Page 9

Pluies acides et dépérissement des forêts

Pour une convention européenne

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est prononcée, hier à Strasbourg, en faveur de l'élaboration d'une convention européenne sur la pollution atmosphérique. Cet instrument, appelé à renforcer les moyens trop limités de la convention de l'ONU déjà en vigueur, devrait être ouverte aux pays de l'Est afin de permettre une lutte d'envergure contre cette forme de pollution, principale responsable des pluies acides, du dépérissement des forêts et de la mort des lacs.

Quatre millions d'hectares de forêts malades en Europe centrale, 20 000 lacs pratiquement morts en Suède et en Norvège, tels sont deux constats, parmi d'autres, qui ont amené les experts à déceler dans le phénomène des pluies acides la cause plus que probable de cette situation.

On estime aujourd'hui, selon le rapport présenté à Strasbourg, que les sources les plus importantes de pollution atmosphérique sont les centrales thermiques, l'industrie et la circulation.

Parmi les principaux polluants: le dioxyde de soufre (dérivé de la combustion de matières fossiles), les oxydes nitreux (produits par la combustion à haute température), les chlorures et fluorures gazeux (dans les fumées de charbon), le plomb et le monoxyde de carbone (dans les gaz d'échappement), les hydrocarbures (vapeurs d'essence non brûlées) propulsés par les hautes cheminées, certains de ces éléments peuvent retomber à plus de 1000 km de la source d'émission sous forme de pluies acides.

(ATS)

JO d'hiver

Une histoire de 60 ans

● Page 17

Volleyball

Morat fait coup double

● Page 24

Hypermarché JUMBO Villars-sur-Glâne

1.2.84

Jus de pommes

12 litres **8.–**

Rumpsteak kilo 24.–

Filet de porc en tranches kilo 18.50

Bœuf haché kilo 8.80

Saucisson vaudois kilo 9.80

Café Mercure Goldenblack

500 g **6.70**

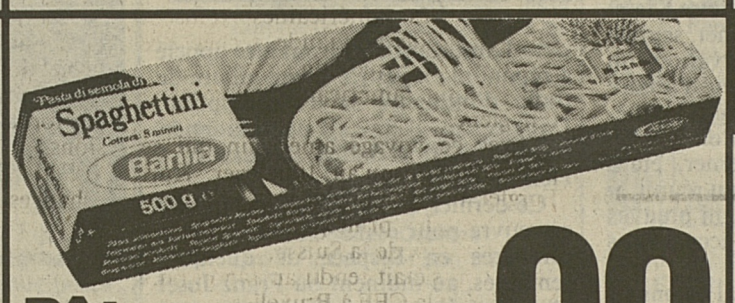

Pâtes Barilla 500 g –.90

PARFUMERIE

Badedas-bain 500 ml **7.90**

Deo-Rollette Mum 30 ml **2.90**

Dentifrice Elmex 94 g **2.65**

Dentifrice Colgate fluor gel 100 g **2.65**

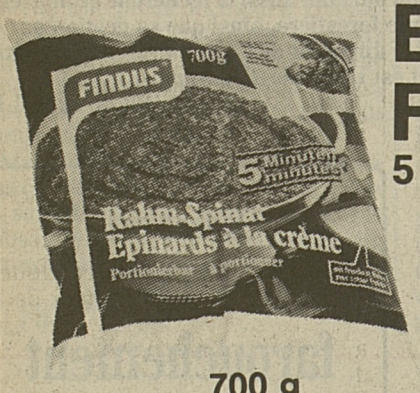

Epinards Findus 5 minutes!

700 g **3.60**

Bière Cardinal

10 x 33 cl **6.90**

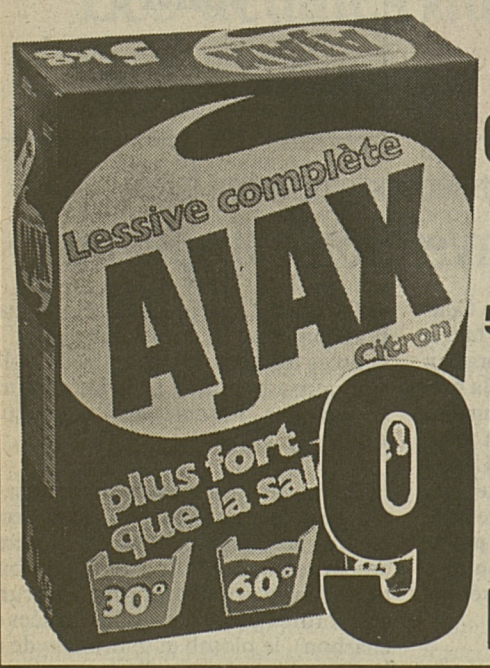

Ajax citron

5 kg **9.90**

Softlan

revitalisant textile

4 litres **5.60**

Pampers

chaque paquet JUMBO

21.50

au restaurant: café crème 1.–

Tarifs CFF cet automne

Hausse de 3%?

Après avoir relevés leurs tarifs de 9,5% le printemps dernier, les CFF vont procéder à une nouvelle hausse moyenne de 3% cet automne. Dans un entretien publié mercredi par le quotidien zurichois «Tages Anzeiger», M. Michel Crippa, qui vient d'être nommé à la tête du Département des transports des CFF, justifie cette augmentation des tarifs par la hausse des coûts, hausse qui de toute façon est supérieure à 3%.

Il a précisé d'autre part qu'elle ne sera pas généralisée à toutes les prestations des CFF. De son côté, M. Hans Waegli, porte-parole des CFF, a indiqué que cette augmentation n'était pas encore définitive, celle-ci étant subordonné à l'autorisation du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE).

Moins de rabais

Dans l'entretien publié par le «Tages Anzeiger», Michel Crippa explique que le relèvement des tarifs sera différent selon les prestations. Ainsi les bagages Fly ne seront pas touchés et les CFF feront preuve de «prudence» en ce qui concerne le prix des cartes journalières et des abonnements à demi-taxe.

Michel Crippa entend réaménager la politique tarifaire des CFF en fonction de la concurrence. Il est imaginable que les CFF consentent des rabais moins importants mais que simultanément le prix de base des billets soit diminué. Des études ont montré que les CFF étaient une entreprise «très orientée sur les rabais». On ne s'est pas suffisamment penché sur ce problème par le passé, déclare Michel Crippa. Par ailleurs, l'introduction d'un abonnement général familial n'est pas en vue.

Selon les estimations des CFF, le trafic des voyageurs s'est accru de 7% entre janvier et novembre 1983. Pour le nouveau directeur des transports, c'est un bon résultat. Pour que les gens se tournent davantage vers les transports publics, il convient avant tout de bien les informer sur les tarifs. Il est donc décisif que s'impose à tous les niveaux des CFF la notion de marché.

Michel Crippa, chef du département transport des CFF. (Keystone)

Une entreprise qui ne jouit pas d'une position de monopole est bien obligée de satisfaire les désirs de ses clients et de connaître le marché. A l'avenir, les directions d'arrondissement devraient avoir plus de compétences.

Interrogé sur cette prochaine augmentation du prix des billets, le porte-parole des CFF, M. Hans Waegeli, a souligné que l'indice des prix CFF était toujours plus bas que celui des prix à la consommation. Sur la base de 1960, l'indice des prix CFF se situe à 235 points alors que l'indice des prix à la consommation atteint 285 points.

(AP)

Un livre sur la formule magique

Magie éculée?

Rassembler toutes les forces d'opposition en un combat de tous les jours et sur tous les terrains: telle pourrait être la vocation d'un Parti socialiste suisse sorti du Conseil fédéral. C'est là l'idée générale d'un livre qui vient de sortir de presse en Suisse alémanique. Il illustre le débat, animé et intense, qui a lieu présentement un peu parpout, dans la perspective du congrès extraordinaire du Parti socialiste suisse. Ecrit et publié en un temps record par un éditeur bâlois (Z-Verlag), l'ouvrage s'intitule «Formule magique ou tour de passe-passe ?». Le problème du retrait du Conseil fédéral et du rôle de parti d'opposition y est traité en quelque 270 pages, 18 articles, 4 interviews et une importante documentation. Malheureusement, l'ouvrage n'existe qu'en allemand.

Les auteurs sont tous socialistes ou sympathisants du parti. La plupart soutiennent l'idée d'un retrait, mais la parole a aussi été donnée à la voie médiane d'une participation socialiste assortie de conditions. La solution Hablützel y est exposée et les péripéties vécues depuis le 7 décembre y sont évoquées.

Faiblesse du parti

L'idée générale qui se dégage du livre est donc qu'une sortie du Conseil fédéral permettrait au parti d'engager un nouveau combat pour redonner un sens à l'idée socialiste en Suisse. Le PSS pourrait, après cette cure, revenir plus fort dans la coalition gouvernementale. Pour le Neuchâtelois René Meylan, par exemple, la participation ne peut porter ses fruits qu'avec un parti fort (ce n'est plus le cas aujourd'hui), des élus efficaces jouissant de la confiance de la base (on est loin du compte) et un comportement des bourgeois permettant le dialogue et donnant la possibilité aux socialistes de rester eux-mêmes. Aubert et Stich, déclare le conseiller aux Etats, ne sauraient se comparer à Tschudi et Graber. En continuant ainsi, le parti perdrait encore des électeurs.

Quelle opposition ?

Pour le professeur Masnata, Lausanne, la démocratie de concordance endort les foules et paralyse le Parlement. Le conformisme conduit à une sorte de «répression culturelle». Seul un vrai grand parti d'opposition pourrait réveiller les gens. L'écrivain Max Frisch pense qu'on a maintenant en Suisse une sorte d'oligarchie camouflée, avec une classe de travailleurs sous tutelle. La politique suisse a une peur bleue du conflit et le PSS s'est conformé à cette attitude. Son rôle dans l'opposition, déclare pour sa part le politologue zurichois Andreas Gross, devrait commencer par une stratégie du référendum, pour bloquer les projets bourgeois. Mais plus important encore devrait être le combat sur le terrain. A cet effet: alliance et action commune avec d'autres groupes (écologistes, pacifistes, tiers-mondistes, féministes, jeunes). Egalement avec la base syndicale. Dans ce contexte, le publiciste Hans A. Pestalozzi souhaite une action générale pour échapper à l'idéologie «dominante». Exemples: soutenir des écoles et des universités «libres», chercher de nouvelles voies en aidant ou créant des organisations du type coopératives, fonder des organes de presse et des médias (radios locales...), susciter toutes sortes de communautés dans tous les domaines, etc.

R.B.

● **Taxes sur la publicité pour le tabac et l'alcool: trop compliqué pour le Conseil fédéral.** – Percevoir des taxes sur la publicité vantant de produits nocifs pour la santé et l'environnement, et en rétrocéder une partie aux organisations qui dénoncent les dangers de ces produits: telle était l'idée lancée en juin dernier par M. Daniel Brélaz (gpe/VD), par le biais d'une motion. Votre objectif est louable, lui répond mercredi le Conseil fédéral, mais cette taxation serait trop compliquée à mettre sur pied. Il propose par conséquent le rejet de la motion. (ATS)

Le Conseil fédéral «orphelin» de deux membres

● Kurt Furgler aux USA
● Alphons Egli en Autriche

Après avoir participé à la réunion hebdomadaire du Gouvernement, le conseiller fédéral Kurt Furgler s'est envolé mercredi après midi de l'aéroport de Genève-Cointrin à destination des Etats-Unis pour une visite officielle de dix jours. Le chef du Département fédéral de l'économie publique (DFEP) rencontrera à Washington des représentants du Gouvernement américain. A New York il inaugurera le nouveau «Swiss Center» et s'entretiendra avec des personnalités de l'ONU. Il se rendra encore à Spartanburg en Caroline du Sud où des responsables de filiales suisses lui feront part de leurs problèmes.

Kurt Furgler est accompagné de M. Klaus Jacobi, délégué aux accords commerciaux. Bien que cela ne soit pas officiel, il est probable, et pour autant que le calendrier le permette, que M. Furgler rencontrera le président Ronald Reagan et le vice-président George Bush mais aussi le secrétaire général de l'ONU Perez de Cuellar et le président de la Banque mondiale Alden W. Clausen.

Guerre de la viande des Grisons

La Suisse et les Etats-Unis ont une série de problèmes a résoudre, notamment la révision de la convention sur la double imposition fiscale, les opérations d'initiés à la bourse et l'affaire Marc Rich. A cela s'ajoute la «guerre de la viande des Grisons» depuis que les autorités américaines refusent d'importer de la viande séchée des Grisons, parce que non conforme aux prescriptions américaines en matière d'hygiène.

Avec ce voyage américain qui se poursuivra jusqu'au 10 février, Kurt Furgler met fin à une série de consultations avec les principaux partenaires commerciaux de la Suisse. L'automne dernier, il s'était rendu au Japon puis au siège de la CEE à Bruxelles.

Déficit commercial accru

Le déficit commercial de la Suisse avec les Etats-Unis s'est accru en 1983, passant de 57,9 à 399,5 millions de francs. L'année dernière, la Suisse a acheté aux Etats-Unis des marchandises pour un montant de 4,993 milliards de francs (+ 20,2% par rapport à 1982) alors qu'elle en a exporté pour 4,594 milliards (+ 12,2%).

La Suisse achète surtout des véhicules et des avions, des machines, des produits chimiques, des métaux précieux et de la bijouterie ainsi que des produits agricoles. Quant aux exportations suisses vers les USA, elles consistent avant tout en machines et appareils, produits chimiques et pharmaceutiques, montres et bijoux.

A fin 1981, les investissements directs suisses aux Etats-Unis se montaient à 4,4 milliards de dollars ou 5,6% du total des investissements étrangers. La Suisse est donc le sixième investisseur étranger aux USA, derrière les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, le Canada, la RFA et le Japon.

La mort des forêts à l'avant-plan

Tout comme son collègue Kurt Furgler, le conseiller fédéral Alphons Egli a entrepris mercredi un voyage à l'étranger. Le chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI) s'est envolé ce soir de Zurich-Kloten pour une visite de deux jours à Vienne. Il y rencontrera M. Kurt Steyrer, ministre autrichien de la Santé et de l'environnement. La protection de l'environnement et plus spécialement le problème de la mort des forêts seront au centre des discussions.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des échanges de vues réguliers entre la Suisse et l'Autriche. Toutefois, cette rencontre prend un relief particulier en raison de l'actualité du phénomène de la mort des forêts. Un examen de la situation, une discussion sur les principales mesures à prendre dans ce domaine et la possibilité d'une collaboration bilatérale seront à l'ordre du jour...

Le deuxième objet en discussion concerne la législation sur la protection de l'environnement. Au centre des questions abordées, la pollution de l'air, la pollution chimique et les mesures possibles de protection de l'environnement.

M. Egli est accompagné du directeur de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement (OFPE), M. Rodolfo Pedroli, et de M. Bruno Boehlen, sous-directeur de l'OFPE. (AP)

Kurt Furgler avant de s'embarquer pour dix jours aux USA. (Keystone)

Droits de douane sur les carburants

Gouvernement pressé!

La nouvelle loi qui règle la répartition des droits de douane sur les carburants a, dans l'ensemble, été bien accueillie par les cantons et les organisations intéressées, a affirmé mercredi M. Achille Casanova, porte-parole du Conseil fédéral. Aussi, le Gouvernement a-t-il chargé le Département compétent de préparer un message avant la fin du mois. Il souhaite, en effet, que cette loi soit prête cette année encore.

Cette loi – mise au point par le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie – règle en détail l'application de l'article constitutionnel que le peule et les cantons ont accepté le 27 février 1983. Les droits de douane sur les carburants rapportent chaque année environ 2300 millions de francs sur lesquels la Confédération prélève 500 millions pour ses propres besoins. Le reste, environ 1800 millions, doit être affecté à la route ou, comme le dit le nouvel article, à «des tâches en rapport avec le trafic routier».

Le chapitre le plus important de cette nouvelle loi est donc la liste des tâches qui peuvent être financées avec le produit des droits de douane. Selon le nouveau régime, la Confédération assume la majeure partie des frais d'entretien des routes nationales ainsi que d'autres frais routiers cantonaux, déchargeant du même coup les cantons d'environ 400 millions de francs. Elle souhaite cependant que les cantons compensent ces contributions en prenant à leur charge les déficits des CFF dans le transport régional. Les négociations à ce propos sont encore en cours. Notons enfin que la nouvelle loi prévoit aussi le subventionnement du «trafic combiné» rail/route, comme le ferrouttage ou la construction de places de parcs dans les gares.

(ATS)

EN BREF, LE CONSEIL FÉDÉRAL

● **Le Conseil fédéral a proposé mercredi au Parlement d'approuver deux conventions internationales élaborées sous l'égide de l'ONU. La première, datant de 1973, entend prévenir et réprimer les infractions commises contre les personnes jouissant d'une protection internationale, les diplomates en particulier. La seconde, de 1979, renforce la lutte contre la prise d'otages.** (ATS)

● La Suisse participera à une campagne de l'OCDE en vue de la libéralisation du commerce international. Le Conseil fédéral l'a décidé mercredi. Au moment où se consolide la reprise économique, il s'agit de renverser la tendance et de revenir à un commerce mondial plus ouvert, lit-on dans le communiqué du Département fédéral de l'économie publique. (ATS)

● **M. Kurt Furgler dirigera la délégation suisse à la session ministérielle extraordinaire de l'OCDE à Paris les 13 et 14 février. Le Conseil fédéral l'a chargé de cette fonction mercredi, a indiqué le Département fédéral de l'économie publique (DFEP) que dirige M. Furgler.** (ATS)

● Les présidents des quatre partis gouvernementaux accompagnés des présidents de leurs groupes parlementaires respectifs rencontreront une délégation du Conseil fédéral le 23 février, à la maison Wattewyl, à Berne. Cette réunion, traditionnelle avant une session parlementaire sera notamment consacrée à la planification des travaux du Parlement. (ATS)

Travailleurs frontaliers

Accord à Rome

Un accord a pu être réalisé mercredi, à Rome, sur la question de l'assurance-chômage des travailleurs frontaliers italiens en Suisse et sur celle de leur accès aux cours de formation professionnelle en cas de menace de licenciement.

Une délégation suisse conduite par Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), et une délégation italienne menée par Sergio Berlinger, directeur général de l'émigration auprès du Ministère italien des Affaires étrangères, ont signé un procès verbal reconnaissant que l'entrée en vigueur en Suisse, au début de l'année, de la nouvelle loi sur l'assurance chômage n'est pas en contradiction avec l'accord de 1978 sur les travailleurs frontaliers.

Ne pas exporter les prestations sociales

Quant au problème plus délicat de la rétrocession financière des cotisations pour l'assurance-chômage payées en Suisse par les travailleurs frontaliers, le principe de ne pas exporter les prestations sociales, principe auquel la Suisse tient particulièrement, a été admis par la délégation italienne.

Un projet de loi, prévoyant le versement de l'assurance-chômage aux travailleurs frontaliers devrait être incessamment voté par le Parlement italien. Car ces dernières cinq années la Suisse a déjà remboursé à l'Italie quelque 20 millions de francs suisses qui correspondent aux cotisations versées en Suisse par plus de 35 000 frontaliers, mais qui, faute d'un mécanisme adéquat n'ont pas encore été versées aux intéressés.

Selon Jean-Pierre Bonny, qui quittera fin février son poste à la tête de l'OFIAMT, «en Suisse et dans les pays occidentaux, la crise n'est pas tant une crise économique qu'une crise du travail. (ATS)

Stagnation des ventes de chocolat en 1983

Eté chaud responsable

Chocolat ? Meilleur en hiver. (Bild+News-a)

Pour l'industrie chocolatière, l'année 1983 n'a été que partiellement satisfaisante. Les ventes en poids et valeur ont à peine dépassé le niveau de l'année précédente, indique mercredi l'Union des fabricants suisses de chocolat. Bien qu'une légère reprise se soit manifestée au printemps, l'été très chaud en Europe a été responsable de la forte diminution de consommation de chocolat. Quant aux exportations, elles ont atteint des niveaux records aux Etats-Unis, au Canada et en Arabie séoudite mais ont baissé dans la plupart des pays européens. Enfin, la situation de l'emploi et l'utilisation des capacités de production ont été satisfaisantes.

En 1983, les ventes totales de chocolat et d'autres produits à base de cacao ont atteint 77 174 tonnes, soit une augmentation de 0,7% par rapport à 1982. Les prix n'ayant pratiquement pas changé, le chiffre d'affaires de la branche a atteint 870 mio de francs, ce qui représente une progression de 1,3%. En Suisse, le volume des ventes de 57 206 tonnes a été de peu supérieur (+ 1,4%) à celui de 1982, alors que le chiffre d'affaires n'a augmenté que de 1,2% pour atteindre 689 mio de francs. Les articles de confiserie et les pralinés ont rencontré un intérêt particulier auprès des consommateurs. Quant aux chocolats importés, leur part au marché s'est élevée à 10,8%.

Baisse à l'exportation

Comme en 1982 déjà, une légère baisse a été enregistrée à l'exportation. 19 968 tonnes (– 1,1%) correspondant à un chiffre d'affaires de 181 mio de francs (+ 1,8%) ont été vendues sur les marchés étrangers. Les résultats enregistrés dans les différents pays ont sensiblement varié en raison de l'évolution des taux de change.

A noter enfin que la demande étrangère évolue légèrement en faveur des produits de confiserie au détriment de la traditionnelle tablette de chocolat. (AP)

Comptoir suisse

Quatre enfants en février

Le Palais de Beaulieu, à Lausanne, abritera à la fin de ce mois quatre salons en rapport avec le tourisme et les loisirs: 1er Salon de photo-ciné-vidéo «Phot'84», le 3e Salon «Habitat et Jardin», le 2e Salon «Camping et Caravaning» (tous trois du 18 au 26 février) et le 26e Salon international du tourisme et des vacances (22 au 26 février). Mercredi, «le papa Comptoir suisse a présenté ses quatre enfants», pour reprendre l'expression de M. Antoine Hoefliger, directeur général.

Seule exposition suisse consacrée aux métiers de la construction et du jardin, le salon «Habitat et Jardin 1984» (225 exposants sur 17 000 m²) est dédié à l'art de construire et d'habiter, à la conception, à l'aménagement et à la décoration du cadre de vie. Une journée d'étude sur la rénovation des immeubles (la moitié, en Suisse, ont plus de 50 ans) aura lieu le 23 février, avec la collaboration de l'Office fédéral du logement, de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève, des architectes responsables de l'urbanisme genevois et des artisans qui restaurent le quartier des Grottes, à Genève.

Unique salon officiel de la branche en Suisse romande, «Phot'84» présentera, sur 4000 m², la quasi-totalité (plus de 80) des marques mondiales de matériel photographique. Deux concours ont été ouverts aux photographes amateurs et professionnels: «La photographie fantastique» et «Une image du bonheur». 60 photos ont été sélectionnées parmi les 800 travaux présentés.

Le Salon du camping et du caravaning 1984 comptera 65 exposants sur 12 000 m², soit un cinquième de plus que l'an passé. Il montrera les dernières nouveautés (130 marques) en matière de tentes, de caravanes, d'autocaravanes et de maisons mobiles. Le Touring-Club suisse, l'Association suisse des campings et la Fédération suisse du camping et du caravaning seront présents. (ATS)

Neptune SA racheté par Migros

Accord

Le conseil d'administration de la société Navigation suisse et Neptune SA (SRN), à Bâle, a accepté mardi soir le transfert à la coopérative Migros du principal paquet d'actions de SRN, que détient le groupe britannique Bowater. Le conseil d'administration indique en outre dans un communiqué qu'il a été informé de l'état des négociations entre la Migros, la Confédération et les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, ces trois derniers organes étant des actionnaires minoritaires de SRN.

Le groupe Bowater détient 46,15% des actions de SRN, au travers de la société Neptun International Holding SA. Migros et Bowater s'étaient déjà mis d'accord pour le transfert de ces actions il y a quelques semaines, lorsque Migros manifesta son intention de racheter également le restant des actions de SRN. D'autres négociations devinrent alors nécessaires, notamment avec Bâle-Ville (16,15% des actions SRN), Bâle-Campagne (2%) et la Confédération (8,4%). On ne connaît pas encore l'issue de ces négociations.

(ATS)

Ateliers de constructions mécaniques de Vevey

Importants contrats négociés

M. Jean-Pierre Clavel, directeur général des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, est venu cette année pour la première fois au symposium de Davos. Une bonne raison à cela: la société vaudoise négocie actuellement d'importants contrats avec des partenaires de Malaisie et du Canada. Or, ces deux pays sont justement les nations invitées officiellement au symposium 1984. La réalisation de ces contrats serait un ballon d'oxygène très apprécié par les Ateliers de Vevey qui, ainsi que l'a dit à l'ATS M. Clavel, ont dû introduire un chômage partiel de 25 à 30% depuis le début de l'année.

Le chiffre d'affaires de la société, de 92,3 mio de francs en 1982 contre 115 mio l'année précédente, devrait s'inscrire en baisse en 1983, mais en «nette hausse en 1984», estime M. Clavel. Quant au bénéfice, il devrait rester en 1983 identique à celui enregistré en 1982, à savoir 20 000 francs. Les Ateliers de Vevey employaient à la fin de 1983 quelque 800 personnes, soit 65 de moins qu'en 1982.

En Malaisie, la société négocie depuis un an un projet de «transport public pour la capitale Kuala Lumpur», dont le montant financier n'est pas divulgué. M. Clavel a pu s'entretenir, à ce sujet, avec le premier ministre de la Malaisie M. Dato Seri Mahathir Bin Mohamad.

Avec le Canada, les Ateliers de Vevey mettent sur rail un projet relatif au «transport de pétrole et de gaz», qui ne fait ni appel au pipe-line, ni à la navigation maritime. Il s'agit, souligne M. Clavel, d'un système particulièrement adapté à l'Arctique, à l'extrême nord du Canada. Ce pays, ajoute M. Clavel, a des réserves pétrolières importantes. «Un premier contrat de faisabilité vient d'être passé avec une société pétrolière canadienne». (ATS)

COURS DE LA BOURSE

NEW YORK

(30 min. après ouverture)

	CLOTURE PREC.	01.02.84		CLOTURE PREC.	01.02.84
AETNA LIFE	36	35 7/8	INT. PAPER	53 3/4	53 7/8
AMERICAN MED.	25 7/8	25 5/8	ITT	43 1/2	43 1/2
AM. HOME PROD.	52 1/2	52 1/2	JOHNSON	38 3/8	38 1/2
ATL. RICHFIELD	45 1/4	45 3/4	K. MART	32 1/8	32 1/4
BEATRICE FOODS	31 1/4	32	LILLY (ELI)	62 1/2	62 1/8
BETHLEEM STEEL	25 5/8	25 3/4	LITTON	65	65 1/2
BOEING	44 5/8	44 7/8	MERCK	88 3/8	89
BURROUGHS	52 1/4	52 1/4	MMM	77 1/2	77 5/8
CATERPILLAR	48 3/8	48 3/4	OCCID. PETR.	28	28 1/8
CITICORP.	38	38 5/8	OWENS ILLINOIS	38 1/2	38 1/4
COCA COLA	50 3/4	50 3/4	PANAM	8 3/8	8 3/8
CONTINENT. CAN	50 5/8	50 3/8	PEPSICO	36 5/8	36 1/2
CORNING GLASS	70 7/8	70 7/8	PHILIP MORRIS	74 3/8	74 1/2
CPC INT.	38 3/8	38 1/8	PFIZER	35 3/8	35 5/8
CSX	22 1/2	22 7/8	RCA	32 3/4	33 1/8
DISNEY	56 1/8	56 1/2	REVLON	32	32 1/8
DOW CHEMICAL	31 5/8	31 7/8	SCHLUMBERGER	46 1/2	47 3/8
DUPONT	49 3/4	49 7/8	SEARS ROEBUCK	36 7/8	36 3/4
EASTMAN KODAK	72 5/8	72 7/8	SPERRY RAND	45 3/4	46
EXXON	39 3/4	39 3/4	TEXAS INSTR.	129 1/2	129 3/4
FORD	40 7/8	41 1/4	TELEDYNE	170 1/8	170 3/8
GEN. DYNAMICS	53	53 1/8	TEXACO	39 5/8	39
GEN. ELECTRIC	54 3/8	54 3/8	UNION CARBIDE	57 1/8	56 3/4
GEN. MOTORS	72 1/2	73	US STEEL	31 1/8	--
GILLETTE	49 1/8	49	WANG LAB.	29 3/4	30 1/8
GOODYEAR	28 1/2	28 3/4	WARNER LAMBERT	31 7/8	31 3/4
HOMESTAKE	30 3/8	30 7/8	WESTINGHOUSE	52	52 1/4
IBM	114	114 1/2	XEROX	44 1/4	42 3/4

ZURICH: VALEURS AMÉRICAINES

	31.01.84	01.02.84		31.01.84	01.02.84
ABBOTT LAB.	98 1/2	100 1/2	HALLIBURTON	79 3/4	80 1/2
ALCAN	80 1/4	80	HOMESTAKE	66	68 1/2
AMAX	56 1/4	56 3/4	HONEYWELL	264 1/2	268
AM. CYANAMID	104 1/2	106 1/2	INCO B	31 1/4	31 1/4
AMEXCO	68 1/4	67 1/2	IBM	255 1/2	256 1/2
ATT	146 1/2	147	INT. PAPER	123	121 1/2
ATL. RICHFIELD	101	102	ITT	96 3/4	98 1/4
BAXTER	47 1/4	47 1/4	LILLY (ELI)	139	139 1/2
BLACK & DECKER	58	58 1/2	LITTON	145	146 1/2
BOEING	103	100 1/2	MMM	172	173
BURROUGHS	116	117 1/2	MOBIL CORP.	69	69 1/4
CANPAC	88 3/4	89 1/2	MONSANTO	216	215 1/2
CATERPILLAR	107	109 1/2	NATIONAL DISTILL	65	64 1/2
CHRYSLER	67 1/2	68 1/2	NCR	266 1/2	269
COCA COLA	115	115	NORTON SIMON	--	--
COLGATE	47 1/4	47 1/2	OCCID. PETR.	61 1/2	63
CONS. NAT. GAS	76 1/2	75	PACIFIC GAS	33 1/2	33 1/2
CONTROL DATA	101 1/2	102	PENNZOIL	83 3/4	83 1/4
CPC INT.	86 1/2	85 1/2	PEPSICO	81 3/4	81 3/4
CROWN ZELL.	74 1/4	74 3/4	PHILIP MORRIS	166 1/2	166
CSX	48	51	PHILLIPS PETR.	88 1/4	88
DISNEY	123	126	PROCTER + GAMBL	114	114
DOW CHEMICAL	70 1/2	71 1/4	ROCKWELL	66 1/2	67 1/2
DUPONT	113 1/2	112 1/2	SEARS	82 1/2	82 1/2
EASTMAN KODAK	164	164	SMITH KLINE	131	131 1/2
EXXON	88 1/4	89	SPERRY RAND	101 1/2	102 1/2
FLUOR	42	41 1/2	STAND. OIL IND.	116	110
FORD	93 1/2	92	SUN CO.	116 1/2	120 1/2
GEN. ELECTRIC	121	122 1/2	TENNECO	92	92 3/4
GEN. FOODS	120 1/2	119	TEXACO	89 1/4	87 1/4
GEN. MOTORS	166	163	UNION CARBIDE	128	128
GEN. TEL.	96 1/4	97 1/2	US STEEL	69	70
GILLETTE	108	110 1/2	UNITED TECHN.	156	156
GOODYEAR	62 1/4	64 1/2	WARNER LAMBERT	69	71
GULF OIL	117 1/2	117 1/2	WOOLWORTH	76	75 1/2
GULF + WESTERN	69 1/4	71	XEROX	109 1/2	100

ZURICH: VALEURS SUISSES

	31.01.84	01.02.84		31.01.84	01.02.84
AARE-TESSIN	1385		LANDIS N	1540	1530
ADIA	1850	1390	MERKUR P	1490	1550
ALUSUISSE P	915	1850	MERKUR N	1040	1050
ALUSUISSE N	299	915	MIKRON	1525	1500
ALUSUISSE B.P.	78 1/2	298	MOEVENPICK	3940	3980
BÂLOISE N	640	78	MOTOR-COL.	780	785
BÂLOISE B.P.	1250	640	NESTLÉ P	4910	4840
BANQUE LEU P	4460	1290	NESTLÉ N	2930	2880
BANQUE LEU N	2850	4450	NEUCHÂTELOISE N	545	545
BBC P	1560	2850	PIRELLI	259	255
BBC N	255	1530	RÉASSURANCES P	8150	8075
BBC B.P.	259	252	RÉASSURANCES N	3580	3585
BPS	1540	258	ROCO P	2075	2125
BPS B.P.	149	1545	SANDOZ P	7200	7175
BUEHRLE P	1525	149	SANDOZ N	2460	2440
BUEHRLE N	318	1520	SANDOZ B.P.	1125	1100
CIBA-GEIGY P	2210	320	SAURER P	187 1/2	190
CIBA-GEIGY N	980	2190	SBS P	340	339
CIBA-GEIGY B.P.	1835	979	SBS N	263	264
CS P	2325	1840	SBS B.P.	292	292
CS N	432	2320	SCHINDLER P	2925	2880
ELECTROWATT	2740	433	SCHINDLER N	475	478
FIN. PRESSE	301	2725	W. RENTSCH	2380	2400
FISCHER P	748	305	SIBRA P	520	530
FISCHER N	113	746	SIBRA N	415	415
FORBO A	1720	119	SIG P	2300	2300
FORBO B	5650	1720	SIKA	2760	2725
GLOBUS P	3200	5650	SUDELEKTRA	292	294
GLOBUS N	2850	3250	SULZER N	1665	1720
GLOBUS B.P.	559	2900	SULZER B.P.	295	298
HASLER	2350	558	SWISSAIR P	1050	1080
HELVETIA N	2400	2340	SWISSAIR N	878	878
HELVETIA B.P.	1830	2400	UBS P	3555	3545
HERMES P	375	1845	UBS N	667	665
HERMES N	97	375	UBS B.P.	125 1/2	125 1/2
HERO	2850	98	USEGO P	299	299
H.-ROCHE 1/10	10450	2800	VILLARS	505	510
HOLDERBANK P	765	1100	VON ROLL	365	370
HOLDERBANK N	637	760	WINTERTHUR P	3410	3420
HOLZSTOFF P	2520	637	WINTERTHUR N	1900	1900
HOLZSTOFF N	1690	2500	WINTERTHUR B.P.	3100	3120
INTERDISCOUNT	1380	1675	ZURICH P	18550	18325
ITALO-SUISSE	165	1375	ZURICH N	10250	10300
JACOBS-SUCHARD	6675	165	ZURICH B.P.	1770	1790
JELMOLI	1890	6600			
		1850			

ZURICH: AUTRES VALEURS ÉTRANGÈRES

ALLEMANDES	31.01.84	01.02.84
AEG	74	75 1/4
BASF	139 1/2	142 1/2
BAYER	147 1/2	148 1/2
COMMERZBANK	147 1/2	150 1/2
DAIMLER-BENZ	498	506
D. BABCOCK	149	146 1/2
DEUTSCHE BANK	308	319
DEGUSSA	297	301
DRESDNER BANK	144 1/2	147 1/2
HOECHST	154	154 1/2
MANNESMANN	119 1/2	121 1/2
MERCEDES	425	430
RWE ORD.	148	149
RWE PRIV.	146 1/2	147
SCHERING	296	298
SIEMENS	314	327
THYSSEN	73	74
VW	181	183

ANGLAISES		
BP	14	
ICI	19 1/2	

HOLLANDAISES	31.01.84	01.02.84
AKZO	84 1/2	86 1/2
ABN	308	312
AMROBANK	56 1/4	57 1/2
PHILIPS	33 1/4	33 1/2
ROLINCO	236	237 1/2
ROBECO	246	249
RORENTO	145	145
ROYAL DUTCH	113	114 1/2
UNILEVER	194 1/2	196 1/2

DIVERS		
ANGLO I	37	37 1/2
GOLD I	240	245
DE BEERS PORT.	18 3/4	19
ELF AQUITAINE	55 1/4	56
NORSK HYDRO	166	166 1/2
SANYO	5.3	5.2
SONY	37 1/2	36 3/4

AUTRES VALEURS SUISSES

GENEVE	31.01.84	01.02.84
AFFICHAGE	1025	1020
CHARMILLES P	345 d	345 d
CHARMILLES N	70 d	65 d
ED. LAURENS	3400 d	3400 d
GENEVOISE-VIE	3775	3750
GRD-PASSAGE	640	640
PARGESA	1490	1490
PARISBAS (CH)	480 o	480
PUBLICITAS	2950	2910
SIP P	135 d	135
SIP N	105 o	105
SURVEILLANCE	4035	4040
ZSCHOKKE	370 d	370 d
ZYMA	980	975 d

LAUSANNE		
ATEL. VEVEY	840 d	540
BCV	820	815
BAUMGARTNER	3600 d	3600 d
BEAU RIVAGE	775 d	780 d

	31.01.84	01.02.84
BOBST P	1415	1440
BOBST N	550	540
BRIG-V-ZERMATT	95 d	95
CHAUX & CIMENTS	700 d	715
COSSONAY	1330	1330
CFV	1480	1450
GÉTAZ ROMANG	780 d	780 d
GORNERGRAT	1200	1100 d
24 HEURES	170 d	170 d
INNOVATION	530	520 d
RINSOZ	480 d	485 d
ROMANDE ELEC.	640	640
LA SUISSE	4850	4800 d

FRIBOURG		
BQUE EP. BROYE	800 d	800 d
BQUE GL. & GR.	510 d	510 d
CAIB P	1050 d	1050 d
CAIB N	1100 d	1100 d
CAISSE HYP.	785 d	785 d

DEVISES, BILLETS, OR, ARGENT

DEVISES	ACHAT	VENTE
ÉTATS-UNIS	2.225	2.255
ANGLETERRE	3.12	3.18
ALLEMAGNE	79.50	80.30
FRANCE	25.75	26.45
BELGIQUE (CONV)	3.86	3.96
PAYS-BAS	70.50	71.30
ITALIE	-.129	-.133
AUTRICHE	11.24	11.36
SUÈDE	27.15	27.85
DANEMARK	21.70	22.30
NORVÈGE	28.20	28.90
FINLANDE	37.30	38.30
PORTUGAL	1.61	1.67
ESPAGNE	1.39	1.44
GRÈCE	2.08	2.28
YOUGOSLAVIE	1.70	1.90
CANADA	1.78	1.81
JAPON	-.95	-.962

BILLETS	ACHAT	VENTE
ÉTATS-UNIS	2.19	2.28
ANGLETERRE	3.05	3.25
ALLEMAGNE	79.--	81.--
FRANCE	25.--	27.--
BELGIQUE	3.70	4.--
PAYS-BAS	70.--	72.--
ITALIE	--.12	--.14
AUTRICHE	11.20	11.50
SUÈDE	26.50	28.50
DANEMARK	21.--	23.--
NORVÈGE	27.50	29.50
FINLANDE	36.50	38.50
PORTUGAL	1.20	2.--
ESPAGNE	1.20	1.50
GRÈCE	1.60	2.40
YOUGOSLAVIE	1.--	2.--
CANADA	1.75	1.84
JAPON	-.93	-.98

OR		
$ ONCE	366.50	380.50
LINGOT 1 KG	27100.--	27450.--
VRENELI	164.--	176.--
SOUVERAIN	192.--	204.--
NAPOLÉON	162.--	174.--
DOUBLE EAGLE	1180.--	1260.--
KRUGER-RAND	855.--	895.--

ARGENT		
$ ONCE	2.08	2.28
LINGOT 1 KG	610.--	650.--

Cours transmis par la

Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

17-830

Election du Conseil fédéral par le peuple

Initiative lancée

La conseillère nationale Valentine Friedli l'a annoncé à la Radio romande: l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ - une des Fédérations du Rassemblement jurassien) a lancé mercredi son « initiative populaire cantonale en matière fédérale pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple ». Mais cette initiative va plus loin qu'on ne l'imaginait puisqu'elle prévoit également une représentation équilibrée des différentes communautés linguistiques.

JURA

Valentine Friedli. (Keystone-a)

L'Association féminine pour la défense du Jura annonçait, après la non-élection de Lilian Uchtenhagen au Conseil fédéral, son intention de lancer une telle initiative qui entrerait en même temps dans le cadre des actions entreprises à l'occasion de son vingtième anniversaire. Elle a profité de reprendre une des thèses du Rassemblement jurassien sur la représentation linguistique.

L'initiative invite donc le Parlement jurassien à faire usage de son droit d'initiative cantonal en matière fédérale pour demander l'élaboration de bases constitutionnelles prévoyant l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Ces dispositions, poursuit le texte, devront assurer, par des modalités d'élection adéquates, une représentation équilibrée des différentes communautés linguistiques de Suisse (à la radio, Mme Friedli a également fait allusion au romanche). L'élection du ou des représentants d'une de ces communautés ne devra pas dépendre du vote des autres communautés. La présence, au Conseil fédéral, d'élus des deux sexes sera garantie de façon appropriée. Si les circonstances l'exigent, le nombre des conseillers fédéraux sera augmenté.

Si l'initiative cantonale aboutit, il appartiendra donc dans un premier temps au Parlement jurassien d'en délibérer. (ATS)

La coalition féminine à l'assaut de la loi fiscale

Succès partiel

Le Parlement valaisan a entamé hier le long débat sur le texte du projet de révision de la loi fiscale. Une centaine de propositions de modifications ont été déposées, et les députés devront vraisemblablement faire des heures supplémentaires pour venir à bout de ce dossier. La journée de mercredi a été marquée par les interventions de la « coalition féminine » : les députées se sont succédé à la tribune pour faire admettre dans les faits l'égalité entre les sexes. Elles ont partiellement réussi dans leur entreprise.

VALAIS

Certes, leur proposition fondamentale – l'imposition séparée du couple – n'a pas été retenue. Elles furent battues par 73 voix contre 36, et 4 abstentions. Leur porte-parole Françoise Balmer avait mis en exergue le véritable encouragement au concubinage que constitue l'imposition commune par cumul des revenus. «L'impôt ne doit pas influencer le comportement social des individus» a déclaré Me Balmer, qui plaida aussi pour l'égalité entre mari et femme, cette dernière étant aujourd'hui considérée comme un simple objet fiscal. Les femmes sont conscientes qu'une imposition séparée avantagerait surtout les couples à haut revenu, raison pour laquelle elles suggèrent parallèlement une révision globale du système d'imposition (nouveaux barèmes) et de déductions admises.

Le président de la commission parlementaire, Edouard Delalay, releva les problèmes administratifs qui découleraient de l'adoption de l'imposition séparée (augmentation sensible du personnel). Ce serait également une porte ouverte à des artifices pour répartir le mieux possible le revenu entre les époux (contrat de travail fictif entre les membres du couple, par exemple). La solution proposée, en définitive, offre moins d'avantages que de désavantages pour M. Delalay, qui réussit à convaincre la majorité des députés.

Se doutant bien qu'elles n'obtiendraient pas satisfaction sur le principe de l'imposition séparée, les députées avaient eu la présence d'esprit de présenter plusieurs propositions subsidiaires. Cela leur permit d'introduire dans le projet de loi plusieurs dispositions corrigeant des inégalités flagrantes. Commission et Gouvernement acceptèrent ces propositions défendues par Jacqueline Pont et par Françoise Vannay. Dorénavant, toute communication de l'autorité fiscale sera adressée aux époux conjointement; ceux-ci devront signer tous deux la déclaration d'impôt et les autres écrits destinés aux autorités fiscales. En cas de demande, les autorités de taxation devront indiquer la part des impôts du bordereau commun afférente au revenu de l'activité lucrative de la femme mariée; de plus, l'administration fiscale sera tenue de donner en tout temps à l'épouse tous les documents concernant le couple (déclaration d'impôts, bordereau de taxation, etc.).

Valeur locative: allégement

Autre point chaud de la journée, l'estimation de la valeur locative soumise à imposition. La solution adoptée précise que «pour encourager l'accession à la propriété, les valeurs locatives sont estimées de manière raisonnable et que leur adaptation se fera au plus tôt chaque deux périodes de taxation». Par estimation raisonnable, il faut entendre 60% du montant qui pourrait être obtenu d'une location effectuée à un tiers, a précisé le conseiller d'Etat Wyer. De plus, les propriétaires pourront déduire comme frais d'entretien le 2% de la valeur fiscale du bâtiment (1,5% aujourd'hui).

Le débat se poursuit ce jeudi, avec l'étude de la proposition la plus originale soumise: l'application d'un barème différencié selon le statut et la charge familiale des contribuables.

M.E.

Deuxième tour pour le Conseil d'Etat

8 candidats pour 5 places

Les partis bâlois ont désigné leurs candidats pour le deuxième tour de l'élection du Gouvernement entre lundi et mercredi. Au moins huit candidats se présenteront pour les cinq sièges restants. Au cours du premier tour, seuls le directeur des Finances Kurt Jenny (radical) et le directeur des Travaux publics Eugen Keller (démocrate-chrétien) avaient obtenu la majorité absolue.

Au cours de leurs assemblées, les radicaux et les libéraux ont décidé de reporter en liste l'actuel directeur de la Justice Peter Facklam et Hans-Rudolf Striebel, radical nouveau, qui devrait prendre la succession d'Arnold Schneider, démissionnaire. Cette double candidature sera soutenue également par les démocrates-chrétiens. Les deux hommes seront vraisemblablement élus car ils n'ont manqué que de peu la majorité absolue au premier tour. Le Parti social démocrate représente le directeur de la Police Karl Schnyder. Il avait obtenu environ 330 voix de moins que la majorité absolue au premier tour. M. Schnyder devrait également être réélu bien que ni les partis bourgeois ni les partis de gauche ne soutiennent officiellement cette candidature.

Cinq candidats briguent les sixième et septième sièges, soit un sans parti, l'actuel directeur de la Santé publique, Hansruedi Schmid, un évangélique, Hanspeter Mattmüller, et trois socialistes, Mathias Feldges, Remo Gysin et Linda Stibler. Au premier tour, ils se trouvaient tous les cinq dans un mouchoir, ayant tous obtenu entre 8000 et 10 000 voix, si bien que Hansruedi Schmid pourrait ne pas être réélu malgré le soutien d'un «Comité pour un Conseil d'Etat digne de confiance». Ancien socialiste, exclu de son parti, il pourrait ne récolter que très peu de voix, tant des électeurs des partis bourgeois que de ceux du Parti socialiste.

Les socialistes qui ont décidé de maintenir les trois candidats qu'ils avaient présentés au premier tour bénéficient du soutien des POCH et du Parti du travail. Seuls deux de leurs candidats ont toutefois de réelles chances, soit Remo Gysin et Mathias Feldges, confortés par le bon score réalisé par le parti pour les élections au Grand Conseil. (ATS)

Affaire Freddy Rumo

Au bénéfice d'un (léger) doute

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a rendu mercredi à Môtiers son verdict dans l'affaire Freddy Rumo, cet avocat neuchâtelois bien connu dans les milieux sportifs, prévenu d'extorsion et chantage, subsidiairement de contrainte. Libéré au bénéfice d'un léger doute, Freddy Rumo a cependant été condamné à payer les frais de justice qui s'élèvent à 580 francs. Les deux parties ont la possibilité de faire recours.

NEUCHÂTEL

Rappelons brièvement que l'étude de Me Rumo avait été chargée en 1980 par un client de faire des démarches en vue d'obtenir une rente invalidité, tâche dont elle s'acquitta. Là n'est pas le problème. Le client obtint une rente de 2800 fr. plus les arriérés de celle-ci représentant plus de 100 000 francs. Note de l'avocat: 7000 fr., somme que le client conteste.

Saisi, le Tribunal cantonal donne gain de cause au client qui voit sa facture passer de 7000 fr. à 2000 fr. Colère de Me Rumo qui adresse alors une lettre au Tribunal cantonal et une lettre à son client dans laquelle il dit vouloir recourir au Tribunal fédéral et insinue que «la rente pourrait être rediscutée».

Le client prend peur et paye très rapidement, deux jours après avoir reçu la lettre, les 5000 francs restants.

Jugement, recours, acquittement, la machine judiciaire se met en marche. Ce n'est pas tant la note d'honoraires de l'avocat qui est en cause ici sinon le procédé usé par l'étude soit une menace, une pression, une contrainte même si dans l'esprit de Me Rumo celle-ci n'a jamais eu place. Me Rumo a toujours dit ne pas avoir voulu être payé sinon défendre son bon droit à savoir la façon dont il avait motivé ses honoraires.

Personnalité du monde dirigeant du football suisse, Me Rumo. (ASL)

Pas d'action dans l'ombre

Dans son jugement, la présidente du tribunal, Mlle Geneviève Fiala, suppléante extraordinaire, a rejeté les arguments de Me Rumo insinuant que son client avait été poussé à recourir et a regretté notamment que Me Rumo ait voulu se faire passer pour la victime dans cette affaire. Selon elle Me Rumo exerçant le métier qui est le sien pouvait prévoir la réaction de son client qui se sentant menacé dans ses intérêts a rapidement passé à la caisse. En revanche, elle a reconnu que Me Rumo n'avait pas agi dans l'ombre et qu'il avait proposé de restituer 2500 francs à la veuve du client, décédé aujourd'hui. En conclusion, donc pas de chantage, pas de contrainte, mais un léger doute subsiste quant à savoir si Me Rumo n'avait pas envisagé que la pression exercée à l'encontre de son client suffirait à clore le dossier. Une question d'éthique en somme. (ATS)

Contre le «Sex-Anzeiger»

Plainte pénale

Après le «Blick», le «Sex-Anzeiger», le pendant alémanique du «Minuit plaisirs», ainsi qu'une autre publication du genre, «Sex ohne Scheu», font l'objet d'une enquête pénale depuis la mi-janvier, a indiqué mercredi un porte-parole de la police municipale zurichoise.

Le distributeur du «Sex-Anzeiger» avait renoncé en début d'année, en accord avec l'éditeur, à la vente de ce magazine dans les kiosques du canton de Zurich. Mais la mesure n'a pas été jugée suffisante.

Le «Sex-Anzeiger» et «Sex ohne Scheu», édités et imprimés à Zurich sont en vente libre partout ailleurs.

L'infraction au Code pénal qui a donné lieu à la plainte, la publication de photographies et d'annonces obscènes et incitant à la débauche, sont cependant commises à Zurich, endroit où ces magazines sont imprimés, a expliqué le porte-parole de la police, qu'ils soient distribués ou non dans le canton. (ATS)

PUBLICITE

Ventes autorisées du 16 janvier au 4 février 1984

De fantastiques affaires à faire!
20% à 50%

benjamin fourrures Lausanne

13, rue Haldimand. 021/20 48 61.
17, rue de Bourg. Galerie du Lido. 021/20 48 63.

SUISSE ALÉMANIQUE

Meurtre involontaire

Au moyen d'un herbicide

Le Tribunal de district de Wil (canton de Saint-Gall) a condamné à 6 mois de prison avec sursis pendant 2 ans, un jardinier de 54 ans qui avait involontairement causé la mort de sa femme en lui faisant avaler un produit herbicide.

Revenant un jour de son travail, l'homme avait utilisé de l'herbicide dans son propre jardin. Il versa le reste du liquide dans une bouteille de sirop pectoral. Six mois plus tard, sa femme malade fut prise d'accès de toux. Son mari voulut lui apporter du soulagement en lui administrant le liquide contenu dans le flacon en question. Soudain, il se souvint avoir versé un poison dans la bouteille et il fit immédiatement transporter son épouse à l'hôpital. Mais, il était trop tard, elle devait succomber le surlendemain. (ATS)

BOÎTE AUX LETTRES

Contradiction

Monsieur le rédacteur,

Par une information publiée dans votre journal le 25 janvier, j'ai appris que le PDC avait pris position au sujet de l'initiative du service civil. Je cite: «... l'initiative doit être rejetée afin qu'un nouveau pas puisse être franchi vers la solution de ce problème de minorité...» Le PDC devrait expliquer le sens de cette phrase qui semble terriblement contradictoire. L'initiative, elle, franchit le pas vers une solution alors que ce problème a été soulevé dans les premières années du siècle. Je n'ai pas eu connaissance d'une solution acceptable proposée par ce parti jusqu'à ce jour puisque la proposition d'Eva Segmüller exclut les motifs politiques, motifs qui font partie de la conscience.

Quant à l'obligation générale de servir présente dans la Constitution, raison également invoquée dans ce communiqué par le PDC, il ne faut pas oublier qu'elle est précédée par le droit à la liberté de conscience pour chaque citoyen.

Le service civil serait une alternative au service militaire; le terme de libre choix est erroné puisqu'il s'agit d'opter entre deux possibilités, la 3e étant toujours la prison. Le service civil ne veut pas vider l'armée de sa substance. Il faut une certaine disponibilité car l'accomplissement de ce service peut créer des difficultés sur le plan familial et professionnel. De plus, la tenue militaire n'a pas perdu beaucoup du prestige qu'elle est censée donner pour les jeunes. L'initiative supprime le jugement du conflit de conscience. Je crois qu'aucun homme, fusse-t-il militaire, ne peut prétendre juger la profondeur des motifs invoqués par d'autres.

Nicole Pletscher

(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.)

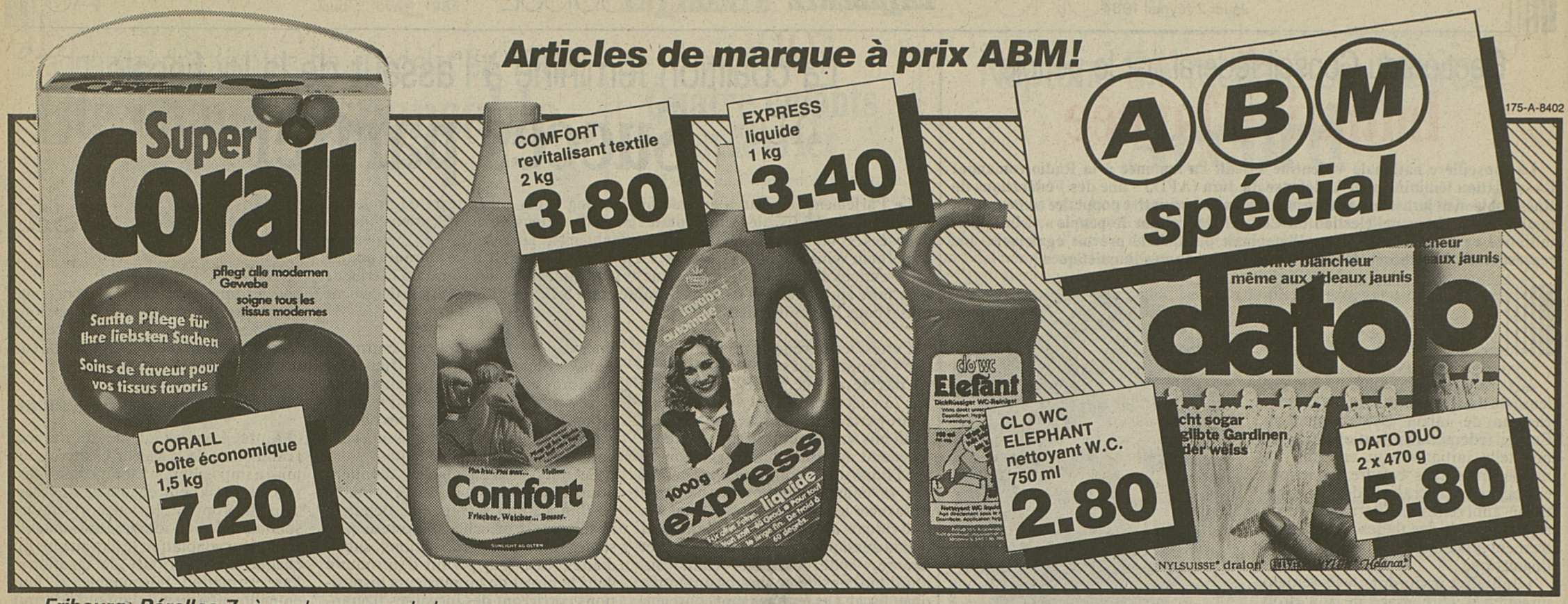

– *Fribourg, Pérolles 7, à quelques pas de la gare.*

Coop-informations:

DANS NOS BOUCHERIES

CÔTELETTES DE PORC

kg **11.90**

DANS NOS BOUCHERIES

RÔTI DE PORC COU

kg **14.90**

SAUCISSES AU FOIE ET AUX CHOUX

kg **7.90**

CHOUX-FLEURS D'ITALIE

kg **1.80**

CITRONS D'ITALIE

kg **1.50**

Le pain s'achète à la Coop

Vous trouverez votre 2me fournée de pains dans les magasins COOP de:

CITY FRIBOURG
BELLEVUE
JURA
STE CÉCILE
GUIN

Le bon pain de notre boulanger

Pain frais
2 fournées par jour

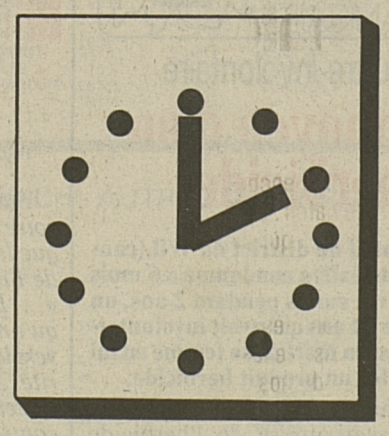

voyez l'horloge au rayon du pain!

Le pain s'achète à la Coop

Assortiment de la 2me livraison:

MI-BLANC	500 gr.	**1.45**
PARISIEN	300 gr.	**1.20**
VIEUX-BOURG	250 gr.	**1.20**
BALLONS	la pièce	**–.45**
TRESSE AU BEURRE *en fin de semaine*	400 gr.	**2.60**

2 × par jour du pain frais

Le bon pain de notre boulanger

Egalement Le Gourmet

Il est temps de songer à réviser votre tondeuse à gazon pour le service d'hiver.
Notre atelier se recommande également pour tondeuses à pivot.
Prises à domicile.
Garage Aux Trois-Etoiles, rte Lac-Noir 502,
1722 Bourguillon
☎ 037/22 45 24
17-1700

MONACO
Auto-Moto Club de la Gruyère

1er	2755
2e	1934
3e	1236
4e	1764
5e	3018

Les lots sont à retirer jusqu'au 10 février 1984 chez **Jean-Pierre Mussilier à Broc**
☎ 029/6 18 85.
17-12074

Occasions sûres avec garantie

Fiat 131 Racing, 1981
Fiat 131 2000 TC, 1981
Fiat 131 2000, 1982
Fiat 131 Pan, 2000, 1983
Fiat 132 2000, 1978
Lancia 2000 Coupé, 1979
Mercedes 280 S, 1976
Audi 200 Turbo, 1982
Ford Granada 2,31
Peugeot 305, 1979
AMC 4x4, 1981
Tous ces véhicules sont expertisées, avec garantie.

Garage Spicher & Cie SA
rte de la Glâne 39-41
1700 Fribourg
☎ 037/24 24 01
demandez M. Jungo
Après heures de travail
☎ 037/44 17 14

SCHUMACHER. GLATTFELDER P 3/84

Pour 16'290 francs, je vous propose la Championne du monde des rallyes en tenue d'élégante berline grande routière. La **LANCIA PRISMA.** Venez me rendre visite pour un essai routier.

La Lancia Prisma 1500 (85 ch) est à vous pour Fr. 16'290. La 1600 (105 ch), pour Fr. 18'240. Chaque voiture est livrable avec équipement complet de série.

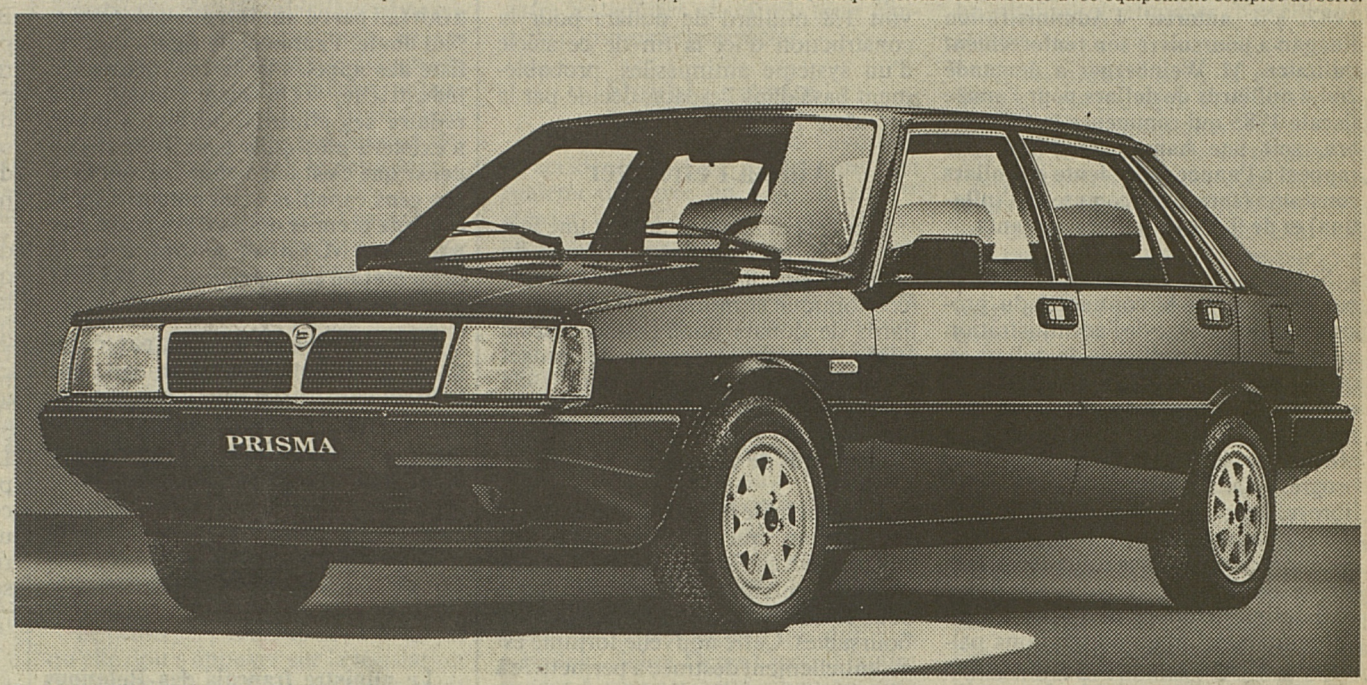

Jantes en alliage léger en option.

SPICHER & CIE. S.A.
Route de la Glâne 39–41, 1700 Fribourg

LANCIA

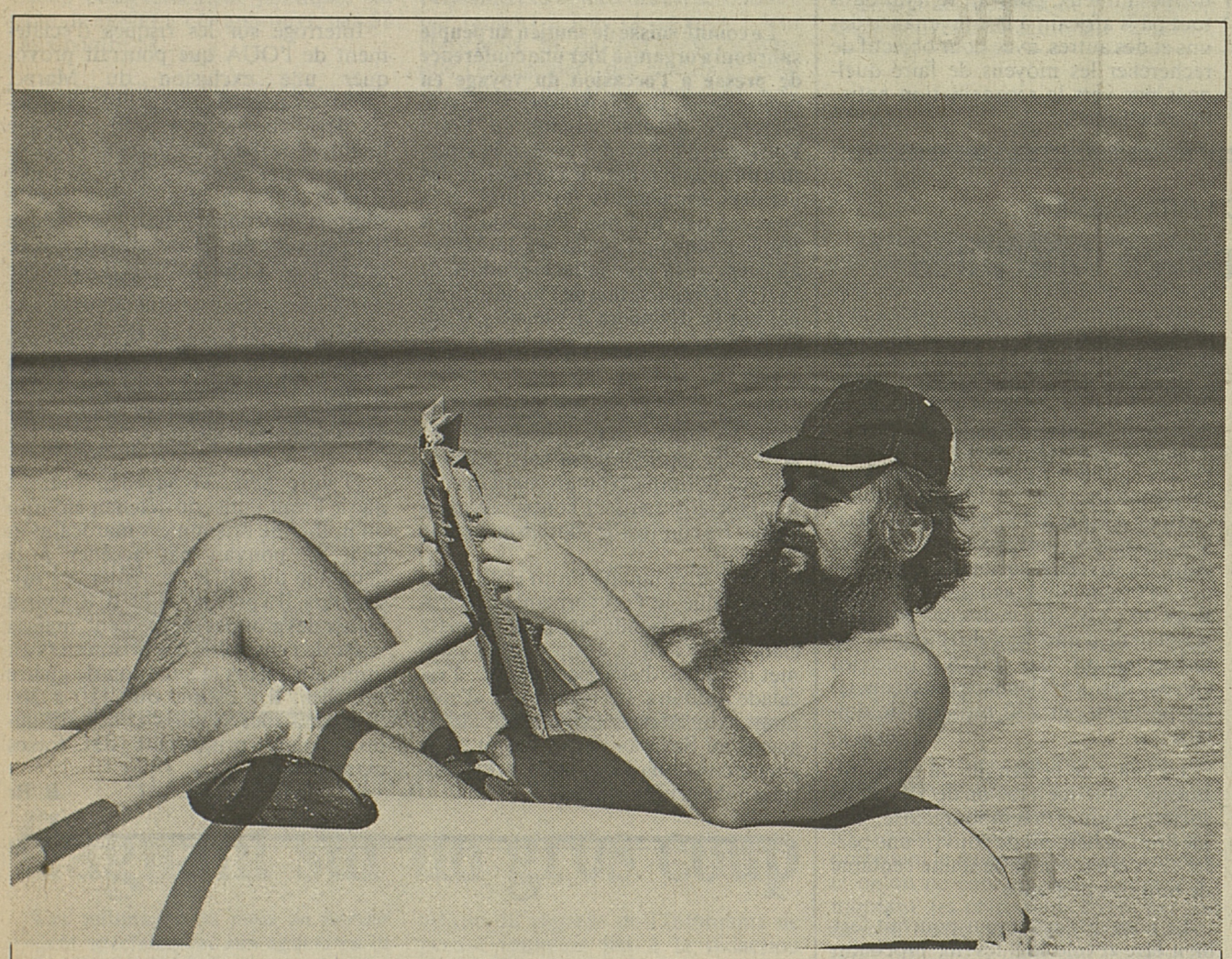

Vivez agréablement vos rêves de loup de mer ..avec les croisières fluviales de Popularis.

En lieu et place d'une mer agitée, seul votre enthousiasme sera débordant! Les croisières fluviales sont l'une de nos spécialités depuis de nombreuses années. Notre offre vous en convaincra. De Vienne à la Bulgarie, en passant par Budapest et Belgrade, on peut admirer **pour 1090 francs déjà,** les splendides paysages du Danube tout en jouissant d'une atmosphère agréable et délassante à bord d'un magnifique bâteau. Ou alors, au fil des canaux hollandais, lors d'une vie à bord sans contrainte, découvrir de sites enchanteurs **à partir de 850 francs.** Nous avons beaucoup plus encore à vous offrir nombre d'autres voies fluviales . . . et à des prix qui feraient même rêver ceux qui voudraient rester sur la terre ferme!

Les nouveaux catalogues sont disponibles dans toutes les agences de voyages Popularis. Ne tardez pas et profitez, par la même occasion, de nos conseils personnalisés et gratuits!

La nouvelle vague **popularis**

Comparez!

A Fribourg 17, rue de Lausanne 037/22 61 63/64 **Lausanne** 5, rue Chaucrau 021/20 65 31 et **à Vevey** Centre Commercial 021/51 33 88.

F & W Communications

Notre but est:
donner satisfaction à notre clientèle avec un programme de vente de haute qualité dans le domaine de la technique de soudure.
Nous cherchons pour les cantons de FR, NE, JU, partie BE et VD un

collaborateur au service extérieur

Notre programme de vente se compose de postes et outillages de soudure autogène, chalumeaux à chauffer au propane, postes de soudure MIG/MAG, TIG et de découpage au PLSMA.

Tâches principales:
- vente de nos produits
- conseiller notre clientèle existante
- acquisition de nouveaux clients

Nous demandons:
- formation technique avec expérience dans la technique de soudure
- très bonne connaissance de la langue allemande, si possible bilingue
- âge environ 25-35 ans

Nous offrons:
- formation approfondie à nos usines en Suisse et à l'étranger
- soutien à la vente
- champ libre pour initiatives personnelles
- conditions de travail modernes

Si ce travail vous intéresse, veuillez nous adresser votre offre de service, accompagnée des renseignements habituels, ou téléphonez à M. Dupuis pour demander les informations nécessaires.

149.220318

AUTOGEN ENDRESS AG HORGEN

Oberdorfstrasse 45
8812 Horgen
Telefon 01 · 725 21 21

Chenil de la Clairière
vend
plusieurs
SETTERS IRLANDAIS
de tout âge
avec pedigree.
Bas prix.
Cause rénovation.
ROSÉ
☎ 037/ 30 12 97
17-54603

A vendre
PEUGEOT 305 GLS
1979, 70000 km,
expertisée,
comme neuve.
Fr. 4900.–

Garage Beau-Site
Agence Peugeot
Fribourg
☎ **037/24 28 00**
17-644

X

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037-811131
61 M3

Projet de budget américain pour 1985

Défense vorace

Le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, a promis hier au Congrès que l'augmentation budgétaire du Pentagone «pourrait commencer à ralentir fortement» l'année fiscale 1987 s'il autorise l'Administration Reagan à poursuivre son renforcement militaire. M. Weinberger a demandé 264,4 milliards de dollars pour l'année fiscale 1985 qui commence le 1er octobre, soit une hausse de 14,5% par rapport à l'année précédente en dollars constants (sans tenir compte de l'inflation) et de 9,3% en dollars courants.

Si le projet de budget est approuvé par le Congrès, le coût total du programme de défense de l'administration atteindra 883,3 milliards de dollars en quatre ans depuis qu'elle a entrepris de «réarmer l'Amérique». Dans un rapport de 297 pages, M. Weinberger a affirmé: «Nous avons fait de grands progrès» dans la restauration de l'équilibre militaire avec l'Union soviétique. Il a condamné, avec M. Reagan, «une décennie de négligence» due aux précédentes administrations qui ont laissé s'affaiblir la défense américaine. «Malheureusement, nous ne pouvons pallier une décennie de négligence en trois ans d'accroissement des budgets militaires», a dit M. Weinberger.

«Si nous nous arrêtons à mi-chemin, nous ne ferons que compromettre les progrès réalisés ces dernières années et inciter à la fois les alliés et les adversaires à supposer que les Etats-Unis ne peuvent affirmer ni leur volonté ni leur leadership», a-t-il ajouté. Pour le secrétaire à la Défense, les Etats-Unis n'ont pas retrouvé une égalité sur le plan militaire avec les Soviétiques. Le projet de budget 1985 prévoit 1,8 milliard de dollars pour la construction d'ici la fin de ce siècle d'un système antimissiles, probablement basé dans l'espace, décidé par le président Reagan.

Aide à l'étranger

L'Egypte et Israël se taillent une fois de plus la part du lion du projet de budget d'aide américaine à l'étranger (économique et militaire) de 15,2 milliards de dollars pour l'année fiscale 1985. Au total, le projet de budget d'assistance à la sécurité pour 1985 s'élève à 6,36 milliards de dollars, alors que celui de l'aide économique atteint 9,3 milliards de dollars.

La principale nouveauté de ce projet est l'accent qui est mis à l'octroi, notamment à l'Egypte et à Israël, d'aide militaire sous forme de dons plutôt que sous forme de crédits militaires remboursables. Cette nouvelle formule est essentiellement destinée à permettrre à certains pays «stratégiquement importants» pour les Etats-Unis d'éviter toute augmentation «potentiellement destabilisatrice» de leur dette envers Washington, a expliqué M. William Schneider, sous-secrétaire d'Etat pour l'aide à la sécurité.

M. Schneider a précisé qu'Israël et l'Egypte étaient appelés à recevoir en 1985 plus de 43% du budget d'aide militaire, soit 1,4 milliard de dollars pour Israël et 1,1 milliard de dollars pour l'Egypte.

(AP/AFP)

L'Amérique des forts

Le projet de budget rendu public hier par Ronald Reagan est en tous points conforme à sa doctrine politique: priorité à la Défense, compression des dépenses intérieures – notamment celles consacrées au domaine social – refus d'accroître la pression fiscale et déficit budgétaire extrêmement élevé pour la 3e année consécutive.

COMMENTAIRE

Aucune surprise donc, si ce n'est la forte connotation électorale du projet qui va devoir maintenant affronter le Congrès. Confiant dans les sondages qui lui donnent le vent en poupe, Reagan ne tient évidemment pas à changer brusquement de cap, pour «déboussoler» sa cohorte de sympathisants. Il tient au contraire à parachever l'œuvre, en présentant une continuité dans l'action politique qu'il a engagée dès son arrivée à la Maison-Blanche.

L'augmentation continue des dépenses militaires? Qu'à cela ne tienne, l'Amérique n'a jamais été aussi puissante... L'amoncellement des déficits budgétaires? Qu'importe pour l'instant, du moment que la reprise est amorcée et qu'il faut la consolider... La compression des dépenses sociales? Indispensable, puisque l'Etat providence n'a plus cours aujourd'hui...

Mais cette Amérique de la puissance militaire retrouvée et de la reprise économique amorcée est-elle bien représentative d'une population, dont les laissés-pour-compte grossissent de jour en jour les rangs de l'opposition? Car, si le nombre de chômeurs a diminué, si l'inflation a reculé, le prix à payer pour les plus défavorisés apparaît exagérément élevé.

Naguère, vitrine économique et sociale de l'Occident, l'Amérique a aujourd'hui ses mendiants, ses soupes populaires, ses quartiers de marginaux... La puissance et la vitalité prônées par Reagan ne laissent aucune place aux plus faibles, impitoyablement sacrifiés sur l'autel du progrès et de la rentabilité. Mais le rouleau compresseur reaganien pourrait bien être stoppé par quelques grains de sable égarés parmi les rouages...

Charles Bays

Suppression d'emplois chez Citroën

4500 personnes seraient concernées

DE PARIS BARBARA SPEZIALI

Après Talbot, Citroën. Jacques Calvet, PDG du groupe PSA, vient en effet d'annoncer qu'il lui faudra procéder à une diminution des effectifs chez Citroën. Il y a quelques jours Renault avait fait part d'une intention identique. Nul doute, l'automobile figure dans la liste des appelés de la restructuration industrielle. «Ou bien Citroën doit réduire ses effectifs, ou bien Citroën n'existera plus dans trois ans; si l'on pense que c'est une bonne maison avec des gens capables et un potentiel technique de premier ordre, il faudra passer par là»: M. Calvet a profité de la présentation en Espagne de la 205 GTI pour lancer la nouvelle.

Une nouvelle qui n'est pas étonnante car tout le monde sait que Citroën constitue aujourd'hui la principale source de pertes financières du groupe PSA. En 1982, Citroën a perdu 1,17 milliard, les résultats ne seront pas meilleurs en 1983. La société aura même dépassé les découverts qu'accepte de financer son pool bancaire. Bref, il y a urgence. «Depuis 1981, précise Jacques Calvet, Citroën n'a pas réalisé de gains de productivité. Or, les effets conjugués de l'alourdissement des charges et du chômage technique sont responsables d'un retard de productivité de l'ordre de 15%. Ce n'est pas tenable».

Mais cette fois-ci – Talbot aura servi de leçon – il faudra agir en douceur. Ce qui ne sera pas facile. De nouveau, c'est la région parisienne qui est touchée, que seules les usines d'Aulnay, de Levallois et de Nanterre sont concernées. Ouvrir cependant un conflit à Aulnay (usine de ferrage, d'assemblage et de peinture des CX, des Visa et des LNA) c'est courir le risque d'interrompre la production de ces modèles sans compter qu'Aulnay est la principale usine parisienne, que la CGT est majoritaire et que les immigrés, nombreux, sont mieux organisés qu'à Poissy.

Aide au retour

La douceur, donc. C'est ainsi que l'on parle de suppression d'emplois et qu'il ne devrait y avoir que peu de licenciements. M. Calvet s'est refusé à avancer un chiffre. Toutefois, on estime le sureffectif à environ 4500 personnes. La direction a déjà supprimé les intérimaires, multiplié les jours de chômage technique, il n'y a eu aucune embauche cette année. Mais cela ne suffit pas. On songe aux préretraites, aux mutations dans d'autres usines du groupe et aussi à l'aide au retour des immigrés – qui apparaît comme être la nouvelle panacée. M. Calvet a déclaré être très favorable à cette solution.

Chez Renault également, où d'après le Parti socialiste 10 000 emplois vont être supprimés, la direction a décidé de mettre en place des bureaux d'accueil pour sonder les candidats au départ volontaire. La régie se propose ainsi de leur assurer, outre une aide financière, une formation. Pourra-t-on de la sorte éviter de provoquer une flambée de colère et de répéter les événements survenus à l'usine Talbot à Poissy? En tout cas, on semble plus prudent.

BS

Cheysson à N'Djamena

Le ministre français des Relations extérieures M. Claude Cheysson a quitté Paris hier en début d'après-midi pour N'Djamena, première étape d'un voyage qui le mènera ensuite à Addis-Abeba et à Tripoli pour examiner, selon le Quai d'Orsay, «les moyens de hâter le rétablissement de la paix au Tchad».

Cette rencontre, ajoute-t-on dans ces mêmes milieux, pourrait se tenir dans tout pays africain à la convenance des uns et des autres, avec pour objectif de rechercher les moyens de faire quelques pas vers la réconciliation nationale au Tchad. (AFP)

Dettes du «Banco Ambrosiano»

Grandes manœuvres vaticanes

La banque vaticane, l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), serait disposée à payer une partie des dettes de l'ancien Banco Ambrosiano mais pour cela il lui faut des liquidités. Les rumeurs vont bon train ces derniers jours, la dernière émanant du très sérieux «Wall Street Journal». Dans son édition de mardi, celui-ci a affirmé que l'IOR serait sur le point de vendre sa filiale luganaise, le Banco di Roma per la Svizzera. Interrogé mercredi par l'ATS, un porte-parole de la banque a qualifié l'information de «ragot».

L'IOR possède 51% des actions du Banco di Roma per la Svizzera dont le total du bilan avait atteint en 1982 la somme de 2,45 milliards de francs.

La conclusion d'un accord entre la banque vaticane et les créanciers du Banco Ambrosiano Holding lèverait le dernier obstacle à la signature du nouveau concordat entre l'Italie et le Vatican. Un premier pas dans l'obtention des liquidités a été réalisé avec la cession par l'IOR de la société Vianini, une importante entreprise de construction de la Péninsule. L'opération aurait rapporté entre 40 à 80 millions de francs suisses au Vatican, estime-t-on de source bien informée en Italie.

Par ailleurs, l'IOR serait également à la recherche de prêts sur les marchés des capitaux londonien et américain, confirmait-on récemment de source bancaire.

Le montant des créances détenues envers le Banco Ambrosiano Holding, Luxembourg, par 88 instituts financiers est estimé à 450 millions de dollars, correspondant aux prêts disparus dans les diverses sociétés panaméennes à l'origine du krach de l'empire de Roberto Calvi. Plusieurs de ces sociétés étaient contrôlées directement ou indirectement par l'IOR. L'accord entre ce dernier et les banques créancières porterait sur 230 millions de dollars.

La vente de la Banque du Gothard, Lugano, détenue à raison de 51% par la société holding luxembourgeoise, permettrait également de couvrir une partie des dettes. On parle d'une centaine de millions de francs.

Le nom de l'acquéreur pourrait fort bien être révélé le 9 février prochain, lors d'une conférence de presse donnée par la Banque du Gothard à Zurich pour présenter officiellement ses résultats. (ATS)

Nomination du nouvel archevêque de New York

A la tête de la croisade antinucléaire

Nous avons annoncé hier, par une dépêche d'agence (ATS-Reuter) la nomination du nouvel archevêque de New York, Mgr John J. O'Connor, qui succède au cardinal Terence J. Cooke, décédé l'automne dernier.

Dans cette information, Mgr O'Connor était présenté comme «conservateur». Encore que la notion de «conservatisme» ne soit pas facile à définir et qu'elle ne recouvre pas les mêmes réalités en Europe et aux Etats-Unis, on peut admettre la chose comme possible.

Mais la dépêche ajoutait que Mgr O'Connor est le «signataire avec quatre autres évêques américains d'une lettre pastorale controversée sur les armes nucléaires». Cette remarque donnerait à penser que Mgr O'Connor aurait avec trois autres évêques défendu sur la question de l'armement atomique et la dissuasion une position différente de celle que la quasi-unanimité des évêques américains ont exprimée dans leur lettre, connue de tout le monde, intitulée «Le défi de la paix».

En réalité Mgr O'Connor – et c'est là que la confusion est impardonnable – est l'un des quatre évêques qui furent choisis par Mgr Joseph Bernardin (actuellement cardinal), archevêque de Chicago, pour mettre au point et rédiger la lettre en question, les trois autres étant NN SS George A Fulcher, auxiliaire de Colombus, Daniel Reilly, évêque de Norwich et Thomas Gumbleton, auxiliaire de Detroit.

Il faut cependant noter le fait, qui serait considéré comme singulier partout ailleurs qu'aux Etats-Unis, que c'est l'un des «promoteurs» de la lettre antinucléaire de l'épiscopat des USA qui soit nommé archevêque de New York, fonction qui traditionnellement va de pair avec celle de «vicaire aux armées».

ady

Le prochain objectif du Front Polisario

Exclure le Maroc de l'OUA

Le comité suisse de soutien au peuple sahraoui a organisé hier une conférence de presse à l'occasion du voyage en Suisse de M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du Front Polisario. M. Sayed a évoqué la situation du peuple sahraoui à la lumière des derniers événements du Maroc et a annoncé que le Front Polisario allait tenter d'obtenir l'exclusion du Maroc au cours de la prochaine assemblée de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) qui se déroulera à Conakry (Guinée).

M. Sayed, qui arrivait de Berne, est venu en Suisse afin de renforcer des «contacts confidentiels» avec certains milieux politiques (notamment avec le Parti socialiste suisse), contacts organisés par les comités de soutien au peuple sahraoui.

Le représentant du Front Polisario a déclaré que le Gouvernement marocain avait répondu au plan de paix élaboré par l'OUA à son dernier sommet d'Addis-Abeba, par un plan d'escalade militaire. Il a estimé que «l'économie du Maroc est malade de la guerre au Sahara» et que l'arrêt de la guerre constituait la première revendication du peuple marocain.

Interrogé sur les risques d'éclatement de l'OUA que pourrait provoquer une exclusion du Maroc, M. Sayed a déclaré que le Front Polisario bénéficiait d'un «soutien presque unanime des pays membres de l'OUA» et en premier lieu de l'Algérie, son allié le plus sûr. Il a aussi estimé que le sommet de Conakry était hypothéqué par l'attitude du Maroc, attitude qui ne serait pas conforme à la Charte de l'OUA.

Or, toujours selon M. Sayed, le non-respect de la Charte, basée sur les frontières héritées de l'époque coloniale, risquerait d'entraîner «l'embrasement de toute l'Afrique».

D'autre part, M. Sayed a indiqué que le Front Polisario détenait environ un millier de prisonniers marocains et qu'il ne pouvait pas accéder à la demande du CICR de visiter ces prisonniers. Il a précisé: «Le CICR pourra visiter des groupes séparément, mais la visite de l'ensemble des prisonniers est impossible dans la situation de guerre actuelle». Il a estimé que 180 à 200 Sahraouis (des familles et des militaires) étaient prisonniers des forces marocaines.

R. Rr

PUBLICITÉ

Swissair: Genève – Barcelone et retour, y compris 4 nuits à l'hôtel pour 560 francs. Et parcourez quinze siècles d'histoire en flânant au Barrio Gótico.

Un des 28 arrangements Le flâneur de Swissair, programme d'été. Sont compris: vol de ligne, transferts, logement en chambre double avec bain/WC et petit déjeuner. Toutes taxes comprises.

Swissair Genève (022) 99 31 11, interne 2209, Swissair Lausanne (021) 20 50 11, Swissair Neuchâtel (038) 24 65 65 et votre agence de voyages IATA se feront un plaisir de vous remettre la nouvelle brochure Le flâneur de Swissair et vous fourniront volontiers de plus amples renseignements, y compris les dates des départs pour Pâques, l'Ascension et Pentecôte.

swissair

120 délégués se prononcent sur le service civil

Non sec et sonnant

Le PDC fribourgeois ne veut pas du service civil tel qu'il est proposé au peuple suisse le 26 février prochain. Il l'a clairement exprimé hier soir à Marsens, par 115 voix contre 1, celle d'une femme...L'assemblée des délégués, qui avait encore à se prononcer sur les autres objets des prochaines votations, les a tous acceptés, mais avec une réticence certaine pour la loi cantonale sur les armes et les munitions.

PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN PDC

Ouvrant l'assemblée avec une énergie convaincue, le président cantonal Martin Nicoulin félicita ses troupes d'avoir «opéré le bon choix» lors de la dernière assemblée, le 23 juin 1983, un choix qui a permis de maintenir quatre hommes du parti aux Chambres fédérales. «Quand nous agissons unis, lança M. Nicoulin, nous gagnons presque à coup sûr!» Le président s'étonna ensuite de la «stratégie de l'incohérence» adoptée par le Parti socialiste dans le débat sur la participation au Conseil fédéral. Si les socialistes se retirent, il sera logique que les autres partis pratiquent la fermeture, avertit le président.

Les trois objets cantonaux de votations ont été présentés les premiers au verdict des délégués. L'abaissement de la majorité civique à 18 ans a été décrit par Jean-Luc Baechler comme logique dans la mesure où la jeunesse a évolué, notamment quant à sa maturité physique et à la précocité de son intérêt pour la vie politique. M. Baechler a relevé que la majorité civique avait été abaissée dans tous les pays voisins sans aucun bouleversement politique. Au vote, le projet a été approuvé par 88 voix contre 14.

Le conseiller d'Etat Edouard Gremaud a ensuite exposé les deux autres projets. Le crédit routier de 16 millions de francs ne devait donner lieu à aucune discussion. Il a été accepté par 116 délégués contre 2. Mais la loi sur les armes, dont le but est de «mieux protéger la vie de chacun», a été vivement combattue par Franz Aebischer, président de la Société de tir de la ville de Fribourg. A M. Gremaud selon lequel «personne n'a à craindre l'application de cette loi, si ce n'est les gens mal intentionnés», M. Aebischer répond que l'urgence de cette loi n'est pas démontrée et que les criminels ont de toute façon un marché parallèle pour se procurer des armes. Pour M.Aebischer, un droit libéral en matière de port d'arme est important dans le cadre de la préparation morale de la population à la défense. Le représentant des tireurs sera minorisé au vote, mais par 59 voix contre 44 seulement.

Le conseiller national Paul Zbinden soutenait ensuite les deux objets «routiers» du scrutin fédéral du 26 février, l'introduction d'une taxe poids lourds et celle d'une vignette pour tous les usagers des autoroutes. M. Zbinden estime qu'on a trouvé là un bon moyen de lutter contre l'augmentation du déficit de l'Etat central, les usagers de la route ne couvrant pas, actuellement, les frais occasionnés par le trafic. Ce n'est pas l'avis de Hugo Corpataux, qui est intervenu pour déclarer «injuste» la vignette autoroutière, les automobilistes payant entièrement les routes nationales à travers la taxe sur les carburants. L'assemblée se prononça pourtant en faveur des deux projets, à 4 contre 1.

Désobéissance secondaire

Le point chaud de la soirée, l'initiative pour un authentique service civil était présentée par deux contradicteurs, Michel Bavaud, professeur à l'Ecole normale (partisan) et Dominique de Buman, membre du comité directeur du PDC (opposant). M. Bavaud expliqua que l'initiative ne supprimerait pas l'obligation de servir, mais que la Suisse ne pouvait pas rester le seul pays d'Europe avec la Turquie et Chypre sans statut pour les objecteurs de conscience. Pour l'orateur, la désobéissance des objecteurs est secondaire par rapport à leur obéissance à leur conscience. M. Bavaud pense en outre que l'engagement des soldats et celui des adeptes du service civil sont comparables, et que la durée prévue pour le service civil – une année et demie – permet de tester la solidité des convictions d'un jeune homme.

Autre son de cloche chez M. de Buman, pour qui la durée ne constitue pas du tout une preuve puisque tous les cadres de l'armée effectuent eux aussi plus de 18 mois de service. D'autre part, accepter les motifs politiques de refuser le service militaire revient à ouvrir la porte à une objection contre d'autres devoirs civiques, tels que l'obligation de payer des impôts par exemple. M. de Buman a ensuite rappelé que la Bible reconnaît la légitime défense. Pour lui, enfin, les partisans de l'initiative s'octroient le monopole de la paix au détriment des soldats. Ces arguments ont sans doute convaincu l'assemblée puisque celle-ci s'est prononcée de manière on ne peut plus nette contre l'initiative.

AG

Nouvelle loi sur l'assurance-maladie

Encore en rodage

Il faudra plusieurs années pour roder la nouvelle loi sur l'assurance-maladie. Il sera peut-être même nécessaire d'en revoir l'une ou l'autre disposition afin d'empêcher les abus qu'elle rend possibles. D'autre part, certaines de ses conséquences n'avaient pas été envisagées par les caisses-maladie notamment. Le conseiller d'Etat Denis Clerc, directeur de la Santé publique et des Affaires sociales, a fait le point hier.

La loi cantonale sur l'assurance-maladie, entrée en vigueur le 1er janvier dernier, est issue d'une initiative lancée en 1971. Sa gestation fut longue et mouvementée jusqu'à son adoption par le Grand Conseil. Nouveaux remous au moment de l'élaboration du règlement d'exécution et de la convention avec les caisses-maladie. Celles-ci ne s'étaient pas rendu compte auparavant de certaines conséquences financières de la loi. Elles voulurent la corriger par le truchement des dispositions d'application. Mais le Conseil d'Etat a tenu à respecter les décisions du législateur.

Le principal handicap de cette loi est qu'elle doit s'appuyer sur la législation fédérale en la matière qui ne prévoit pas l'obligation de s'assurer. Cela ne permet pas de calculer les cotisations en fonction des revenus. Conséquence: les cotisations sont identiques dans toutes les classes de revenus et l'Etat doit rétablir un certain équilibre en distribuant des subventions aux personnes de condition modeste.

Une surprise et quelques problèmes ont surgi au moment de l'application de la nouvelle loi cantonale. D'abord, toutes les communes, à six exceptions près, avaient déjà introduit l'obligation de s'assurer. Or on a découvert que de nombreuses personnes avaient passé entre les gouttes en raison d'un contrôle communal trop lâche.

Double emploi

Ensuite, la Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA), obligatoire, est également entrée en vigueur au 1er janvier 1984. Or, la loi cantonale sur l'assurance-maladie impose la couverture des frais de soins en cas d'accident, mais de façon subsidiaire. Il n'y aura pas de cumul des prestations. Par contre, il y a surassurance, les salariés payant une partie des cotisations pour un risque que la caisse n'aura pas à couvrir.

Ce fait a été admis par le Concordat suisse des caisses-maladie. Elles n'envisagent toutefois pas de différence de traitement entre les salariés soumis à la LAA et les autres personnes. Explication: ces montants payés à double ne sont pas très élevés (environ 5% de la cotisation), mais surtout très difficiles à évaluer. Selon Denis Clerc, il faudra songer à corriger cette situation lorsqu'on sera en possession de chiffres précis.

Gare aux abus!

La nouvelle loi, de par l'amélioration qu'elle offre, entraîne une augmentation des coûts, donc des cotisations. Elle présente aussi un risque d'abus. L'obligation d'assurer les gens dès leur prise de domicile dans le canton pourrait provoquer une forme de tourisme médical. Par exemple, une personne non assurée peut venir déposer ses papiers à Fribourg, s'y faire hospitaliser et retourner chez elle sitôt remise.

La loi prévoit aussi la couverture intégrale en chambre commune d'un établissement hospitalier public, quel que soit le système de facturation (à l'acte ou forfait). Dès lors, les hôpitaux pourraient facturer le 100% des coûts aux caisses. Pour l'Hôpital cantonal, cela représenterait 450 francs par jour. Si les hôpitaux de district faisaient usage de cette possibilité, la loi sur les hôpitaux deviendrait caduque. Les communes n'en seraient peut-être pas mécontentes, mais les caisses-maladie s'enfonceraient un peu plus.

Un oubli

Enfin, les prestations en cas d'hospitalisation sont servies désormais sans limite de durée. Qu'en est-il des malades qui ont épuisé les 720 jours prévus dans l'ancien système? La loi ne le dit pas. Il semble toutefois que les caisses consentent à «effacer l'ardoise» et admettent que ces personnes retrouvent leur droit à la couverture des frais d'hospitalisation.

Ces améliorations sont justifiées, a conclu Denis Clerc, mais elles comportent des risques et le Conseil d'Etat reste attentif. Si besoin est, il prendra, d'entente avec les caisses-maladie, les dispositions nécessaires à parer aux abus éventuels.

MN

L'aide de l'Etat aux petits revenus

Les communes qui se défilent

La nouvelle loi sur l'assurance-maladie prévoit aussi une aide financière aux personnes de condition modeste. Deux millions de francs seront versés en 1984 à ce titre. L'examen des dossiers présentés a réservé une surprise puisque 460 d'entre eux concernaient des rentiers AVS ou AI ayant droit aux prestations complémentaires mais n'en bénéficiant pas. Denis Clerc accuse en partie les communes.

3888 personnes recevront cette année une subvention pour l'assurance-maladie. Cela représente un montant total de cotisations d'environ 2,6 millions de francs. Compte tenu du budget, l'aide de l'Etat s'élèvera à deux millions de francs, soit 75% des cotisations subventionnées, soit encore une moyenne annuelle de 515 francs par personne.

Il faut relever que l'aide versée en 1984 a été calculée sur les cotisations de 1983. Ce décalage demeurera puisque les demandes sont présentées l'année précédant le paiement des subventions et qu'on ne connaît pas à l'avance le montant des cotisations fixées par les caisses. Autre précision: seule l'assurance obligatoire minimale est prise en compte, les suppléments restant à la charge des assurés.

Deux millions imprévus

Les personnes non bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI doivent présenter une demande d'aide. L'an passé, 925 requêtes ont été acceptées. L'étude de ces dossiers a permis de découvrir parmi elles 460 personnes qui auraient droit à la prestation complémentaire. La Caisse cantonale AVS va leur signaler la chose et les inviter à présenter une demande dans ce sens. Si toutes le font, il en coûtera deux millions de plus à l'Etat.

Les dossiers des bénéficiaires de prestations complémentaires sont par contre examinés d'office. L'aide leur est allouée dans la mesure où la cotisation de l'assurance-maladie n'est pas déjà comprise dans la rente complémentaire.

Les demandes d'aide pour 1985 sont à déposer au bureau communal jusqu'au 31 mars 1984. Il doit s'agir de demandes individuelles, mais une seule formule est à remplir par famille, selon le système des déclarations d'impôts. Les personnes qui ont obtenu une aide pour 1984 sont dispensées de refaire une demande mais doivent envoyer à la Caisse de compensation AVS une autre attestation de leur caisse-maladie, afin qu'il soit tenu compte des nouvelles cotisations.

Les revenus déterminants annuels donnant droit aux subventions ne doivent pas atteindre les limites suivantes: 11 400 francs pour une personne seule; 17 100 francs pour un couple. Supplément par enfant pour les deux premiers enfants 5700 francs.

Faux calcul

Des critiques ont été émises quant à la carence d'information dans ce domaine. Selon Denis Clerc, la documentation est adressée aux communes dont les services sociaux doivent contacter les personnes concernées, les informer et les aider à remplir les formules. L'année dernière, 80 communes sur 260 n'ont présenté aucune demande d'aide. Certaines auraient agi ainsi afin de ne pas payer de subventions. Or, c'est un faux calcul car cette charge sera répartie entre toutes les communes, au prorata de leur population.

MN

40 appels à l'Infomanie en janvier

Gagnant sur un gros coup

Les infomanes du mois de janvier étaient spécialement aux aguets en ce début d'année, période creuse pour l'actualité. Une quarantaine d'appels sont parvenus au 243 343 pour signaler des événements touchant de près la vie locale. Et, en cette période de routes dangereuses, les accidents de la circulation ne représentaient pas – pour une fois – la majorité des informations reçues. Le lecteur qui nous a signalé une «opération policière» au carrefour de l'autoroute de Matran recevra ce mois la prime de 100 francs.

Celui-ci a été à l'origine de la publication, les 26 et 27 janvier dernier, de deux informations sur cette opération qui a permis l'arrestation de huit personnes impliquées dans un trafic portant sur 40 kg de haschich. Cet heureux réflexe du gagnant de l'Infomanie ne permit toutefois pas à la rédaction d'exploiter totalement et exclusivement la nouvelle, la Police de sûreté ne voulant pas confirmer le jour même qu'elle était sur un gros coup. Les circonstances exactes de l'affaire furent révélées 24 heures plus tard à la presse.

Deux appels ont en outre particulièrement retenu l'attention de la rédaction. Ils relataient deux événements frappant l'environnement de la ville de Fribourg. Le 2 janvier, d'abord, l'effondrement d'un pan de falaise dans la Sarine. L'abattage, ensuite, d'un arbre aux Grand-Places. Et il y eut le signalement de tout un lot d'événements désagréables si ce n'est pas tragiques: panne de Telenet, alerte à la bombe au Collège Saint-Michel, prise d'otages à Lausanne ou explosion d'une conduite à l'Hôtel de Ville. Tous ces appels seront récompensés d'une prime de dix francs.

Rappelons que 243 343 est une ligne directe exclusivement destinée à la réception d'informations. L'Infomanie ne peut en aucun cas fournir des renseignements d'ordre administratif ou concernant l'Imprimerie Saint-Paul. L'Infomanie répond 24 heures sur 24; en l'absence des rédacteurs de «La Liberté», les appels sont enregistrés. (Lib.)

ACCIDENTS

Schmitten

Issue fatale

Le jeune Béat Ulrich, âgé de 9 ans, domicilié à Schmitten est décédé la nuit dernière à l'hôpital de l'Ile à Berne des suites de l'accident qu'il avait eu mardi à 17 h. 30 à Schmitten. (Lib.)

Universitaires au cœur d'un grand magasin

Se faire la main hors les murs

On reproche souvent aux universités de dispenser un enseignement théorique parfois très éloigné des réalités matérielles. C'est pour remédier à ce reproche que le professeur Ernst-Bernd Blümle, de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Fribourg, a envoyé sur le terrain la soixantaine d'étudiants francophones de son séminaire de marketing. Ces étudiants de 3e et 4e année séjournent ainsi toute la semaine dans les rayons du grand magasin «Placette» pour analyser les motivations de la clientèle.

Par petites équipes dispersées sur tous les étages du grand magasin, se relayant afin d'être présents à toutes les heures d'ouverture, les étudiants ont l'intention d'interroger environ un millier de clients. Mais que cherchent-ils à savoir? La formulation de leur questionnaire, préparée collectivement aux cours, cherche à connaître la structure de la clientèle. Pour arriver à un résultat, les étudiants interrogent les gens sur cinq points: leur provenance, le moyen de transport utilisé pour venir au magasin, leur fréquence de passage dans celui-ci, leurs motifs et le souvenir qu'ils ont de la publicité du grand magasin où ils sont venus faire leurs emplettes du jour.

Paiement selon le résultat

L'enquête pourrait éventuellement rendre service à la direction de la «Placette» si elle aboutit à des résultats. Y aura-t-il alors rétribution de ceux qui y ont travaillé? Le maître des opérations, M. Blümle, a refusé la proposition du directeur, M. Jean-Luc Nordmann, de payer les étudiants. D'abord, explique-t-il, on ne sait pas s'il se dégagera des résultats de ces interviews. Le professeur ne veut en outre pas que ce travail de séminaire soit l'objet d'une transaction financière. S'il donne satisfaction à l'entreprise, une contribution pourrait être envisagée. De toute façon, conclut le professeur, l'objectif immédiat des étudiants n'est pas de faire du «consulting».

Il s'agit pour eux de mener à bien les trois opérations d'un séminaire cherchant à associer théorie et pratique: la mise en forme du questionnaire, l'interview qui se déroule actuellement, le dépouillement qui permettra de tirer un bilan de l'expérience.

Cette première des futurs licenciés en sciences économiques de l'Université pourrait se dérouler dans d'autres entreprises. Des contacts ont déjà été établis avec certaines firmes afin que les étudiants puissent se faire la main sur des travaux empiriques. Un premier pas vers une collaboration entre l'université et l'entreprise est aujourd'hui tenté par ceux à qui l'on reproche de ne se pencher que sur des problèmes abstraits. La balle est maintenant dans le camp des praticiens.

JBW

Nous sommes toujours plus avantageux

Valable dès le 2. 2. 1984

POUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS
INITIATIVE

Pepsi Cola

boîte

3,3 dl ~~–.70~~

–.45

(1 dl –.13)

Saucisses de Francfort

4 pièces,

180 g ~~3.10~~

1.95

(100 g 1.08)

Chocolat Rast

- Lait des Alpes 100 g ~~1.10~~
- Claretta
  Chocolat blanc suisse aux fruits et noix 100 g ~~1.20~~

–.95

Vin rouge espagnol
Rioja Viña Vial ~~5.45~~
1978
Federico Paternina 75 cl **4.45**
Fr. 1.– meilleur marché (1 dl –.59)

Vin rouge espagnol
Jumilla ~~2.65~~
Villanueva
1 litre **2.25**
(+ dépôt –.40)

Hug
- Bâtons aux noisettes seulement 480 g **2.95** (100 g –.61)
  Gratuit 20% de contenu en plus
- Zwieback seulement 330 g **2.90** (100 g –.88)
  Gratuit 33% de contenu en plus

Chocolat Rast ~~1.40~~
Kirsch
Lindt Lait-Noisettes Lindor ~~1.50~~
Tobler -o-rum 100 g **1.20**

Swiss Fondue ~~7.40~~
prête à l'emploi
4 portions 800 g **5.75** (100 g –.72)

Thon rosé du Japon
155 g 1.85 DUOPACK ~~3.70~~
2 x 155 g **2.90**

Bac Douche
Original et Primavera ~~3.45~~
250 ml **2.85**

Moltex couche-culotte
elastic ~~16.25~~
- Maxi: 9–18 kg, 40 pièces
- Maxi Plus: 9–18 kg, 32 pièces **14.40**
- Normal: 4–10 kg, 60 pièces

Dash 3
Lessive
Nouveau: plus adoucissant ~~16.80~~
5 kg **14.30**

• Pour le remboursement des BONS DE TABAC

30 millions de francs sont prêts à être versés

• Contre l'exploitation des consommateurs par:

Les multinationales

Stoppons les obligations de prix pour les marchandises de tabac imposés par les barons de l'industrie, manipulés en partie par l'étranger.

Les cartels

Abolir par exemple le **CARTEL DE LA BIERE.** Non à la hausse des prix.

Les autorités

Nous ne voulons pas de baillis qui dictent des prix minimaux étatiques dans le commerce des denrées alimentaires et des biens de consommation.

DENNER
SUPERDISCOUNT

DO-5/2284

Fine Eau-de-Vie aux herbes
Dragoner, 40 Vol.-% 1 litre

No 1 dans les spiritueux!

En raison de la nouvelle loi sur les alcools nous ne pouvons plus indiquer les prix. Seulement dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux.

Veuillez signer l'initiative auprès de la prochaine filiale DENNER ou dans un satellite DENNER.

Soutenez vous aussi notre lutte de prix pour les consommateurs.

Pour une élection

Discorde entre étudiants

À L'UNIVERSITÉ

L'AGEF (Association générale des étudiants de l'Université de Fribourg) réagit vivement à l'élection de Martin Schwander, ancien collaborateur de l'agence soviétique Nowosti, au poste de secrétaire général de l'UNES. L'Union nationale des étudiants de Suisse dont fait partie l'AGEF, perdrait sa crédibilité.

Le communiqué de l'Association des étudiants fribourgeois a été diffusé à la presse sous la pression de certains étudiants de la Faculté de droit et de représentants de la Société suisse des étudiants. Pour l'AGEF, la personne élue n'est pas représentative du milieu estudiantin. Le communiqué ajoute que l'Association des étudiants fribourgeois se distance provisoirement de l'UNES et qu'elle se réserve de prendre d'autres mesures. Le porte-parole de l'AGEF explique de son côté que si certains voudraient que cette dernière claque la porte à l'UNES, la majorité des étudiants ne veut pas aller jusque-là pour cette élection contestable.

(Lib.)

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

Dans sa séance du 31 janvier 1984, le Conseil d'Etat a:

- **appris** avec tristesse la mort de Bernard Romanens. Il a rendu hommage à la mémoire du défunt.
- **nommé** en qualité de délégués de l'Etat dans les commissions scolaires: Mme Colette Bosson, à Rue; M. Bernard Raboud, à Broc; M. Frédy Barras, à Châtel-sur-Montsalvens.
- **accepté,** avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de M. Edmond Pfulg, instituteur dans le cercle scolaire de Fribourg.
- **pris** acte de la proclamation comme députés au Grand Conseil de: M. Bernard Cotting, entrepreneur, à Fribourg (pdc); M. Arsène Girard, professeur, à Fribourg (s); M. Francis Favre, syndic, au Crêt (udc-pai).
- **autorisé** les communes de La Tour-de-Trême, Sorens, Romanens, Gurmels, Cressier-sur-Morat, ainsi que la paroisse de Schmitten à procéder à des opérations immobilières. (Com./Lib.)

Agression d'un inconnu pour 15 gr d'héroïne

Tentation d'une expérience ?

DEVANT LE JUGE

«J'ai vu que l'on pouvait devenir dépendant de la drogue. Je savais que si j'allais plus loin, cela pouvait être grave» a déclaré aux juges du Tribunal de la Sarine, un jeune homme impliqué dans un trafic de drogue et une affaire de brigandage. Conscient des effets nocifs des stupéfiants, il a cessé d'en consommer depuis le printemps dernier. Son sevrage a joué un rôle important dans l'appréciation du Tribunal criminel de la Sarine, présidé par M. Pierre-Emmanuel Esseiva, qui a prononcé une peine de seize mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans.

Comme tout un chacun, le jeune homme, qui n'a tout juste pas vingt ans, avait lu des articles dénonçant les effets perfides de la drogue. «J'ai voulu essayer. J'ai été tenté» explique-t-il. Son expérience confirmera les théories... Dès l'été 1982, il fume du haschisch et achète au total 70 grammes de cette drogue pour le prix de 700 francs. S'il lui arrive d'en offrir, il n'en vend par contre jamais.

De passage à Berne pour acheter du «shit», il assiste à un trafic de drogue. Il suit pendant une dizaine de minutes le possesseur de la marchandise. Au moment où celui-ci pénètre dans un immeuble, l'accusé l'agresse. Après une courte bagarre, il réussit à le maîtriser un instant en le tenant par le cou et il subtilise un paquet contenant 15 grammes d'héroïne... avant de prendre ses jambes à son cou.

«Tout d'abord, raconte-t-il, je ne savais que faire de cette marchandise». Mais il connaît un jeune drogué. Il lui donne quinze doses qu'il a confectionnées et lui en remet 90 autres avec mission de les vendre. Bénéfice: quelque 7500 francs ainsi qu'une guitare et un amplificateur qu'il revend pour 600 francs. L'accusé vendra encore deux doses à un inconnu et il consommera les 28 autres soit par aspiration nasale, soit par injection. Tout seul, il apprend à se piquer. «J'avais vu cela à la télé...».

L'argent illicitement gagné sera dépensé en réparation de voitures, réfection d'appartement ainsi qu'achat de vêtements et de disques. Dernière infraction reprochée: la consommation, par aspiration, de deux grammes de cocaïne reçus.

Un «usager récréatif»

A l'aide de savants calculs, la représentante du Ministère public, Mlle Anne Guisolan, démontre que le trafic de drogue, ayant porté sur 107 doses, à savoir 11,88 grammes, est à la limite fatidique. L'affaire, soutient-elle, est encore aggravée par le brigandage, une infraction réprimée d'une peine minimale de six mois d'emprisonnement. Pour la substitut, toute forme d'excuse est exclue car, le prévenu l'a affirmé, il a commis cette infraction à une époque où il n'était pas en état de manque. Tenant toutefois compte du sevrage du jeune homme, elle ne s'oppose pas à un sursis portant sur une peine de dix-huit mois d'emprisonnement.

L'altercation entre l'accusé et un inconnu ne constitue pas un brigandage, mais un vol, plaide le défenseur, M. Jacques Piller, stagiaire. Le butin, explique-t-il, a été acquis grâce à l'habileté du prévenu et le lésé n'a jamais été mis hors d'état de résister. L'accusé, ajoute-t-il, n'est pas un toxicomane profond, mais un «usager récréatif» qui a réussi à «se sortir de la drogue car il s'est rendu compte qu'elle ne lui apportait rien».

Le tribunal a retenu le brigandage et les infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants. Le jeune homme devra s'acquitter des frais de la cause et verser à l'Etat une somme de 3000 francs, acquise par le biais du trafic. (fmj)

Elections complémentaires à Onnens et Essert

Deux fois deux candidats

Des élections complémentaires auront lieu ces prochaines semaines dans deux communes sarinoises où, dans chacune d'elles, un siège est à repourvoir à l'Exécutif local.

A Onnens, deux candidats se présenteront aux électeurs et électrices le 12 février pour occuper le poste devenu vacant à la suite de la disparition tragique de M. Jean-Pierre Piller. Les listes porteront les noms de Mme Marguerite Hausch et de M. Jean-Daniel Burgy.

A Essert, l'élection complémentaire aura lieu le jour des votations fédérales et cantonales, soit le 26 février. Il s'agira de trouver un successeur à M. Michel Dousse qui abandonne son mandat pour raisons professionnelles. Les candidats seront MM. Edouard Kolly, contremaître et Bernard Schwab, conseiller en assurances. Election tacite par contre à La Neirigue où le dépôt des listes arrivait à échéance le 30 janvier. Une seule candidature a été présentée, celle de M. André Margueron, actuel secrétaire communal. M. Margueron, qui est agriculteur, remplacera le syndic Claudy Defferrard, démissionnaire pour raisons professionnelles. Un nouveau syndic sera désigné lors de la prochaine réunion du Conseil communal. (Lib.)

40 000 francs escroqués à la veuve d'un créancier

Falsification presque parfaite...

«Grave et ignoble»: ce sont les termes utilisés par le substitut du procureur, M. Michel Passaplan, pour qualifier le comportement d'un homme, âgé de 46 ans, qui a escroqué la veuve d'un de ses créanciers. Afin de diminuer le montant d'une dette déjà ancienne, il lui avait présenté une fausse «quittance» attestant qu'il avait versé au défunt 30 000 francs et obtenu encore un rabais de 10 000 francs. Le Tribunal criminel de la Sarine, présidé par M. Pierre-Emmanuel Esseiva, a octroyé le sursis à l'accusé tout en lui infligeant la peine la plus élevée dans ce cas: 18 mois d'emprisonnement, assortis d'un délai d'épreuve de trois ans.

En 1973, le prévenu «achète» une société dont l'activité est axée sur la distribution de produits cosmétiques. En garantie du paiement, il cède une cédule hypothécaire au porteur de 72 000 francs. «Mon client a été trompé, car on lui avait assuré que l'affaire rapporterait beaucoup d'argent», notera la défense, assumée par Mlle Catherine Siffert, stagiaire.

L'affaire périclite en effet et en 1978, l'accusé décide d'acheter un petit commerce afin que son enfant, handicapé, puisse avoir une occupation. Faute de moyens financiers suffisants, il demande à la plaignante, qui vient de perdre son mari, la restitution de la cédule. Elle s'y oppose car aucun remboursement n'a encore été effectué. L'accusé fabrique alors une fause quittance sur laquelle il colle la signature du défunt découpée dans le contrat de 1973.

Résultat de ce bricolage: une «quittance» photocopiée, datée d'octobre 1976, attestant qu'il a versé au défunt un montant de 30 000 francs après avoir encore obtenu un rabais de 10 000 francs. «Mon client a été aidé dans son entreprise par un notaire qui a commis une faute grave car il s'est fondé sur une photocopie truffée de fautes d'orthographe pour établir une nouvelle cédule», invoque la défense. Précision de l'accusation: «Le document a même trompé le notaire. Il a fallu un expert-comptable pour remarquer sa fausseté».

La plaignante passera alors une convention novatrice, l'accusé reconnaissant ne devoir plus que 31 500 francs avec intérêts dès la conclusion du contrat. Le «coup» aurait pu réussir si la plaignante, ne voyant venir aucun remboursement, n'avait consulté un homme de loi afin de vérifier l'authenticité de la prétendue «quittance».

«Même si l'accusé avait le sentiment de n'avoir pas conclu une bonne affaire et même s'il était en proie à des difficultés financières, rien ne l'autorisait à faire ainsi preuve de bassesse en profitant du décès de son co-contractant pour s'enrichir», s'est exclamé le substitut Michel Passaplan. C'est, rappelle-t-il, la peur de la détention préventive qui a poussé l'homme à avouer ses malversations. Un homme qui, en onze ans, n'a remboursé que 5000 francs sur les 70 000 dus. M. Passaplan requiert ainsi une peine de vingt mois d'emprisonnement et, subsidiairement, dans l'hypothèse d'une peine inférieure assortie du sursis, un délai d'épreuve conditionné au remboursement du préjudice.

«Ce n'est pas un criminel: le moyen utilisé, primitif et simpliste, ainsi que les mobiles le démontrent», plaidera la défense en demandant le sursis. Le tribunal a retenu l'escroquerie et le faux dans les titres. Tous les frais de la cause ont été mis à la charge de l'accusé. (fmj)

Assemblée de l'Union agricole et viticole à Cugy

Assurer sa place au soleil

BROYE

La 88e assemblée de l'Union agricole et viticole de la Broye qui s'est tenue hier matin à Cugy n'aura pas failli à la tradition. Indépendamment de la part consacrée à l'examen des résultats commerciaux et financiers de l'entreprise, satisfaisants, il faut le dire d'emblée, cette journée a également réservé à ses participants de copieux moments de réflexion et de discussion sur le bulletin de santé de l'agriculture en ce début d'année 1984. Enfin, les sociétaires de l'Union ont modifié les statuts de la maison dont le siège sera désormais transféré d'Estavayer-le-Lac à Cugy et décidé d'insérer l'exercice comptable entre le 1er janvier et le 31 décembre, au lieu du 1er juillet au 30 juin.

Le rapport présidentiel de M. Henri Pillonel, d'Estavayer, traita essentiellement de l'orientation des productions et de leur évolution. Se basant sur le message du Conseil fédéral de 1959 qui avait fixé à 300 000 ha la surface agricole du pays, l'orateur tenta de cerner les raisons pour lesquelles l'objectif n'était pas encore atteint, signalant par exemple à ce propos les caprices de la nature, difficilement maîtrisables, ainsi que le caractère politique de toute décision concernant l'agriculture.

M. Pillonel termina son exposé d'introduction en rappelant les importants travaux en cours sur la propriété de l'Union agricole, à Cugy, pour un montant de plus de 1 800 000 francs: construction d'un nouveau silo, terminé l'été dernier, et aménagement d'une station-service dont la mise en exploitation aura lieu à fin mars prochain. Hommage fut encore rendu à la mémoire des disparus, dont Pierre Pillonel, qui fut 29 ans durant un collaborateur de l'Union. Enfin, sous les applaudissements de la salle, MM. François Berger et André Berchier reçurent un cadeau pour leur quart de siècle de fidélité à la maison.

Année satisfaisante

Le rapport d'activité présenté par M. Gilbert Egger, gérant, fut comme de coutume consistant et précis. «Pour l'avenir, déclara entre autres M. Egger, le paysan suisse ne doit pas trop se faire d'illusions pour une indexation régulière de ses produits de la part de nos autorités fédérales». Afin que sa famille puisse vivre décemment, «il devra toujours travailler assez dur, posséder de très bonnes connaissances professionnelles, être prudent dans les investissements et surtout avoir la chance de bénéficier de conditions atmosphériques les plus favorables possible».

L'activité commerciale de la coopérative fut qualifiée d'intense par M. Egger qui insista sur la volonté de l'Union agricole de tout mettre en œuvre pour offrir des marchandises à des prix compétitifs et prendre en charge les produits du sol aux meilleures conditions. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 525 473 francs, en sensible augmentation par rapport à l'année précédente. Quant au résultat de l'exercice, satisfaisant lui aussi, il laisse un bénéfice net avant amortissements et attributions de 121 429 francs.

Après approbation des comptes présentés par M. Claude Bersier, l'assemblée reconduisit dans leurs fonctions au sein du conseil d'administration MM. Georges Broye, Nuvilly; Nicolas Bersier, Cugy, et Jean-Bernard Etter, Rueyres-les-Prés. M. Jacques-Olivier Gallandat, de Rovray, prendra, quant à lui, la place laissée par M. Edmond Mermoud, de Treytorrens.

Des porcs et des cerises

Dans les divers, M. Pierre Pillonel, de Seiry, se félicita de la disponibilité des personnes à qui furent confiés les travaux d'agrandissement du complexe de Cugy après quoi M. Louis Duc, de Forel, émit quelques considérations – comme toujours percutantes – sur le problème des porcs, des cerises et des allocations familiales. Faut-il souhaiter pour l'agriculteur que toutes les années soient bonnes? se demanda en substance l'intervenant pour qui une succession de récoltes favorables pose des problèmes aux gens de la terre d'abord.

S'exprimant pour la dernière fois devant les sociétaires de l'Union, M. Louis Barras, président de l'UPF, rendit un bel hommage à l'activité de M. Arnold Zurkinden, directeur de la FSA, qui ne ménagea jamais ni ses peines ni son dévouement en faveur de la paysannerie. «La lutte n'a pas toujours été facile» admit ensuite M. Barras en évoquant sa propre action et en soulignant la nécessité présente et future de défendre l'idéal de la liberté dans un esprit de compréhension. Il est indispensable pour la famille paysanne de s'assurer la place au soleil qui doit être la sienne. «Il est plus important d'avoir des familles paysannes solides que des femmes au Conseil fédéral» dit-il enfin. On entendit encore MM. Charles Pilloud, directeur de la Chambre fribourgeoise d'agriculture, Arnold Zurkinden, directeur de la FSA et Pierre Aeby, préfet.

GP

PUBLICITÉ

Rien ne sert de rêver!
Il faut voyager avec les points de voyages gratuits de la...

Plus que
3 JOURS
pour vous inscrire pour

FLORENCE
SAINT-GALL
MULHOUSE

Bureau: route des Alpes 2
(sous les arcades) ☎ 22 49 00
Ouverture: 9 à 12 h. - 14 à 17 h.
Samedi seulement de 9 à 12 h.

... Rue de Lausanne et du Bourg

PUBLICITAS

famila mon amigo

Toujours en forme avec...

Jus d'oranges Flamingo

* avec pulpe
* pur et naturel
* non sucré
* riche en vitamine C

1 litre en brique Tetra **1.25**

Sunair
Nectar de pamplemousse
1 litre en brique Tetra **1.25**

plus près, sympathique, avantageux...

IMMOBILIER

A 6 km Fribourg, À VENDRE

grande et belle villa moderne de haut standing, 10 pièces, pelouse arborisée, piscine extérieure chauffée, sauna,

très bien située.

Offres détaillées sous chiffre 17-54577 à Publicitas Fribourg.

A vendre à Fribourg

villa et appartements de 3, 4 et 6 pièces.

Prix intéressants.

SSGI J. Ed. Kramer SA
place de la Gare 5, 1700 Fribourg
☎ 037/22 64 31

17-1706

A louer à Marly pour le 1.3.1984

appartement

3½ pièces, Fr. 658.– incl. ch., Fr. 55.– garage.

☎ 037/46 10 63

17-300417

A louer ou à vendre

LOCAUX INDUSTRIELS 2500 m²

en bloc ou en lots

Dans usine moderne à proximité sortie autoroute, 6 km de Fribourg.

Prix de location: Fr. 50.– le m²

☎ 037/24 98 24 heures de bureau

17-893

PROGESTION SA
Rue Pierre-Aeby 187 1700 Fribourg
037/22 78 62

A vendre

RAVISSANTE VILLA-FERMETTE

pour Fr. 425 000.–

12 min. en voiture ouest de Fribourg, gare CFF à proximité, 4 chambres à coucher, bureau, salon-salle à manger, superbe cuisine aménagée. Terrain 1034 m², garage.

A remettre, pour le 1er mars

LOCAL COMMERCIAL

env. 35 m², avec vitrine.

Loyer modéré.

Faire offres sous chiffre 17-54758 Publicitas SA, 1701 Fribourg.

A vendre, dans chef-lieu de district

IMMEUBLE avec CAFÉ-RESTAURANT

3 appartements, dont un duplex.
Salle à boire de 50 places.
Salle à manger de 50 places.

Immeuble ancien en très bon état d'entretien.

Faire offres sous chiffre 17-54750 Publicitas SA, 1701 Fribourg.

A louer, à Fribourg, au quartier du Bourg

bel appartement 1 pièce

cuisine et salle de bains séparées.

Libre tout de suite.

Offre sous chiffre 50030, Freiburger Annoncen, place de la Gare 5, 1700 Fribourg.

A louer à Marly, rte de Bourguillon 6 b

1 APPARTEMENT de 4½ pièces

avec jouissance de la piscine et du sauna.

Loyer: Fr. 1147.– + charges.

Libre de suite ou pour date à convenir.

17-1706

j.ed. Kramer s.a.
place de la Gare 5
1700 Fribourg

037 22 64 31
ouverture des bureaux 9-12 et 14-17 h.

Vivre !!!

sous le soleil d'Espagne en acquérant une maison au milieu des oliviers, à 1,5 km de la mer. Nous construisons pour vous, plusieurs villas individuelles composées d'une cuisine, hall, séjour, 3 chambres, 2 salles de bains, terrasse + solarium.
Vue sur la mer.
Terrain 2500 m².
Prix: Fr. 115 000.–

Agence immobilière
H.-J. FRIEDLY
1618 Châtel-St-Denis,
021 - 56 83 11/12

A vendre, à La Tour-de-Trême

PETIT IMMEUBLE LOCATIF

de 6 appartements.
Immeuble entièrement rénové, avec confort.
Terrain aménagé de 556 m².
Rendement locatif de 7%.

Pour tous renseignements:

AGENCE IMMOBILIÈRE CLÉMENT
POUR VOUS... ACHÈTE ET VEND
✆ 029 - 2 75 80
1635 LA TOUR-DE-TRÊME

Vendons dans station des Portes-du-Soleil

LES CROSETS

appartements de 2 pièces, tout confort.

Terrains pour chalets.

Renseignements, visites:

IMMO SERVICES
Agence immobilière Liliane Raboud
Rue de Gruyères 14
1630 Bulle
☎ 029/2 30 21

17-13628

A louer à **CHEYRES**

chalet d'habitation

Situation privilégiée dans les vignes

Prix mensuel Fr. 800.– charges non comprises.

Rens. ☎ 037/63 14 81 (heures de bureau)

17-832

MISE DE BOIS DE FEU

La commune de Posat mettra en mise publique **le samedi 4 février 1984:** 90 stères de foyard; 40 stères de sapin, à port de camion. Rendez-vous des miseurs, aux Planches Piccand à **13 h.**

Commune de Posat

17-54787

LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE... VOTRE MEILLEURE ARME: LA PUBLICITÉ

A vendre

ALFASUD

série III 1,3, 3 portes, 1983, 5000 km, état de neuf, prix intéressant.

FRIBOURG
GARAGE PILLER S.A.
✆ 22 30 92

Cherche

appartement spacieux

1½ pièce, cuisine habitable, ou 2-3 pièces.

Tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre S 17-300422 Publicitas, 1701 Fribourg.

A louer, à Villars-sur-Glâne, dans villa

5 pièces

+ cuisine habitable: lave-vaisselle, grand balcon. Libre tout de suite.

☎ 24 71 24, le soir.

17-300419

A louer à Belfaux

appartement 2½ pièces

possibilité de jardiner.

☎ 037/45 17 79

17-54735

déménagements
typ-top
Jean-Pierre Pisu
Villars-sur-Glâne
037/24 71 28
successeur de Canisius Aebischer

Visitez notre 1er étage

PIANOS

Les meilleures marques pour élèves et professionnels dès Fr. 3750.–
occ./loc. mens. dès Fr. 30.–.

SCHMIDT-FLOHR
BURGER ET JACOBI
ZIMMERMANN ROESLER
SABEL-PETROF-IBACH, etc.

Aussi en location-vente, conditions avantageuses. Accordages, réparations, estimations, reprises.

LOCHER S.A.
INSTRUMENTS, DISQUES PARTITIONS
Rue de Lausanne 29, Fribourg
(à côté Hôtel Touring),
☎ 037/ 22 30 20
Env. rapides / livr. à domicile
Points de voyage. Fermé le lundi.

A vendre à **Granges-Paccot (Fribourg)**

TERRAIN

Surf.: 1070 m². Prix: Fr. 110.–/m². Renseignements: **de 9 à 16 h. ☎ 037/ 46 50 70.**

A louer à Villaraboud

appartement 3½ pièces

dès le 1er février.

☎ 037/55 11 05

17-300377

A louer tout de suite ou à convenir au chemin du Verger 10 et 14 à Villars-sur-Glâne

Dans petits bâtiments locatifs neufs:

BEAUX APPARTEMENTS de 4½ et 5½ pièces dès Fr. 1127.–

charges comprises, comprenant WC séparés (2 salles d'eau pour 5½ pièces), cuisine agencée, balcon, verdure et tranquillité.

N'hésitez pas, renseignez-vous, visitez ces logements, ceci en vaut la peine!

Pour visiter: M. Roulin, concierge, ☎ 24 13 83

Pour traiter: Gérance PATRIA, av. de la Gare 1, Lausanne. ☎ 021/20 46 57

Patria
Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie

A louer à Massonnens

bel appartement 4½ pièces,

ensoleillé, tout confort, 2 W.-C., buanderie, cave et jardin.

Libre dès le 1.3.84

☎ 037/ 53 10 52

17-300384

A louer à Granges-Paccot

STUDIO

libre de suite

avant 9 h. et dès 14 h.

☎ 037/24 19 88 ou **037/22 80 01**

17-4007

A remettre à Fribourg

KIOSQUE

tabac, journaux, loterie.
Bon passage.

Ecrire sous chiffre T 17-300408, Publicitas 1701 Fribourg

Vacances de carnaval
CAMP DE SKI AU LAC-NOIR

pour enfants de 7 à 13 ans

Camp de carnaval, du 5 - 9 mars **Fr. 195.–**

Le prix comprend: logement - pension - enseignement par degré - skilifts - loisirs - transport Frib.-Lac-Noir et retour.

Inscription: jusqu'au 15 février 1984

Carnaval enfants, 5-8 mars, après-midi **Fr. 60.–**
Enseignement en classe - transport en car et goûter.

Renseignements et inscriptions: **COOP City** (serv. clientèle), **UNIVERSAL-SPORTS + BERRI-SPORTS**

Ecole suisse de ski Fribourg - Lac-Noir en collaboration avec Coop City 17-54770

LA SEMAINE DES EXPOSITIONS

Galerie de la Cathédrale
Charles Monnier
14 h. 30 - 18 h. 30, di 10 h. 30-12 h., du 8 février au 10 mars

Galerie du Stalden
Yves
ve-di 14 h. - 18 h.
Jusqu'au 14 février

Galerie Samaritaine 27
Jacquat
dès le 3 février

Musée d'art et d'histoire
Edouard Manet
Accrochage d'estampes
Jusqu'au 27 février

Musée d'art et d'histoire
Lucas Samaras
Travaux Polaroïd 1969-1983
De 10 à 17 h., je égal. de 20 à 22 h.
Lundi fermé

Galerie Hofstetter
Bijoux et sculptures
De 9 à 12 h. et 14 à 17 h.

Galerie du Bourg
Eglé Gay
figuratif
De 14 h. à 19 h.
jeudi jusqu'à 22 h.

Musée d'histoire naturelle
«Le lynx» méconnu, mal aimé
De 14 h. à 18 h.

Vitrine Fri-Art
Jacqueline Kaeser
Jusqu'au 8 février

Avry-Art
Ronald Juliet
peintures
Jusqu'au 15 février

Bulle, Musée gruérien
Peinture de Mithila
art populaire de l'Inde
Du mardi au samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Jusqu'au 5 février

Tavel: Musée singinois
Marionnettes de Fribourg
collection
Samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.
Jusqu'au 26 février

Romont, Musée du vitrail
13 peintres verriers français contemporains
De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
Jusqu'au 29 février

Charmey, hôtels et restaurants
Eliane Laubscher
«Itinéraire», photos

Hors du canton

Lausanne, Galerie Vallotton
Artistes fribourgeois
Cottet, Bertschinger, Louis Angéloz, Baroncelli, Schwaller, Dewarrat, Niquille, Corpataux, Dupraz, Teddy Aeby, Patrick Savary, Daniel Savary, J.-J. Hofstetter, Iseut Bersier
Jusqu'au 11 février

Objective, la critique ?

Monsieur le rédacteur,

Dans l'édition du 17 janvier dernier de votre journal, l'Antigone de Sophocle, donnée à Bulle le 14 janvier, fait l'objet d'une critique. Pour avoir assisté à ce spectacle, je dois avouer que l'appréciation de votre journal est étonnante: prétendre qu'on ait manqué de «lucidité», qu'on «n'ait pas su se vider la tête d'images éparses», qu'on ait usé de «clichés» relève de la critique gratuite et dénuée de tout fondement. Les «choix essentiels» proposés par votre journal et «qui auraient dû être faits» ne sont pas définis: quelles auraient donc été les mesures concrètes prises par le critique confronté à la mise en scène en matière de décors, de couleurs, de jeu, d'«atmosphère»? En somme, on ne voit pas bien ce qu'il ne convenait pas de faire, on ne voit pas du tout ce qu'il aurait convenu de faire, au goût du censeur. C'est avec quelque crainte que j'avais pris place dans la salle: je me demandais comment la pièce allait passer, compte tenu de la traduction, des données mythologiques, du jeune âge des acteurs. J'en suis sorti avec un profond sentiment d'admiration: le message avait passé et bien passé. C'était l'avis de nombreux spectateurs, hellénistes ou non. On peut sans doute discuter de la couleur des colonnes, de l'intonation de tel acteur, de l'enregistrement musical: toujours est-il que l'exercice était réussi même s'il était périlleux.

Je ne nie à personne le droit d'exprimer son appréciation, mais si la critique est publique, elle doit, pour le moins, être objective. Il est vrai que sur le plan du jugement, on peut acquérir un minimum de prudence sinon de goût: il faut pour cela, se connaître soi-même.

François Sallin

(Réd.) – Appelé à juger un spectacle, le critique nage en pleine subjectivité. C'est tellement évident que l'on se demande bien la signification d'une phrase comme «si la critique est publique, elle doit, pour le moins, être objective». Que serait une critique privée?

BOÎTE AUX LETTRES

Quelques mots glissés à l'artiste, au metteur en scène, dans le genre: «Ah! ma chère, quel délice!» en posant un baiser sur les doigts de la belle?

Convié au spectacle, le critique n'y vient pas pour son plaisir personnel. S'il le trouve, tant mieux; ce sera une bonne soirée. S'il n'éprouve pas cette joie au spectacle, il n'en doit pas moins écrire les raisons de son déplaisir. Il relève par exemple, les nombreuses qualités d'une interprétation, l'étonnante aisance de jeunes acteurs, l'audace du choix et s'en réjouit. Il fait, en revanche, la petite bouche devant une mise en scène en prenant un soin extrême à étaler franchement les motifs de ses réserves. Ça en est déjà trop pour les cuistres. Habitués aux salamalecs, ils ne rougissent pas de solliciter l'indulgence d'une «critique objective». En attendant un «théorème subjectif».

Rossens, un village heureux

Monsieur le rédacteur,

La France a ses renifleurs, la Confédération suisse a aussi les siens et le village de Rossens n'a pas échappé à la griffe des faiseurs de la une des actualités. C'est vrai, le village n'est pas toujours comme les autres et quelques petits incidents animent parfois sa vie quotidienne. Mais à côté de cela, il y a tant de belles choses à découvrir, qu'il est regrettable que votre journal se soit attardé à relater surtout l'aspect négatif de cette communauté villageoise. En effet, à lire les reportages de l'un ou l'autre journaliste à l'écoute de quelques mécontents, vos lecteurs auraient pu penser que notre village était un peu le «Goulag» de l'Helvétie, où la liberté d'expression était constamment bafouée et la minorité politique méprisée.

Peu de gens ont pu croire de telles affirmations, mais connaissant l'adage qui dit: «Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose», les signataires de cette lettre ne désirent rien d'autre que rectifier l'image qu'on a voulu donner de notre village et de ses autorités.

Même en périodes électorales, la vie y est paisible et sereine. Il n'y a guère que le bruit de la RN 12 pour la troubler un brin, lorsque les vents d'ouest sont annonciateurs de mauvais temps. Ces dernières années, beaucoup de jeunes foyers ont choisi d'y établir leur résidence. Nombreux sont ceux qui apprécient son excellente organisation sur le plan scolaire, social, culturel et sportif, laquelle contribue au bien-être des enfants, de la jeunesse et de toute la population. La mise à disposition gratuite d'une confortable halle polyvalente, les réalisations dans le domaine routier, de l'aménagement du territoire, de la distribution d'eau profitent à tous et démontrent que nos autorités n'ont pas manqué le train de l'avenir. Nos agriculteurs bénéficient d'infrastructures qu'on envie ailleurs. Tous ces avantages et ces réalisations sont offerts à des contribuables qui restent des privilégiés parmi tous les autres. Enfin, pour embellir encore un peu l'image de notre village, il faut dire qu'il fait bon vivre dans ses sociétés culturelles et sportives où règne une ambiance propice au sain épanouissement de la jeunesse.

Alors, les Rossensois regrettent seulement qu'on ait pu troubler la paix à laquelle ils aspirent et souhaitent que les oiseaux renifleurs puissent s'envoler vers des cieux plus cléments pour eux.

Jacques Crausaz, professeur. François-Joseph Clerc, agriculteur. Georges Bulliard-Moullet, buraliste postal retraité. Emile Brugger, employé. Marcel Frioud, agriculteur.

(Réd.) Précisons que le reportage auquel les cinq signataires de cette lettre font allusion a paru dans nos colonnes l'an dernier: «Rossens, une commune peu commune» le mercredi 4 et le jeudi 5 mai 1983.

Ni mode, ni calamité

Monsieur le rédacteur,

J'ai été vraiment déçue qu'on traite la physiothérapie comme une «mode» et une «calamité». Sommes-nous revenus au temps des nazis, où les malades qui coûtaient trop cher étaient exterminés dans les chambres à gaz? J'ai fait moi-même une hémorragie cérébrale, qui m'a paralysée. Je ne pouvais plus marcher et n'avais recours qu'à une chaise roulante. A l'Hôpital cantonal, on a essayé la rééducation et cela a été un enchantement pour moi de voir les progrès que j'ai réalisés. Puis, j'ai été dans un sanatorium à Montana. Je peux vous assurer que ce n'étaient pas des vacances. J'ai trop souffert de ne plus être quelqu'un de valide. Grâce à la physiothérapie, j'ai retrouvé le courage de vivre. Je peux dire que d'autres que moi encore sont heureux d'avoir eu recours à la physiothérapie et ont retrouvé un peu de joie dans leur handicap si souvent dramatique.

Heureusement qu'il y a des physiothérapeutes pour s'occuper de nous. Ils ne sont pas des lanceurs de mode ou des pourvoyeurs de calamités.

Emmy Lagger

Impudence attristante

Monsieur le rédacteur,

«Physiothérapie: mode et calamité»! Nous conviendrons que des phrases ou mots extraits brutalement de leur contexte pour citation ne peuvent prétendre résumer toute la pensée, aussi modeste soit-elle, de leur auteur. Toutefois, ces propos du docteur Dubas relatés dans vos colonnes le 17 janvier et tenus lors d'un débat sur divers abus médicaux auxquels seraient confrontés les chefs d'entreprise relèvent d'une impudence que vous nous permettrez de commenter à l'intention de vos lecteurs.

M. Dubas n'était certes pas mandaté par l'ensemble du corps médical pour injurier ses pairs prescrivant la physiothérapie, les physiothérapeutes et les patients. Que cet historien local qualifie de mode un ensemble de moyens thérapeutiques en usage depuis l'antiquité pour la plupart nous fait sourire, mais qu'il l'assimile à un malheur public nous attriste. A l'heure où des débats passionnés opposent les divers partenaires sociaux se rejetant mutuellement les responsabilités de l'explosion des coûts de la santé. Il serait plus nécessaire que jamais d'élever la discussion à un niveau moins mesquin. Me Fidanza aurait pu témoigner du souci de notre fédération de modérer ces coûts lors de l'établissement de la convention tarifaire. Ainsi en est-il de cette mesure volontaire, unique en Suisse, de limiter à deux au maximum le nombre de patients traités à l'heure.

Faut-il rappeler en outre que la physiothérapie représente moins de 1% de l'ensemble des coûts de la santé en Suisse? Mais notre propos n'est pas ici de sombrer dans la polémique. Oserions-nous pour conclure proposer au Dr Dubas de retourner sept fois sa langue dans la bouche avant de s'exprimer en public? Lui qui aime tant les exercices actifs!

Pour la section fribourgeoise des physiothérapeutes.
Bernard de Raemy

Si on fermait Humilimont...

Monsieur le rédacteur,

Je viens de passer un mois à l'hôpital de Riaz, pour une opération. Ce mois m'a paru court, tant les médecins et le personnel furent aimables et la cuisine soignée. Me voici, depuis une semaine, en convalescence à Humilimont. Journellement, je constate que les infirmières ont des soins attentionnés pour les personnes âgées; certaines sont presque entièrement dépendantes. Humilimont est donc un havre de paix et de soins. Ce n'est que justice de les remercier par la voie du journal. J'ai entendu dire qu'Humilimont allait sous peu changer d'affectation. Que deviendraient à ce moment les convalescents que je vois ici? Où pourraient-ils se réfugier? Question amicale!

Agnès Gremaud

(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.)

Soirée de gymnastique à Vuadens...

Une position à défendre

Dans le village de Vuadens, la société de gymnastique a une position à défendre et son président Martial Vionnet, avec le concours des moniteurs et monitrices, s'efforce d'attiser la flamme d'un sport qui ne manque pas de dynamisme comme le constata le public qui se rendit à la soirée annuelle samedi dernier.

C'est en 1928 que la section de Vuadens fit son entrée dans l'Association cantonale de gymnastique tandis que l'Education physique féminine se constitua vingt-cinq ans plus tard, en 1953. Tous ensemble avaient élaboré un programme varié dans lequel participèrent les groupements des deux sections. Avec la traditionnelle présentation des sections en ouverture de soirée, ce furent les actifs et les actives qui entrèrent une première fois sur scène où le gym-jazz et les barres parallèles servirent de moyen d'expression. C'est dans une mise en train bien développée que les pupilles attirèrent l'attention du public tandis que les pupillettes se montrèrent très gracieuses dans le numéro que leurs monitrices avaient intitulé «Flash-dance».

Les actifs et les actives montèrent une deuxième fois sur scène pour tenter de démontrer les différentes possibilités qu'offrent les exercices au sol. A Vuadens, heureusement, la relève prend forme grâce à la présence des minimes qui éprouvèrent beaucoup de plaisir dans leur numéro de roulades. Il appartenait aux dames actives de mettre un terme à la partie gymnique et ce groupement décrocha des applaudissements mérités grâce à des exercices où l'originalité fut bien maîtrisée.

Après l'entracte, les gymnastes de Vuadens mirent l'accent sur l'humour et l'évasion puisque, sur une réalisation et mise en scène de Michel Maillard, ils développèrent une série de sketches dont le thème général était «Ah! les vacances...» où la gymnastique et la fantaisie firent bon ménage.

(cir)

...et à Sâles

Programme plaisant et varié

Fondée en 1944, la section SFG de Sâles Gruyère n'hésite pas à prendre ses responsabilités en matière d'organisation de manifestations importantes. En 1970, elle prit en charge la plus importante fête sur le plan fribourgeois: la fête cantonale de gymnastique; l'an dernier elle assuma une nouvelle responsabilité en organisant la fête cantonale de lutte libre. Cette activité permet de maintenir bien vivante la flamme de la gymnastique dans un village où la population prit beaucoup de plaisir à assister à la soirée annuelle.

Satisfait le public le fut grâce à un programme gymnique varié dans lequel entrèrent en jeu tous les groupements de la section. Les pupillettes à l'artistique déployèrent leur talent juvénile aux barres asymétriques et dans des exercices au sol. Les dames et les actives choisirent l'école du corps comme moyen d'expression et les pupilles prirent le relais en évoluant au mini-trampoline. Sur une polka intersociété, les hommes et les dames se mirent en mouvement dans un numéro ne manquant pas d'originalité. Très décontractées, les grandes pupillettes évoluèrent dans un exercice que leur monitrice avait intitulé «Bal à Sâles».

Les pupillettes firent une deuxième apparition sur scène pour laisser libre cours à des mouvements bien rôdés et la partie gymnique s'acheva sur un thème riche en couleurs développé par les tout-petits. La seconde moitié du programme comprenait sa part de fantaisie, de divertissements, d'humour aussi. Les textes portaient la signature de Pierre Savary et la mise en scène était assurée par Jean-Marc Schaller.

(cir)

Infomanie

243 343

PUBLICITÉ

DOUSSE

SEMAINES CHINOISES
avec LAU WAI KEUNG, chef de cuisine
dans nos deux restaurants
à Fribourg, place Georges-Python
PLAZA snack | CHALET SUISSE
les 3 derniers jours!
Réservations: tél. 037/22 83 06
美味中國菜

DIVERS

A VENDRE
Magnifique
«MOBILHOME»
5 places, 6 m 30, cuisine agencée, cabinet de toilette, beau salon, chambre à coucher. Fixé à l'extérieur deux stores à manivelles. Valeur neuf Fr. 20 000.–, cédé pour Fr. 13 900.–. A discuter.
☎ **021/25 96 61,**
le soir.

22-300427

ESPAGNE, PLAYA D'ARO
COSTA BRAVA
A vendre, dans immeuble résidentiel neuf, magnifique appartement donnant directement sur la place, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine agencée, salon avec vue panoramique, terrasse. Opportunité rare, facilité de paiement.
☎ **021/36 03 90**

22-350379

Les Marécottes
Salvan
VALAIS · SUISSE

1100-2400 m

Ensoleillée et calme
Télécabine et téleskis
Ski de fond

Bonne liaison par route
1 h de Lausanne et de Fribourg
(10 km de Martigny)
et par train (Martigny-Châtelard)
7 hôtels, 150 chalets
et appartements

Renseignements:
Office du tourisme: 026/6 15 89
Télécabine: 026/6 13 77

temporis
Nous cherchons pour missions temporaires
Inst. sanitaires + monteurs chauffages qualifiés
Bon salaire,
☎ 037/22 23 26.

A vendre ou à louer
Vallon de St-Imier
salon de coiffure
comprenant: 5 places pour dames, 2 places messieurs
seule coiffeur pour messieurs, très bon chiffre d'affaires,
pour tout renseignement veuillez téléphoner ☎ 039/44 11 37.

06-36546

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

Communion 1984

Vous trouverez chez nous un grand assortiment pour la communion de votre fille.

Ouverture, chaque jeudi, jusqu'à 21 h.

RYTZ
MAISON RYTZ SA
beim Zeitglocken
Münstergasse 70, Bern
Telefon 031 22 09 93

IMMOBILIER

ESPAGNE

Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante Torrevieja)

Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecins - Aéro-Club - garage - vue sur la mer!

VILLAS
avec 1 chambre à coucher, salon, terrasse, salle de bains et 500 m² de terrain, à partir de 3 487 000 ptas = environ Fr.s. 48 000.–.

BUNGALOWS
avec 2 pièces, cuisine, douche, terrasse et jardin, à partir de 1 944 000 ptas = environ Fr.s. 26 500.–.

Climat subtropical 16,5° de moyenne à l'année. Climat sec, idéal pour vacances, retraite.

QUALITÉ SUISSE
GRANDE EXPOSITION
Samedi 4 et dimanche 5 février.
Eurotel de Fribourg,
de 10 h. à 18 h.
Pour tous renseignements:
NORTEVE SA, ch. des Cèdres 2, Lausanne, ☎ 021/38 33 28

Scotti

LA SUZUKI DE SUZY EST AUSSI LA SUZUKI DE STÉPHANE.

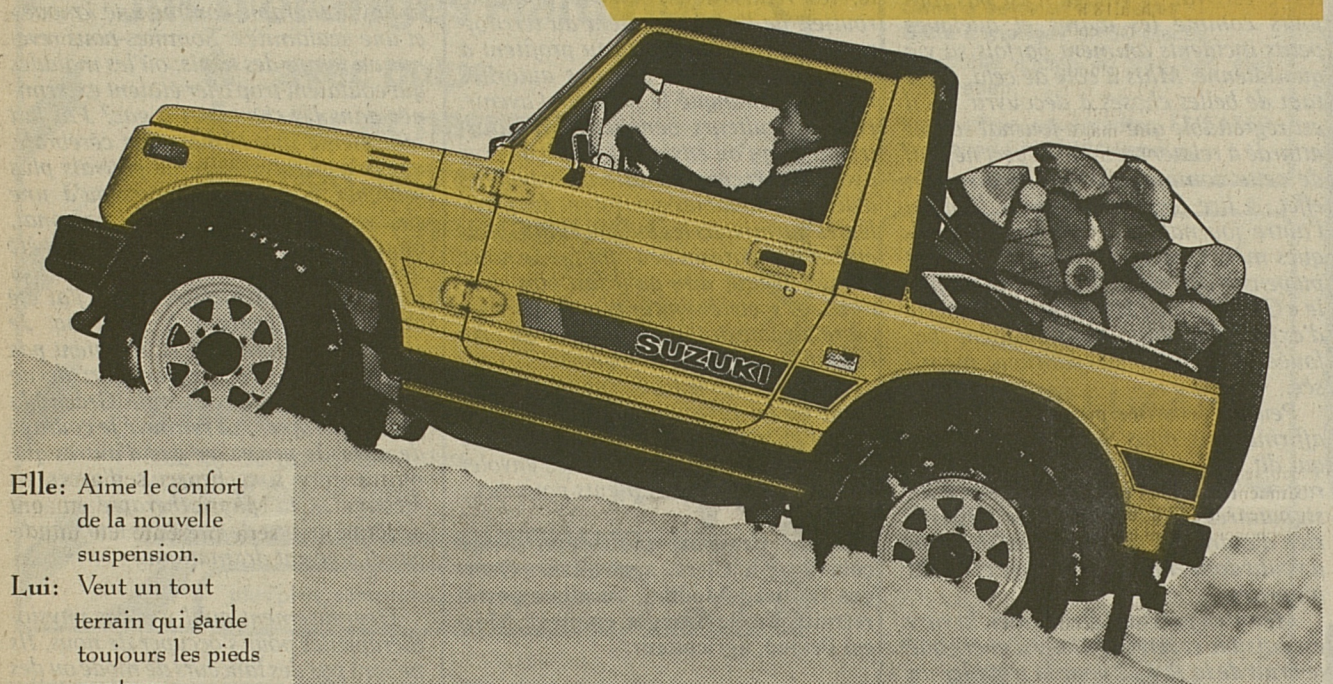

Elle: Aime le confort de la nouvelle suspension.
Lui: Veut un tout terrain qui garde toujours les pieds sur terre.
Elle: Apprécie la sympathique vitesse de pointe (120 km/h) et les freins à disques fiables.
Lui: Exige quatre roues motrices pour escalader les pentes les plus rebelles.
Elle: Veut une voiture hors du commun.
Lui: Veut une voiture hors du commun.

LA SUZUKI DE STÉPHANE EST AUSSI LA SUZUKI DE SUZY.

La nouvelle Suzuki Strada SJ 410 est disponible en cabriolet (Fr. 13 990.–) ou en stationwagon (Fr. 14 390.–).

SUZUKI 4x4 STRADA

EFL Financement avantageux · Prêts · Paiement par acomptes · Leasing · Service discret et rapide

Suzuki Automobile AG, Brandbachstr. 11, 8305 Dietlikon, 01 833 47 47

Testez-la maintenant chez votre concessionnaire Suzuki:

Marly:	J. Volery SA, route de Fribourg 19
Remaufens:	G. Genoud, route Cantonale
Tavel/Galtern:	Spring und Schafer
Vuadens:	J.-P. Andrey, Garage de Vuadens
Vuisternens-dt-Romont:	Garage de la Gare, C. Favre
Payerne:	F. Diserens, Garage Chemin-Neuf, Chemin-Neuf 11

cifruits **Resano**
hohes C
RAMSEIER Cidre doux
Pressy **SUNAIR**
KÖNIGSPERL
RAMSEIER Spécial Cidre de pommes
tim
RAMSEIER Surgrauech

La Coopérative agricole votre partenaire

Nouveauté

Renée de Tryon-Montalembert
Anne de Guigné, enfance et sainteté
176 pages: 4 pages hors-texte Fr. 20.60

Ce livre n'est pas une nouvelle biographie d'Anne de Guigné, dont la vie a été écrite tant de fois. En revanche, c'est à partir de l'histoire toute simple de cette petite fille qu'il voudrait poser la question de cette réalité essentielle à la vie de l'Eglise: La sainteté du monde de l'enfance.

Chez votre libraire.

Bon de commande

à retourner aux EDITIONS SAINT-PAUL
Pérolles 42
CH - 1700 FRIBOURG

Le soussigné commande
...: ex.

Anne de Guigné, enfance et sainteté
au prix de **Fr. 22.50** (+ frais de port)

Nom:
Prénom:
Rue:
N° postale, localité:
Date et signature:

MÉMENTO

URGENCES

PERMANENCE MÉDICALE
Fribourg: 037/23 12 12 jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.
La Gruyère: 029/2 70 07 (Permanence médicale des médecins de la Gruyère).
Bulle: 029/3 12 12 (hôpital de Riaz).
Estavayer: 037/63 21 21 (hôpital).
Romont: se renseigner au 037/ 52 27 71.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 79 41 (hôpital de Châtel).
Morat: 037/71 32 00 (Service médical d'urgence).
Payerne: 037/61 17 77 (police).

PERMANENCE DENTAIRE
Fribourg: 037/22 33 43. Samedis de 8 à 10 h. et 16 à 17 h., dimanches et jours fériés de 8 à 10 h. Autres jours de 8 h. à 10 h. et 14 à 16 h.
Payerne: se renseigner au 61 17 77.

PHARMACIES DE SERVICE

FRIBOURG

Pharmacie de service du jeudi 2 février: pharmacie de Beaumont, Beaumont-Centre.

Ouvert de 8 à 22 h. Après 22 h., cas urgent, ☎ 117.

Bulle: renseignements au 029/2 33 00. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. 30 à 18 h. 30.
Estavayer: le dimanche de 9 h. 15 à 11 h. 15.
Romont: vendredi dès 18 h. 30. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. à 19 h.
Châtel-Saint-Denis: après 19 h. et le dimanche. En cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.
Payerne: 037/61 17 77 (police) ou 62 11 11 de 18 h. à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au 037/61 17 77 sur ordonnance.
Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne: jusqu'à 20 h. du lundi au vendredi.

SOS

AMBULANCES
Fribourg et environs: 037/24 75 00.
Singine: 037/36 10 10.
Bulle: 029/3 12 12 (hôpital) ou 029/2 56 66 (police).
Estavayer: 037/63 21 21.
Romont: 037/52 13 33.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 71 78 ou 56 72 21.
Lavaux: 021/56 21 22.
Wunnewil: 037/36 10 10.
Morat: 037/71 28 52 ou 71 20 31.
Payerne: 117.

POLICE
Appel urgent: 117.
Police de la circulation: 037/21 19 11.
Postes d'intervention:
Fribourg: 037/21 17 17.
Bulle: 029/2 56 66.
Estavayer: 037/63 13 05.
Romont: 037/52 23 59.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 72 21.
Morat: 037/71 20 31.
Tavel: 037/44 11 95.
Payerne: 037/61 17 77.

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin: 029/2 56 66.
Hélicoptère: 029/6 11 53.
Lac de la Gruyère: 029/2 56 66 ou 029/5 21 44 ou 037/45 14 05.
Lac de Morat: 037/21 17 17 (Fribourg) (Vully); 75 17 50 (Avenches).
Lac de Neuchâtel: 037/63 13 05 (Estavayer); 038/22 35 77 (Neuchâtel).

FEU
Fribourg: 118.
Autres localités: 037/22 30 18.

HÔPITAUX

FRIBOURG
Hôpital cantonal: 037/82 21 21.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 14 h. à 15 h., et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 14 h. à 20 h.
Hôpital Daler: 037/82 21 91.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 21 h., chambres mi-privées et privées; tous les jours de 10 h. à 21 h.
Clinique Garcia: 037/82 31 81.
Heures de visites: tous les jours de 12 h. à 21 h.
Clinique Ste-Anne: 037/81 21 31.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 10 h. à 21 h.
Riaz: 029/3 12 12.
Heures de visites: chambres communes de 14 h. à 15 h. (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 h. à 20 h.; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 h. à 20 h.
Estavayer: 037/63 21 21. Heures de visites: tous les jours de 13 h. à 15 h. 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 h. à 20 h.
Billens: 037/52 27 71. Heures de visites: chambres communes, de 13 h. à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; chambres privées de 10 h. à 20 h.; pédiatrie: pas de visite le soir.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 79 41. Heures de visites: chambres communes et mi-privées de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; dimanche et jours fériés de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées jusqu'à 20 h. 30; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.
Meyriez: 037/72 11 11. Heures de visites: de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h. et de 13 h. 30 à 15 h.
Tavel: 037/44 13 83. Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; Pédiatrie: pas de visite le soir.
Payerne: 037/62 11 11.
Heures de visites: lundi au vendredi de 13 h. 30 à 14 h. 30, de 18 h. 45 à 19 h. 30, en privé: 21 h.; samedi, dimanche et jours fériés: de 13 h. 30 à 15 h., de 18 h. 45 à 19 h. 30, en privé: 21 h.
Hôpital psychiatrique de Marsens: 029/5 12 22.
Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 14 h. 30; le jeudi, le samedi, le dimanche jusqu'à 16 h.; pour les autres heures, s'adresser aux services.
Sanatorium d'Humilimont: 029/5 17 98.
Heures de visites: tous les jours de 14 h. à 16 h. et de 18 h. à 20 h. Le dimanche de 14 h. à 17 h. et de 18 h. à 20 h.

SERVICES

Office du tourisme de la ville de Fribourg: 037/ 81 31 75. Location de spectacles: 037/81 31 76, Grand-Places.
Union fribourgeoise du tourisme: 037/24 56 44. Rue de la Carrière 4, Fribourg.
Poste principale de Fribourg: Guichet urgent lundi à vendredi de 12 h. à 13 h. 30, 18 h. 30 à 21 h. Samedi de 11 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Dimanche de 19 h. à 20 h. Guichets du télégraphe lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 h. à 21 h. 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 h. à 12 h. 30 et de 17 h. à 21 h.

AIDES FAMILIALES
Fribourg: Office familial: 037/22 10 14.
Sarine-Campagne: 037/45 12 15.
Mouvement populaire des familles: 037/22 89 64 de 12 h. à 13 h. 30 et dès 19 h.
Office cantonal des mineurs: conseils et aide pour enfants et adolescents, 30, bd Pérolles, Fribourg, 21 12 19. Permanence: du lundi au vendredi de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

SERVICE DE SOINS A DOMICILE:
Fribourg-Ville: 037/22 82 51.
District de la Sarine: 037/22 63 54.
District de la Broye: 037/63 34 88.
District de la Gruyère: 029/2 30 33.
District de la Glâne: 037/52 33 88.
District de la Singine: 037/43 20 20.
District de la Veveyse: 021/56 84 54.

Service de puériculture:
- Responsable cantonale: 037/22 63 51.
- District de la Glâne: 037/52 19 29.
- District de la Gruyère: 029/2 52 40.

Service cantonal d'ergothérapie ambulatoire: 037/22 63 51.
Service de repas chauds à domicile: y compris régimes, pour Fribourg-Ville 037/22 63 51.
Service de baby-sitting: 037/22 63 51. (Aux heures de bureau).
Crèche universitaire: se renseigner auprès de Piera Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, Marly 037/ 46 12 61.
Crèche de la paroisse réformée: 037/22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, chemin des Bains 1, Fribourg.
SOS futures mères: 037/227 227 permanence.
Villa Myriam: 037/22 64 24. Accueil de la mère et de l'enfant. Avenue de Rome 2, Fribourg.
Crèche de Villars-sur-Glâne: ☎ 24 72 85 ou 24 58 39, enfants de 2 à 5 ans, Villars-Vert 25.

CONSULTATIONS CONJUGALES
Fribourg: 037/22 54 77. Mardi et mercredi de 14 h. à 17 h.; vendredi de 9 h. à 12 h. pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 h. à 17 h. – Immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.
Bulle: au 3e étage de l'Hôtel de Ville. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (français et allemand).
Morat: Deutschekirchgasse 16. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (allemand et français).

CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
Fribourg: immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne), 3e étage: 037/22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. De préférence sur rendez-vous. Le jeudi après midi consultation médicale gynécologique.
Districts: Fribourg: 037/22 83 22, selon indications données.

Mouvement Enfance et Foyer: rue de l'Industrie 8, 037/24 84 88.
Mouvement de la condition paternelle: 022/ 45 22 58. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.
ASASM: service social romand de l'Association suisse pour les sourds démutisés (consultations sur rendez-vous au 021/23 51 32).
Fondation «Pour la vieillesse - Pro Senectute»: 037/22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Rue St-Pierre 26, Fribourg.
Centre Suisse-Immigrés: samedi de 14 h. à 17 h., rue du Nord 23, Fribourg 037/22 57 31.
Pro Infirmis, service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme: 037/ 22 27 47. Mercredi de 9 h. à 12 h. jeudi de 15 h. à 19 h. et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.
Ligue contre la tuberculose et Ligue contre le cancer: réception du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., à la route des Daillettes 1, Fribourg. 037/24 99 20.
Radiophotographie publique: le 1er et le 3e jeudi du mois de 8 h. à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg 037/24 99 20.
Dispensaire antituberculeux: le vendredi de 8 h. 30 à 9 h. 30, Hôpital cantonal, Fribourg, seulement sur rendez-vous.
Service social pour les handicapés de la vue: tous les matins de 9 h. à 12 h. au chemin des Pommiers 5, Fribourg, 1er étage, 037/26 23 32.
Release Centre d'accueil et d'information pour les jeunes: notre local du 30, de la rue des Alpes est à nouveau ouvert au public selon les horaires suivants: du lundi au samedi de 16 h. à 20 h., dimanche fermé. Une permanence téléphonique a lieu tous les jours 24 heures sur 24, au 037/22 29 01. – Pour les cas d'urgence, les numéros suivants sont valables: 037/24 79 18 et 037/24 64 59
Le Tremplin: Centre d'accueil et d'hébergement pour les jeunes en difficulté: avenue Weck-Reynold 62, 2e étage. Le centre d'accueil: ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 18 h. Le centre d'hébergement: ouvert du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. Permanence téléphonique assurée 24 h. sur 24, du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. ☎ 037/22 30 70.
Clinique des Platanes: 037/26 33 66. Visites de 13 h. à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h.
Alcooliques Anonymes - AA: CP 29, 1701 Fribourg, ☎ 037/26 14 89 - 26 52 13. CP 58, 1630 Bulle, ☎ 037/26 14 89 - 26 52 13. CP 68, 1470 Estavayer-le-Lac, ☎ 037/63 31 53.
Groupes familiaux Al-Anon: parents, amis d'un buveur à problème, case postale 51, 1700 Fribourg 6, contact 037/26 14 89 ou 26 52 13.
Association suisse des non-fumeurs: section de Fribourg, case postale 23 - 1701 Fribourg 037/24 07 57.
Service consultatif des locataires: le lundi de 14 h. à 16 h. et le mercredi de 19 h. à 20 h., à la Mission catholique ital., rue du Nord 21-23.
Bulle: chaque 1er et 3e mardi du mois de 20 h. à 21 h. au café des XIII-Cantons.
Romont: les 2e et 4e lundis du mois, de 20 h. à 21 h., au café de l'Harmonie.
Consommateur-Information: heures d'ouverture, mercredi de 14 h. à 17 h. 037/22 28 07, Pérolles 8, Fribourg.
Femmes-Information: rue des Alpes 39, 3e étage, à Fribourg. Ouvert chaque jeudi matin de 8 h. 30 à 10 h. 30. En cas d'impossibilité, on peut prendre contact par téléphone chaque lundi de 19 h. à 20 h. au 037/45 18 85 - 46 18 74.
Protection des animaux: inspecteur: 037/ 31 25 86 (les lundi, mercredi, vendredi de 7 h. 30 à 9 h. 30). Refuge pour chiens à Montécu: 037/33 15 25. (Ouvert mardi, jeudi et samedi).
Association fribourgeoise du diabète: réception du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 1, route des Daillettes, 1700 Fribourg, ☎ 037/24 99 20.
Société de radiodiffusion et télévision du canton de Fribourg (SRT-FR): case postale 128 -1700 Fribourg 5.

EXPOSITIONS

FRIBOURG
Musée d'art et d'histoire: ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10 h. à 17 h.; le jeudi également de 20 h. à 22 h.
Le Musée d'histoire naturelle: ouvert gratuitement tous les après-midi de 14 h. à 18 h. Le matin ouvert à l'intention des écoles.
Jardin botanique: lundi-samedi de 8 h. à 17 h.

BULLE
Musée gruérien: mardi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; dimanche de 14 h. à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC
Musée folklorique: samedi et dimanche, 14 à 17 h.

MORAT
Musée historique: mardi à dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

ROMONT
Musée du vitrail: samedi et dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

TAVEL
Musée singinois: samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

BIBLIOTHÈQUES

FRIBOURG
Bibliothèque cantonale et universitaire: lundi de 10 h. à 22 h., mardi à vendredi de 8 h. à 22 h., samedi de 8 h. à 16 h. Prêt à domicile: lundi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Bibliothèque de la Ville et Société de lecture: lundi, mardi, jeudi de 14 h. à 18 h., mercredi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., vendredi de 14 h. à 19 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Deutsche Bibliothek: du lundi au jeudi de 15 h. 30 à 19 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.
Bibliothèque St-Paul: mardi et jeudi de 14 h. à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h. 30.
Ludothèques: avenue Granges-Paccot 3: mercredi de 15 h. 30 à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h., rte de la Vignettaz 57 (Africanum): mardi et vendredi de 15 h. 30 à 17 h. 30. Chemin des Kybourg 20a (bâtiment Sylvana): lundi et jeudi de 15 h. à 17 h.

BELFAUX
Bibliothèque scolaire: Mardi de 14 h. à 17 h. 30, mercredi de 15 h. 30 à 16 h. 30, vendredi de 15 h. à 18 h. 30.

BULLE
Bibliothèque du Musée: mercredi de 17 h. à 20 h. jeudi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Ludothèque de la Gruyère: rue de la Condémine (bâtiment des écoles primaires), ouverte le mercredi de 14 h. à 17 h., et le vendredi de 15 h. à 18 h. Téléphoner pendant la journée au 029/2 54 87 ou 2 57 83.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Bibliothèque publique: mardi de 16 h. à 18 h., mercredi de 19 h. à 21 h., jeudi de 14 h. à 16 h. et samedi de 9 h. à 11 h.

DOMDIDIER
Bibliothèque communale: lundi et jeudi de 15 h. 30 à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h. Samedi de 9 h. à 11 h.

ESTAVAYER-LE-LAC
Bibliothèque publique: mardi de 14 h. à 16 h.30, mercredi de 16 h. à 18 h., jeudi de 19 h. à 20 h. 30, samedi de 10 h. à 11 h. 30.

MORAT
Bibliothèque de la Ville: lundi, mercredi et vendredi de 16 h. à 19 h. vendredi de 20 h. à 22 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

PAYERNE
Bibliothèque publique: le mardi de 18 h. à 22 h.

ROMONT
Bibliothèque communale: mardi de 9 h. à 11 h. et de 16 h. à 18 h.; mercredi de 14 h. à 17 h.; jeudi de 18 h. à 20 h.; vendredi de 16 h. à 19 h.; samedi de 9 h. à 12 h.

CURIOSITÉS

BULLE
Orchestrion: «Soléa», automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

GRUYÈRES
Château: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. 30.
Fromagerie de démonstration: de 8 h. à 18 h. 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG
Piscine du Schoenberg: lundi et mardi de 11 h. 30 à 14 h. et de 17 h. 30 à 22 h., mercredi, jeudi et vendredi de 8 h. à 22 h., samedi et dimanche de 9 h. à 18 h.
Piscine du Levant: ouverte au public du lundi au vendredi de 12 à 14 h. et de 17 à 22 h., samedi et dimanche de 8 à 20 h.

BULLE
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: ouverte au public: mercredi de 18 h. à 21 h., vendredi de 18 h. à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. 30 à 18 h.

CHARMEY
Piscine de Charmey: lundi: fermé, mardi au vendredi de 15 h. à 22 h., samedi de 15 h. à 19 h., dimanche de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: lundi fermé, du mardi au vendredi de 19 h. 30 à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

LES PACCOTS
Piscine de l'Ermitage: fermée.

MORAT
Piscine couverte: ouverte au public, lundi de 14 h. à 21 h., mardi de 11 h. à 21 h., mercredi, jeudi et vendredi de 9 h. 30 à 21 h., samedi et dimanche de 9 h. 30 à 18 heures.

MINIGOLF

Moléson-Village: ouvert tous les jours de 8 h. à 22 heures.

COMMUNIQUÉS

Eglise de la Visitation

7 h. messe dans laquelle est intégré l'office de laudes. Exposition du saint-sacrement toute la journée. 17 h. sermon et salut du saint-sacrement suivis des vêpres.

Eglise du Christ-Roi

Ce soir à 19 h. 45, veillée de prière devant le saint-sacrement exposé. Demain vendredi 3 février, adoration. Le saint-sacrement restera exposé après la messe de 8 h., jusqu'à 18 h. 15. A 18 h. 15, messe comme chaque soir.

Basilique Notre-Dame

Ce soir à 20 h., heure sainte: chapelet, méditation, adoration individuelle, possibilité de se confesser. Litanies du Sacré-Cœur et bénédiction.

Vie montante Saint-Nicolas

Nous rappelons la réunion de vendredi 3 février précédée de la sainte messe avec homélie par M. le curé Murith. Salle paroissiale Grand-Rue 14. Invitation cordiale à toutes les personnes de plus de 60 ans.

CINEMA

FRIBOURG
Alpha. – **Ronde de nuit:** 16 ans.
Capitole. – **Rue Barbare:** 18 ans.
Corso. – **Quand faut y aller, faut y aller:** 12 ans.
Eden. – **Prénom Carmen:** 16 ans.
Rex. – **War Games:** 12 ans. – **The Beatles - A hard day's night:** 14 ans.
Studio. – **Rosalie se découvre:** 20 ans.

BULLE
Prado. – **La balance:** 16 ans.
Lux. – **Un génie, deux associés, une cloche:** 14 ans.

PAYERNE
Apollo. – **Le retour du Jedi:** 12 ans.

MÉTÉO

TEMPS PROBABLE

Ouest: souvent très nuageux et précipitations intermittentes, neige parfois jusqu'en plaine.

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, boulevard de Pérolles 42
☎ 037/82 31 21 Chèques postaux 17-54

Tarif des abonnements:

	3 mois	6 mois	12 mois
Suisse	42.–	82.–	162.–
Etranger	82.–	160.–	290.–

Téléphone 037/82 31 71
Télex 36 176

Rédaction:
Rédacteur en chef: **François Gross** (FG).
Secrétaire de rédaction: **Alain Marion** (ALM).
Rubrique Fribourg: **Jean-Luc Piller** (JLP), **Marie-Claude Clerc** (MCC), **Antoine Geinoz** (AG), **Gérard Périsset** (GP), **Jean-Brice Willemin** (JBW), **Christian Zumwald** (CZ).
Rubrique étrangère: **Charles Bays** (CB), **Michel-André Panchaud** (MP).
Rubrique suisse: **Patrick Pitteloud** (Pi), **Laure-Christine Wicht** (LCW).
Rédacteur parlementaire: **Roland Brachetto** (RB).
Rubrique sports: **Georges Blanc** (GB), **Marius Berset** (MBt), **Marcel Gobet** (MG).
Eglise: **(Vacant).**
Liberté-Dimanche: **Claude Chuard** (CC).
Photographe: **Jean-Louis Bourqui** (JLBi).
Vie quotidienne: **Eliane Imstepf** (EI).
Suppléments: **Jean-Jacques Robert** (JJR).
Stagiaire: **Madeleine Nicolet** (MN).

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg ☎ 037/81 41 81
Chèques postaux 17-50 Télex 36 264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ

Annonces	25 mm	64 ct.
– offres d'emplois		73 ct.
Petites annonces		
– la ligne (min. 2 lignes)		600 ct.
Réclames	54 mm	195 ct.
– gastronomie		166 ct.
– 1re page actualités locales		235 ct.
– Autres pages actualités locales		195 ct.
– 1re page «sports»		235 ct.
– Autres pages «sports»		195 ct.
– Actualités suisses		255 ct.
– loisirs, vie quotidienne		195 ct.
– Dernière heure (act. internat.)		235 ct.
– Dernière page (radio-TV)		235 ct.
– «Dernière» (avis tardifs)		415 ct.

Délai de remise des annonces:
N° du lundi, vendredi à 9 heures. N° du mardi, vendredi à 10 heures. N° du mercredi au samedi, l'avant-veille à 10 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 20 h., le vendredi à 17 h. N° du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres «Avis mortuaires», Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 42 (nouveau bâtiment) à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.

Tirage contrôlé FRP: 33 086 exemplaires

A L'AGENDA

Musée d'art et d'histoire: exposition «Manet, accrochages d'estampes», de 10 h. à 17 h. et de 20 h. à 22 h.

Musée d'histoire naturelle: exposition «Le lynx, méconnu, mal-aimé», de 14 h. à 18 h.

Musée gruérien, Bulle: exposition «Les peintures du Mithila, art populaire de l'Inde», de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h.

Galerie Hofstetter: exposition de bijoux et de sculptures de J.-J. Hofstetter, de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h. 30.

Galerie du Bourg: exposition Eglé Gay, figuratif, de 10 h. à 12 . et de 14 h. à 22 h.

Rue de Genève, vitrine Fri-Art: exposition Jacqueline Kaeser.

Château de la Riedera, Essert/Le Mouret: exposition d'antiquités, de 10 h. à 18 h.

Galerie Avry-Art: exposition de Ronald Juliet.

Théâtre du Stalden: 20 h. 30, soirée du Folk-Club avec le groupe Basilic de Lausanne.

Local Fri-Son: soirée brésilienne avec Pau Brasil.

Aula de l'Université: 20 h. 30, concert par le Basler Sinfonietta sous la direction d'Armin Jordan, avec en soliste Heinrich Matzener, clarinette. Œuvres de Mozart et Strawinsky.

Cave Cabaret Chaud 7: 20 h. 30, nouveau spectacle CC7.

Auditoire de physiologie, Uni, Pérolles: Vortrag von Dr. Kurt Pfister, «Zielle im Umbruch: Das andauernde Zusammenspiel zwischen Aufbau und Abbau von zellulären Bestandteilen und seine Bedeutung».

Université de Miséricorde: conférence de M. G. Luchinetti sur le thème «La réincarnation: revenons-nous à la vie?» Salle 4120

AVANT-SCÈNE

● **Festival tiers monde: un film philippin.** – «Turumba» est le dernier film du réalisateur philippin Kidlat Tahimik. Primé il y a quelques semaines au Festival de Mannheim (Allemagne fédérale), il sera présenté en unique projection ce soir à Fribourg. Mi-conte, mi-documentaire, «Turumba» a un ton et un style très particuliers; c'est avec naïveté ou une innocence feinte que le réalisateur raconte la vie d'un petit village ponctuée de pélerinages à la Vierge; avec humour, il décrit la découverte de la productivité, du travail à la chaîne pour rentabiliser mieux la production artisanale de poupées en... papier mâché. Mais le sujet de ce film est grave: les valeurs traditionnelles des Philippines peuvent-elles résister à l'invasion des «valeurs» occidentales? La projection de «Turumba», qui clôt à Fribourg le cycle des films du tiers monde, a lieu jeudi 2 février à 20 h. 30 à la salle du Christ-Roi (Pérolles). L'entrée est libre. (Com.)

● **Folkclub: «Basilic» à Fri-Son.** – C'est le groupe lausannois «Basilic» qui ouvre ce soir une série de concerts organisée par le Folkclub Fribourg. Cinq musiciens dont deux auteurs-compositeurs, une musique qui puise ses racines dans le folk et le rock, dans le reggae, le funk et le jazz. «Basilic» fait du rock très musical, tout en servant des textes efficaces, notamment sur des loubards humoristiques dont la vocation est de tout casser. Depuis sa fondation le groupe connaît un succès croissant: lauréat de la finale helvétique de «Chantons français», représentant de la Suisse à Montréal en 1982. (Com./Lib.)

● **Service civil: conférence de François Jeanneret.** – Le conseiller national François Jeanneret donnera ce soir à 20 h. 15 à Fribourg une conférence sur le thème: «Défense nationale et service civil». C'est à l'invitation de la Société fribourgeoise des officiers que l'orateur s'exprimera, à l'Institut de chimie de l'Université, à Pérolles. Neuchâtelois et libéral, François Jeanneret est aussi président du Conseil de la défense nationale. (Com./Lib.)

PUBLICITÉ

Tous les jours **MENU COMPLET** chaud à l'emporter

Boucherie Charcuterie
I. POFFET SA
Gros-Détail Fribourg

Pérolles 57 Tél. 24 28 23
Passez vos commandes à l'avance

300 propriétaires réunis en séminaire à Grangeneuve

La forêt privée auscultée

La forêt privée fribourgeoise a été auscultée sous tous les angles, vendredi dernier à Grangeneuve. Branche par branche, si l'on ose dire, ses divers aspects ont été abordés par spécialistes et propriétaires, au cours d'un séminaire qui a réuni environ 300 personnes. Buts de cette journée : faire le point de la situation et chercher de nouvelles impulsions pour ce qui représente un bon tiers de la surface boisée du canton. « Les forêts sont un sujet d'actualité, mais on oublie généralement de se préoccuper des problèmes de leurs propriétaires », regrettait un des orateurs vendredi matin. En fin d'après-midi, l'impression générale était qu'on avait réparé cet oubli, de manière incontestable. Il reste maintenant à traduire en actes les bonnes paroles distillées à l'Institut agricole de Grangeneuve. Par exemple, par l'éventuelle création d'une association forestière fribourgeoise, idée sur laquelle a débouché l'enrichissante réflexion de vendredi.

Texte

Antoine Geinoz

« Si la tétine est le porte-monnaie du paysan, la forêt est sa caisse d'épargne »... Ce poétique constat dont l'auteur n'est autre que le directeur de l'Agriculture, le conseiller d'Etat Hans Baechler, explique à lui seul le succès de cette journée. Le séminaire organisé par l'Inspection cantonale des forêts, en collaboration avec l'Institut agricole et la Chambre fribourgeoise d'agriculture, a attiré de nombreux propriétaires privés et des représentants des communes, qui détiennent, elles, le 51% de la surface forestière. Les autorités étaient également présentes puisque, outre M. Baechler, on reconnaissait quatre préfets, MM. Aeby, Grandjean, Lauper et Meyer, l'inspecteur fédéral des forêts, M. Minnig, et le directeur de la Chambre fribourgeoise de l'agriculture, Charles Pilloud.

Après l'ouverture du séminaire par l'inspecteur en chef des forêts Anton Brülhart, c'est son adjoint Walter Schwab qui dressa le portrait de la forêt privée fribourgeoise, en mettant en exergue les prestations immatérielles fournies. Le rôle protecteur et la fonction esthétique de la forêt rendent en effet incalculable sa rentabilité. De plus, les conditions de production sont particulières, notamment en ce qui concerne la durée (100 à 150 ans), la surface ou l'hétérogénéité du produit.

A moitié exploitée

Première constatation intéressante : la forêt privée est sous-exploitée. Avec une moyenne annuelle de 35 000 m³ pour la dernière décennie, elle produit 1/5 du volume de bois du canton. D'un hectare, le privé tire 3 m³ par année contre 6 et 6,5 m³ pour l'Etat et les communes. « La capacité de production de la forêt privée n'est pas réalisée, constate M. Schwab. Les coupes de bois pourraient être doublées sans risque pour la forêt ». Les raisons de cette différence résident dans la sensibilité du privé au marché du bois : sa production subit de logiques fluctuations suivant les prix du moment, alors que celle de l'Etat ou de la commune est à peu près constante. Pour éviter une capitalisation inutile du bois, certains propriétaires seraient favorables à la fixation de prix plancher.

L'organisation du Service forestier cantonal a ensuite retenu l'attention de M. Schwab, qui a rappelé que du Département cantonal dépendent 8 arrondissements divisés chacun en plusieurs triages. L'inspecteur d'arrondissement et les forestiers de triage sont à disposition des propriétaires pour les conseiller. M. Schwab a encore rafraîchi la mémoire des participants sur toute la législation – fédérale et cantonale – qui régit la sylviculture.

Recensant les principaux problèmes liés à la forêt privée, M. Schwab a fait remarquer que les milieux agricoles ne possèdent à ce jour plus que 53% des surfaces boisées, et que ce chiffre tend à diminuer. Pour le conférencier, l'importante proportion de propriétaires non agricoles, qui n'habitent souvent pas à proximité de leur bien, comporte le risque d'un manque d'intérêt pour la forêt. Une autre difficulté qui affecte le rendement de la sylviculture privée est le morcellement excessif du terrain, en particulier en Broye, en Basse-Singine et dans le Lac. Pour l'ensemble du canton, 32 000 propriétaires se partagent 12 400 hectares, détenant donc, en moyenne, 40 ares chacun. M. Schwab a cité le cas d'une bande de 160 m de long sur... 4 m de large : là, un arbre appartient souvent à deux personnes ! Enfin, le conférencier a évoqué les problèmes liés à la vente du bois : lots trop petits, offre dispersée, méconnaissance des prix appliqués et du classement des bois.

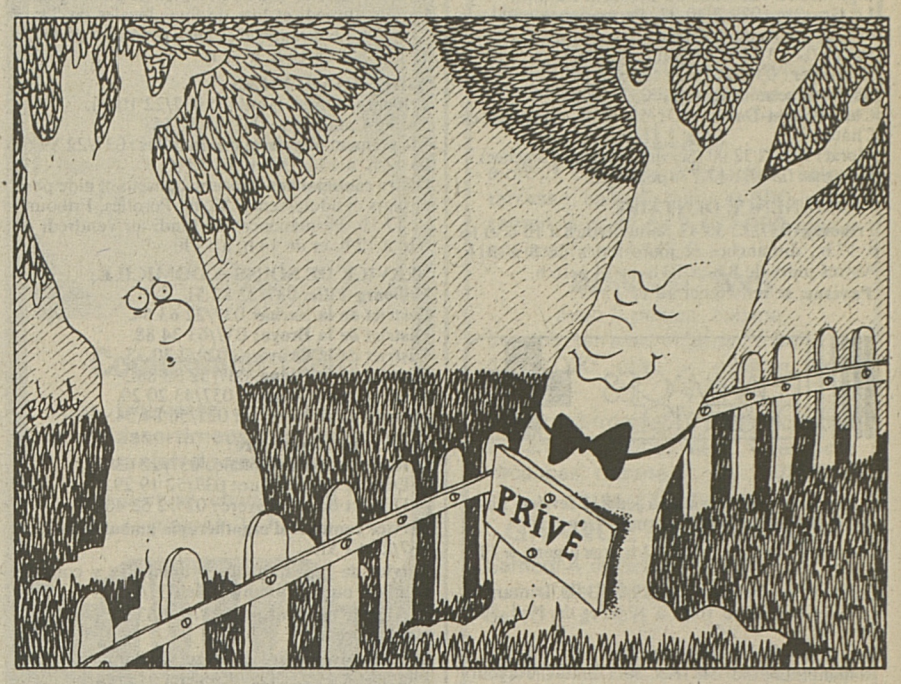

Moins gourmande en capitaux

Sous l'angle de l'économie d'entreprise, l'exploitation de la forêt vaut la peine. Cette conclusion est celle de M. Chenuz, ingénieur agronome et chargé de cours à Grangeneuve. Si la sylviculture semble rapporter peu, il faut remarquer qu'elle coûte aussi fort peu, moins gourmande qu'elle est en capitaux par rapport à d'autres branches de l'agriculture et nécessitant des frais d'exploitation minimes. D'autre part, la forêt peut servir de gage immobilier ou de source de financement. Permettant de parer à certains risques de l'exploitation, elle se combine très bien avec une entreprise agricole. M. Chenuz a encore relevé les vertus du bois comme source d'énergie peu onéreuse.

Les participants ont ensuite pu entendre les exposés de trois praticiens : MM. Ernst Linder, président de l'Association forestière de la Moyenne-Singine, Laurent Frossard, de Romanens, agriculteur de montagne, et Charles Francey, de Grandsivaz, responsable d'une entreprise de débardage. Le premier a indiqué le but de son association l'une des cinq existant en Singine : pratiquer les concepts modernes de la sylviculture et augmenter ainsi les rendements. Mettre le bois en commun sur le marché, par exemple, permet de ne pas aller en dessous des prix indicatifs. Dans une région où le 82% de la surface boisée appartient à des privés, l'association établit le contact entre le service forestier et les propriétaires. Elle organise en outre des cours de perfectionnement sur l'entretien et l'exploitation de la forêt.

Exploitation anarchique

M. Frossard a quant à lui relevé que la sylviculture était une excellente façon de combler les jours creux de l'activité agricole, ceux où la main-d'œuvre n'est pas utilisée à plein rendement. Il a aussi mis l'accent sur les soins nécessaires à l'entretien des forêts, qui sont souvent insuffisants. Si on l'aide, la nature est généreuse, pense cet agriculteur gruérien. Cette préoccupation est partagée par Charles Francey, qui déplore que l'exploitation des bois soit parfois anarchique. Les soins culturaux sont très importants pour l'avenir de la forêt. Le débardeur a rencontré une autre difficulté : l'ignorance des limites de propriété par les propriétaires eux-mêmes. Ainsi, il est arrivé qu'une personne abatte une dizaine de plants appartenant à son voisin, en toute bonne conscience...

L'inspecteur en chef Anton Brülhart a lui-même pris la parole, en fin de matinée, pour proposer des solutions aux problèmes structurels dont souffre la forêt privée. Il convient surtout de créer une dévestiture appropriée, de réunir les petites parcelles en propriété collective et de veiller à la stabilisation du terrain en montagne. M. Brülhart a aussi défendu la forêt paysanne, qui devrait être maintenue lors des successions ou des achats de terrain. L'inspecteur s'est dit favorable à la formation d'organisations d'entraide ou de gestion en commun. Il espère enfin un remaniement prochain des forêts excessivement parcellées, dans le cadre du programme fédéral de mensurations cadastrales.

De l'agriculture à la sylviculture

La formation professionnelle n'a pas été omise, puisqu'elle a été traitée aussi bien par un ingénieur forestier que par un agronome. Le premier, M. A.-A. Jendly, a rappelé que l'apprentissage de forestier-bûcheron, introduit il y a une quinzaine d'années dans le canton de Fribourg, repose sur trois piliers, l'entreprise, l'école professionnelle et les cours pratiques d'introduction, qui totalisent 13 semaines. Le second, M. B. Sahli, a établi un parallèle entre le métier d'agriculteur et la formation sylvicole. Sachant que le 63% des exploitations agricoles à temps complet possèdent de la forêt, on se doit d'offrir aux jeunes paysans des possibilités de formation. C'est chose faite depuis 1975, avec l'introduction de cours à option à Grangeneuve, mais M. Sahli souhaite un effort de formation et de perfectionnement intensifié, notamment par des cours régionaux et des visites en forêt.

C'est à ce prix, peut-être, que sera transmis l'indispensable amour de la forêt. **AG**

Bostryche

Comment lutter?

Vu la menace d'une épidémie de parasites (bostryches, etc.) au printemps 1984, l'Inspection cantonale des forêts demande aux propriétaires de forêts de prendre dès maintenant les mesures suivantes:

● Observer régulièrement l'état sanitaire des forêts afin de pouvoir déceler le plus tôt possible les foyers de bostryches et autres atteintes.

● Exploiter durant l'hiver tous les arbres dépérissants ou atteints de bostryche ou d'autres parasites. Les arbres attaqués par le bostryche doivent être abattus et écorcés sans délai. L'écorce et les débris seront brûlés immédiatement sur place.

● Les grumes d'épicéa et de sapin blanc doivent être écorcées jusqu'au 31 mars. Les bois doivent être sortis du parterre de la coupe et rendus au bord des chemins avant le 1er mai. (Com.)

RECTIFICATION

● **Les vrais chiffres du dépérissement.** – Dans l'article consacré au dépérissement des forêts dans notre édition du 26 janvier, nous écrivions que 14% des arbres suisses étaient malades. Or, il n'existe encore aucun chiffre précis, dans ce domaine, au plan national. Le nôtre s'est sournoisement introduit dans notre compte rendu à la faveur d'une confusion. D'autre part, le même article parlait de signes de dépérissement au XIe siècle : il s'agissait bien entendu du XIXe, mais un couac de la typographie nous a fait brusquement remonter dans le temps. Nos excuses. (Lib.)

Bûcheron : une des professions les plus dangereuses selon la CNA.
(Photo Lib./JLBi-a)

Vers une association forestière ?

« Les prix du bois sont restés les mêmes depuis 1963, alors que les autres prix, dans la construction, ont augmenté entre 4 et 9 fois »... « Il y a une surenchère de la part de milieux n'ayant rien à voir avec l'agriculture : il faut maintenir la propriété forestière à l'exploitant »... « Est-il vraiment profitable de participer à des ventes collectives ? »

C'était l'heure des idées et des questions. La deuxième partie du séminaire organisé à Grangeneuve a vu les participants se répartir en huit groupes de réflexion, selon les affinités géographiques et linguistiques. L'occasion pour chacun de poser les questions qui le turlupinent, à un représentant du Service forestier.

Les soins culturaux devraient être plus systématiques, s'accordent à penser la plupart des propriétaires de forêts. L'accès aux forêts doit être développé, une bonne desserte étant le meilleur gage de rendement. L'Etat, lui, a aussi un rôle important à jouer. Il peut notamment lutter contre la concurrence étrangère, aider l'industrie de transformation et mieux tenir compte de l'offre de bois dans les constructions d'utilité publique. Mais l'innovation évoquée vendredi est sa participation, comme propriétaire, à une éventuelle Association forestière fribourgeoise.

Une association de tous les propriétaires de forêt, c'est précisément le grand projet de la journée qui a recueilli un écho prudemment favorable dans l'auditoire. Tous ont reconnu, en tout cas, que la commercialisation du bois serait rationalisée par un regroupement au sein d'une organisation, et que la formation des propriétaires pourrait être améliorée. Jusqu'à ce jour, seuls le Lac allemand, la Singine et la Gruyère se sont dotés d'associations régionales.

Les autorités cantonales, le conseiller d'Etat Hans Baechler en tête, ont pris fait et cause pour ces associations et les considèrent comme nécessaires pour éviter la monoculture et obtenir des lots assez importants. Et le directeur de l'agriculture de rappeler que les subventions fédérales pour les forêts ont diminué ces dernières années...

Cette grande rencontre sur le « poumon de la nature » qu'est la forêt aura finalement apporté une conclusion rassurante : les hommes qui détiennent les sapins et les foyards qui nous entourent ont aussi des sentiments. Pour eux, ils l'ont dit, il n'y a pas que l'argent qui compte. **AG**

Les chiffres qui font peur

Pour 8150 ouvriers forestiers à plein temps, on enregistre chaque année en Suisse 3000 accidents professionnels. L'économie forestière est ainsi la branche qui provoque le plus d'accidents parmi toutes celles soumises à la CNA.

Cette inquiétante statistique transmise par M. Jendly, inspecteur de l'arrondissement du Lac, devrait inciter les bûcherons professionnels et occasionnels à la prudence et à une meilleure formation. Car ces chiffres concernent les forêts publiques et si on les reportait aux forêts privées, ils seraient plus lourds encore.

Dans les forêts publiques du pays, on doit déplorer 10 tués et 55 cas d'invalidité chaque année. 80% des accidents surviennent au cours des travaux d'exploitations des bois. La tronçonneuse, on l'aura deviné, est l'engin le plus impliqué dans les accidents. Sur un plan purement matériel, il faut constater que les frais d'accidents se montent à 6 francs par m³ de bois exploité !

« Accuser la seule fatalité est inutile ! » lance M. Jendly, qui prône un respect absolu des règles de sécurité et une bonne formation, des cadres en particulier. Le bûcheronnage ne doit pas s'effectuer sans un équipement approprié, comportant casque et genoullières (les jambes sont la partie du corps la plus souvent blessée). Et puis, une règle d'or devrait être de s'interdire le travail en solitaire, qui peut être dangereux. **AG**

Mercredi 8 février, ouverture des 14es Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo

Une histoire commencée il y a 60 ans...

Les 14es Jeux olympiques d'hiver seront ouverts le mercredi 8 février à Sarajevo. Qui se souviendra alors des premiers Jeux qui s'étaient tenus, il y a soixante ans, à Chamonix? Qui se souviendra surtout de ces trois hommes, le comte Clary et le marquis de Polignac, deux Français, et le Canadien Merrick, qui furent à l'origine, avec le baron Pierre de Coubertin, de la création des Jeux d'hiver?

1924

Certes, des épreuves de patinage artistique avaient été inscrites au programme des Jeux olympiques de 1908 à Londres puis à celui des Jeux de 1920 à Anvers. La Suède avait obtenu les deux premières médailles d'or de la spécialité avec Ulrich Salchow puis avec Gillis Grafström. En 1920, un tournoi de hockey sur glace avait également été mis sur pied par les organisateurs anversois. Officieusement, les Canadiens remportèrent ainsi leur première victoire olympique devant les Etats-Unis et la Tchécoslovaquie.

C'est finalement le 2 juin 1921 que le Comité international olympique, réuni à Lausanne, accorda à la France la possibilité de mettre sur pied une «Semaine internationale des sports d'hiver» après avoir attribué à Paris l'organisation des Jeux olympiques de 1924.

C'était un premier pas. Mais il fallut l'acharnement des deux Français, du Canadien et aussi la pression des nations dites alpines pour faire céder le blocus des pays scandinaves, qui avaient créé, dès le début du siècle, des «Jeux nordiques» pour répliquer à l'organisation des Jeux olympiques, qui ne comprenaient que des disciplines estivales. Les Jeux olympiques d'hiver furent officiellement créés le 27 mai 1925 lors d'un congrès olympique tenu à Prague. L'organisation en fut attribuée à Saint-Moritz. Avec effet rétroactif, la «Semaine internationale des sports d'hiver» de Chamonix devint la première édition des Jeux d'hiver.

Le premier titre olympique de bob à la Suisse

A Chamonix en 1924, il n'était pas encore question de ski alpin. Seuls figuraient au programme le ski de fond (18 et 50 km), le combiné nordique (18 km et saut), le saut spécial, le patinage artistique, le patinage de vitesse et le hockey sur glace. Tout naturellement, ce sont les nations scandinaves qui allaient se mettre en évidence et, au premier rang d'entre elles, la Norvège. En Scandinavie, le ski nordique était considéré depuis des années comme un sport national. Rien d'étonnant donc à ce que le premier homme à entrer dans la légende des Jeux d'hiver ait été le Norvégien Thorleig Haug. Avec une étonnante facilité, il devait enlever à la fois le 18 km, le 50 km et le combiné nordique et compléter sa collection de médailles avec une troisième place dans le saut spécial. Il devenait un héros et on lui a même élevé une statue dans son pays.

1924 devait aussi consacrer l'école suédoise de patinage artistique grâce à Gillis Grafström qui, déjà vainqueur en 1920 à Anvers, triomphait encore à Chamonix. Il allait ensuite enlever la médaille d'or en 1928 à Saint-Moritz avant de terminer sa remarquable carrière en se classant deuxième à Lake Placid en 1932. Le patinage de vitesse devait aussi révéler un patineur exceptionnel en la personne du Finlandais Clas Thunberg. Participant aux quatre épreuves – 500, 1500, 5000 et 10 000 m – il récolta trois médailles d'or (1500, 5000 et combiné quatre, supprimé par la suite), une d'argent et une de bronze.

La Semaine de Chamonix permit aux bobeurs suisses de remporter une première médaille d'or de bob à quatre avec quatre garçons de Leysin, Edouard Scherrer, Alfred Neveu, Alfred et Heinrich Schläppi. Si Georges Gautschi, médaille de bronze en patinage artistique, fit véritablement sensation en devançant plusieurs favoris, les hockeyeurs helvétiques reçurent une leçon de la part des Canadiens, qui les battirent par 33-0. Mais les Tchécoslovaques et les Suédois, battus respectivement par 30-0 et 22-0, n'avaient guère fait mieux.

Une deuxième victoire suisse fut enregistrée dans la course de patrouilles militaires, qui ne figurait malheureusement au programme des Jeux qu'à titre d'exhibition. Il n'y eut donc pas de médaille d'or pour le plt Denis Vaucher (Berne) et les Zermattois Anton et Alphons Julen et Adolf Aufdenblatten, qui s'imposèrent avec plus de quatre minutes d'avance sur les Finlandais et qui reléguèrent à 18 minutes les Chasseurs alpins français.

S. Henie la fée et Ruud l'homme volant

1928

Sonja Henie ... Son nom restera à jamais associé à l'histoire du patinage artistique. A Saint-Moritz, en 1928, elle n'avait pas encore 16 ans mais ses cheveux blonds, sa grâce, son assurance sur la glace, allaient en faire la reine des Jeux d'hiver. C'était le début d'une fantastique carrière. En 1932 et en 1936, elle devait rééditer son succès olympique, enthousiasmant le public, notamment par des sauts exceptionnels pour l'époque. Vedette de cinéma, comblée par des spectacles professionnels, la Norvégienne était, à sa mort en 1969, l'une des femmes les plus riches du monde. Elle avait déjà été en lice en 1924 à Chamonix mais, à 11 ans, elle n'avait pu éviter la huitième et dernière place de l'épreuve féminine.

Les luttes entre Norvégiens et Suédois en ski nordique furent une fois encore épiques. Les Norvégiens réalisèrent d'abord le triplé dans le fond 18 km. Les Suédois répliquèrent en prenant les trois médailles sur 50 km. Mais la supériorité norvégienne allait ensuite être manifeste tant dans le combiné nordique qu'au saut spécial.

Le Suédois Gillis Grafström eut beau continuer sa domination en patinage artistique, le Finlandais Clas Thunberg faire de même en patinage de vitesse, les Canadiens se confirmer comme les maîtres incontestés du hockey sur glace, rien n'empêcha les Norvégiens d'être à nouveau les grands vainqueurs des Jeux.

Pour la Suisse, huitième seulement en bob à quatre, la moisson fut assez maigre avec une unique médaille de bronze, obtenue en hockey sur glace derrière le Canada et la Suède. On devait d'ailleurs reparler de cette sélection helvétique, emmenée par Tiger Geromini et qui comptait dans ses rangs un néophyte de 17 ans, Bibi Torriani.

Sonja Henie, la fée de la glace. (Keystone)

1932

Lake Placid et les Etats-Unis, c'était bien loin de l'Europe et, pour les 3es Jeux olympiques d'hiver, les engagés furent beaucoup moins nombreux que lors des deux premières éditions. Ce fut l'occasion pour les Etats-Unis de faire une ample moisson de médailles, notamment en patinage de vitesse, où les départs étaient donnés en ligne, ce qui ne manqua pas de décontenancer les Européens, habitués à courir contre la montre. Mais, dans les disciplines spécifiquement nordiques, il n'était pas question de remettre en question la supériorité des Scandinaves. La grande vedette de ces Jeux, celui dont on a retenu le nom malgré la concurrence de sa compatriote Sonja Henie, fut le sauteur norvégien Birger Ruud. Vainqueur à Lake Placid, il devait gagner à nouveau quatre ans plus tard à Garmisch puis prendre encore la deuxième place en 1948 à Saint-Moritz. Birger Ruud avait à peine 20 ans lorsqu'il avait enlevé sa première médaille d'or olympique. Pendant quinze ans, il allait dominer le saut mondial et il fallut attendre le début des années 1950 pour que le «style Birger Ruud» soit définitivement dépassé.

Avec une médaille d'argent en bob à deux grâce à Reto Capadrutt et Oskar Geier, une quatrième place en bob à quatre et une sixième place en saut avec Fritz Kaufmann, le bilan helvétique fut assez remarquable compte tenu de la minceur de la délégation. Six concurrents suisses seulement avaient effectué le déplacement, un déplacement en troisième classe, à bord du paquebot «Europa», sous la direction d'Albert Mayer, qui avait réussi à récolter 45 000 francs pour cette expédition. Les six sélectionnés furent rejoints à Lake Placid par six compatriotes installés en Amérique du Nord.

Sarajevo

Du 8 février 1984 au 19 février 1984

53 épreuves-36 matches

Les Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo seront ouverts officiellement le mercredi 8 février mais les compétitions auront débuté la veille déjà avec six matches de hockey sur glace joués au Centre olympique de Zetra et à la patinoire de Skenderija. Outre les 36 rencontres du tournoi de hockey, le programme des Jeux comprend 53 épreuves diverses. Il se présente ainsi:

Mardi 7 février

Hockey sur glace. Skenderija: 13 h., Autriche - Finlande. 16 h. 30, Tchécoslovaquie - Norvège. 20 h., RFA - Yougoslavie. Zetra: 13 h. 30, Etats-Unis - Canada. 17 h., Italie - Suède. 20 h. 30, Pologne - URSS.

Mercredi 8 février

14 h. 30-16 h., cérémonie d'ouverture (stade de football de Kosevo).

Jeudi 9 février

9 h., fond féminin 10 km (Igman). 9 h. 30, patinage de vitesse: 1500 m dames (Zetra). 12 h., descente messieurs (Bjelasnica). 14 h., première manche luge dames et messieurs (Trebevic).

Hockey sur glace. Skenderija: 13 h., Pologne - RFA. 16 h. 30, Finlande - Norvège. 20 h., Suède - Yougoslavie. Zetra: 13 h. 30, URSS - Italie. 17 h., Canada - Autriche. 20 h. 30, Tchécoslovaquie - Etats-Unis.

Vendredi 10 février

9 h., fond masculin 30 km (Igman). 9 h., deuxième manche luge dames et messieurs (Trebevic). 9 h. 30, patinage de vitesse: 500 m messieurs (Zetra). 13 h., patinage artistique: imposées danse (Zetra). 13 h. 30, deux premières manches de bob à deux (Trebevic). 20 h., patinage artistique: programme court couples (Zetra).

Samedi 11 février

9 h., biathlon 20 km (Igman). 9 h., troisième manche luge dames et messieurs (Trebevic). 10 h. 30, descente dames (Jahorina). 12 h. 30, saut du combiné nordique (Igman). 13 h. 30, troisième et quatrième manches bob à deux (Trebevic).

Hockey sur glace. Skenderija: 13 h., URSS - Yougoslavie. 16 h. 30, Italie - Pologne. 20 h., Canada - Finlande. Zetra: 13 h. 30, Autriche - Tchécoslovaquie. 17 h., Norvège - Etats-Unis. 20 h. 30, Suède - RFA.

Dimanche 12 février

9 h., fond féminin 5 km (Igman). 9 h. 30, patinage de vitesse: 5000 m messieurs (Zetra). 11 h., fond 15 km du combiné nordique (Igman). 13 h., saut spécial 70 m (Igman). 14 h., quatrième manche luge dames et messieurs (Trebevic). 15 h., patinage artistique: danses de création (Zetra). 19 h. 30, patinage artistique: programme libre couples (Zetra).

Lundi 13 février

7 h., patinage artistique: figures imposées messieurs (Skenderija). 9 h., fond masculin 15 km (Igman). 9 h. 30, patinage de vitesse: 1000 m dames (Zetra). 12 h., première manche slalom géant féminin (Jahorina).

Hockey sur glace. Skenderija: 13 h., Suède - Pologne. 16 h. 30, Yougoslavie - Italie. 20 h., Etats-Unis - Autriche. Zetra: 13 h. 30, Canada - Norvège. 17 h., RFA - URSS. 20 h. 30, Finlande - Tchécoslovaquie.

Mardi 14 février

9 h., biathlon 10 km (Igman). 9 h. 30, patinage de vitesse: 1000 m messieurs. 12 h., deuxième manche slalom géant dames (Jahorina). 15 h. 30, patinage artistique: programme court messieurs (Zetra). 19 h. 30, patinage artistique: programme libre danse (Zetra).

Mercredi 15 février

7 h., patinage artistique: figures imposées dames (Skenderija). 9 h., relais 4 × 5 km féminin (Igman). 9 h. 30, patinage de vitesse: 3000 m dames (Zetra). 10 h., deux manches luge biplace messieurs (Trebevic). 12 h., première manche slalom géant messieurs (Bjelasnica)

Hockey sur glace. Skenderija: 13 h., Norvège - Autriche. 16 h. 30, Yougoslavie - Pologne. 20 h., RFA - Italie. Zetra: 13 h. 30, Finlande - Etats-Unis. 17 h., URSS - Suède. 20 h. 30, Tchécoslovaquie - Canada.

Jeudi 16 février

9 h., relais 4 × 10 km masculin (Igman). 9 h. 30, patinage de vitesse: 1500 m messieurs (Zetra). 12 h., deuxième manche slalom géant messieurs (Bjelasnica). 14 h., patinage artistique: programme court dames (Zetra). 19 h. 30, patinage artistique: figures libres messieurs (Zetra).

Vendredi 17 février

9 h., relais biathlon 4 × 7,5 km (Igman). 11 h. 30 - 13 h. 30, slalom spécial dames (Jahorina). 13 h. 30, deux premières manches bob à quatre (Trebevic).

Hockey sur glace. Sekenderija: 16 h. 30 et 20 h., matches de classement pour les 7/8es et 5/6es places. Zetra: 17 h. 30 et 20 h. 30, tour final B1-A2 et B2-A1.

Samedi 18 février

9 h., fond 20 km féminin (Igman). 9 h., patinage de vitesse: 10 000 m messieurs (Zetra). 12 h. 30, saut spécial 90 m (Igman). 13 h. 30, deux dernières manches bob à quatre (Trebevic). 19 h., patinage artistique: figures libres dames (Zetra).

Dimanche 19 février

8 h., fond 50 km masculin (Igman). 10 h. 30 - 12 h. 30, slalom spécial messieurs (Bjelasnica). 18 h., patinage artistique: gala (Zetra). 20 h., cérémonie de clôture (Zetra).

Hockey sur glace. Zetra: 10 h. et 13 h. 30, tour final A2-B2 et B2-A1.

EN ACTION CETTE SEMAINE

Oranges Tarocco	le kg p.c. env. 10 kg	**–.95**	**Shampooing «Schauma»**	300 ml	**2.95**	**Bière Cardinal**	6 x 25 cl **3.30**
Golden ménage	kg p.c.	**1.20**					6 x 33 cl **3.75**
Café Villars N° 11	250 g	**3.50**	**Pampers**	paquet Jumbo	**25.50**		6 x 50 cl **5.90**
Huile Saïs	3 litres	**14.50**	**Lessives: OMO**	tambour 5 kg	**13.90**	**Côtes-du-Rhône**	litre **3.50**
Cornettes La Timbale, bouts verts	500 g	**–.95**	**ALL**	tambour 4,5 kg	**9.50**	**Frère Eugène,** rouge du Portugal	7/10 **1.95**
Farine fleur	kg	**1.45**	**PERSIL**	tambour 4 kg	**11.40**	Un cadeau sera remis gracieusement à l'achat d'un carton de 6 bouteilles	
						Algérie Mostaganem Tabourka	litre p.c. **1.95**

Nous informons notre clientèle que, dès le 1.2.1984, **notre magasin de Beaumont sera fermé de 12 h. 30 à 13 h. 45, sauf le samedi**

BEAUMONT **MARCHÉ GAILLARD** **MARLY**

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

CITROËN VISA

Profitez de nos offres de reprise avantageuses.

VISITEZ NOTRE EXPOSITION PERMANENTE

GARAGE PILLER SA

Rue F. Guillimann 14-16 - FRIBOURG - ☎ 037/22 30 92

Agents locaux: **Bulle:** Garage Moderne SA, 029/2 63 63 - **Avenches:** Garage du Faubourg, M. John Jan, 037/75 14 23 - **Courtepin:** City-Garage, M. J. Dula, 037/34 12 14 - **Domdidier:** Garage Clément Clerc, 037/75 12 91 - **Estavayer-le-Lac:** Garage Jean Catillaz, 037/63 15 80 - **Fribourg/Schoenberg:** Garage Bellevue, Oberson & Rappo SA, 037/28 32 32 - **Morat:** Garage Maritzafeld SA, MM. Tellenbach, 037/71 12 58. **Payerne:** Garage F. Diserens, 037/61 25 40. **Romont:** Garage Stulz Frères SA, 037/52 21 25 - **Château-d'Œx:** Garage Burnand, M. Jacky Yersin, 029/4 75 39.

CITROËN VISA

Visa 614

Office des poursuites de la Gruyère-Bulle

Publication de vente d'immeuble par voie de poursuite

L'Office des poursuites de la Gruyère, à Bulle, vendra, en unique enchère:

L'immeuble propriété de M. Michel Pidoux, chemin du Parc 8, 1030 Bussigny, dont le détail est le suivant:

Art. 629, Clos-Odet, plan folio 3, **pré bien situé** de 3640 m², **sur la commune de Villarvolard.**

Taxe cadastrale, en fonds	**Fr. 1 418.–**
Estimation de l'Office	**Fr. 22 000.–**

Annotation: part au gain pour 15 ans, dès le 31.10.1975, en faveur des copartageants.

Droits et charges selon extrait du Registre foncier de la Gruyère, à Bulle, du 12.12.1983.

Conditions de vente: à disposition à l'Office.

Jour de vente fixé le

jeudi 9 février 1984, à 10 heures,

à la salle du Tribunal de la Gruyère, à Bulle.

Office des poursuites de la Gruyère
Le préposé: R. Comba

Bulle, le 24 janvier 1984

17-13619

Les téléviseurs Blaupunkt vivent plus longtemps

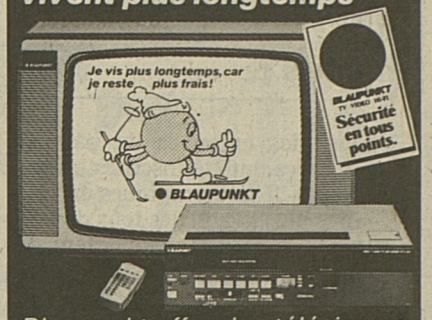

Blaupunkt offre des téléviseurs stéréo de qualité exceptionnelle dès ***Fr. 1'898.–.*** *(PAL/Secam dès* ***Fr. 1'998.–****)*

Blaupunkt dispose de 4 magnétoscopes ultramodernes de la nouvelle génération dès ***Fr. 1'698.–.*** *(PAL/Secam dès* ***Fr. 1'998.–****)*

BLAUPUNKT

DIVERS

DUVETS NORDIQUES

La qualité avant tout, aux meilleurs prix, directement de fabrique

Literie José Python

Lundi fermé

Succ. de Muller
rue de Lausanne 23
FRIBOURG
☎ 037/22 49 09

Audi VW

A vendre

VW Derby GLS, mod. 78, bleu
VW Golf, mod. 76, vert
VW Golf GL 1,6, mod. 82, brun mét.
VW Golf 1,6, mod. 83, vert foncé.

Garage Ph. Brügger
1713 St-Antoine, ☎ 037/35 11 95

17-1771

Radio TELE MARC

Planfayon, Dorfplatz, ☎ 39 17 88
Fribourg, rue Grimoux 12, ☎ 22 48 37
Guin, Bahnhofstr. 7, ☎ 43 33 44

A VENDRE

ALFA 33

Voiture de direction, 7500 km, garantie d'usine, état de neuf, prix très intéressant.

FRIBOURG
GARAGE PILLER S.A.
☎ 22 30 92

Pulls de fin de série

Chaque pull 9.90

Tels qu'illustrés ainsi que des douzaines d' autres modèles.

Vögele

En vente dans tous les magasins Vögele de même que dans tous les marchés de mode et les mini-marchés Vögele.

Mi-51

Assemblée du Club des marcheurs de Fribourg

Aussi un champion suisse

Le Club des marcheurs de Fribourg chemine allègrement dans sa 51e année d'existence. C'est l'impression ressentie lors des dernières assises annuelles présidées par M. Pierre Décaillet. Il est toujours sympathique de constater la fidélité des membres, des plus anciens tout particulièrement, fiers d'avoir apporté à la vie du club un tribut qui ne s'oublie jamais.

L'effectif du club ne connaît pas de mutations. Au terme du procès verbal des assises du cinquantenaire, signé par M. Yvan Repond, le président, tout sourire, ouvrit son rapport 1983.

Des performances attachantes

Ses premières paroles furent empreintes de gratitude envers tous ceux qui font l'activité du Club des marcheurs, comité, athlètes et membres à tous les échelons de la hiérarchie. Le Mérite sportif collectif attribué au club l'année dernière ne s'oublie pas. Au cours de la saison 1983, le CMF s'est associé à la vie de toutes les associations et groupements avec lesquels il a des affinités. Ainsi, le président eut la joie d'assister à la remise des récompenses de la Fédération fribourgeoise d'athlétisme aux deux marcheurs Pascal Charrière et Jean-Luc Sauteur, Charrière étant le seul membre de la FFA à remporter un titre de champion suisse. Lors de l'assemblée de la division de marche de la Fédération suisse d'athlétisme, le junior Pascal Charrière fut également récompensé pour le deuxième résultat obtenu sur le plan suisse sur la distance des 10 000 m ainsi que pour ses meilleures performances suisses sur l'heure et 20 km piste. Le stade Saint-Léonard eut une place dans le rapport présidentiel. M. Décaillet annonça avec une satisfaction toute légitime la mise en chantier, pour le début du mois de mars, du revêtement en matière synthétique des pistes du stade universitaire. Ce n'est pas un luxe mais une nécessité car, actuellement, en Suisse, plus d'une centaine de localités offrent des installations plus modernes que celles de Fribourg. Il était donc temps de réagir pour le grand bien de l'athlétisme dans notre canton. En raison des travaux, le programme sur piste sera réduit pour 1984. Le CMF a également mis ses efforts à disposition des organisateurs du Tour de Romandie à la marche qui fait régulièrement escale dans le canton. M. Décaillet refit ensuite le chemin parcouru en 1983, relevant en passant tous les événements sportifs et extrasportifs qui émaillèrent la vie du club, les hautes performances qui firent de 1983 une saison brillante.

Du côté technique

M. Gabriel Daguet, responsable technique, effectua un véritable «sous la loupe» de tous ses protégés dans les différentes compétitions de l'année. Tous les défenseurs des couleurs du CMF eurent leur place dans le rapport. C'est dire avec quel soin Gabriel Daguet tient le protocole technique. Au cours de la saison, notre journal s'est régulièrement fait l'écho des brillantes performances réalisées par les marcheurs.

Sur le plan national les couleurs du club flottèrent dans 22 épreuves nationales, et 4 internationales. Actuellement, le CMF fournit la majorité de l'effectif de l'équipe nationale avec Pascal Charrière, Jean-Luc Sauteur, Pierre Décaillet et Jean-Jacques Francey.

Pascal Charrière: champion suisse juniors 20 km, médaille d'argent aux championnats suisses juniors 10 000, et aux championnats suisses PTT, sur 15 km, champion fribourgeois 10 000 m piste, avec amélioration du record fribourgeois juniors. Cette brève énumération des résultats élogieux de ce marcheur dont les perspectives sont certaines pour 1984 – Pierre Décaillet, Jean-Luc Sauteur (médaille de bronze aux championnats suisses 20 km juniors) Jean-Jacques Francey (épreuves de fond) Benoît Ducrest et le vétéran Gilbert Gobet furent tous cités à l'ordre de la saison. M. Daguet mit un point final en témoignant sa reconnaissance à tous les collaborateurs, à ceux qui apportent leurs encouragements constants lors de chaque épreuve et aux juges de marche Victor Daguet (international) Michel Daguet, Pierre Sauterel et Louis Bongard.

Le classement interne 1983 fut le suivant: 1. Pascal Charrière, 4 pts; 2. Pierre Décaillet, 8 pts; 3. Jean-Luc Sauteur, 11 pts; 4. Jean-Jacques Francey, 13 pts; 5. Benoît Ducrest, 17 pts; 6. Gilbert Gobet, 19 pts.

Pas à pas dans l'ordre du jour

Le CMF n'a pas l'envergure d'un club de hockey ou de football. Pourtant, il vit tout en se référant à ses moyens. Pour lui, chaque sou est un écu. On comprend alors la bonne gestion financière signée par M. Jean-Jacques Francey. Ce fut d'ailleurs l'avis des vérificateurs. A relever que le club ne perçoit pas de cotisations et vit de la générosité libre de chaque membre. C'est attachant.

M. Louis Sallin, délégué de la Fédération fribourgeoise d'athlétisme, ne dissimula pas son enthousiasme en parlant de l'activité des marcheurs et formula ses vœux pour 1984.

Mérites du club: Pascal Charrière. Pierre Décaillet (Coupe du président de la division suisse de marche), Victor Daguet (24 ans au comité de la division suisse de marche).

Au sommaire de 1984

Championnat interne: 18.2.1984 - 12 km (15 h.); 26.2.1984 - 15 km (9 h. 30); 3.3.1984 - 15 km (15 h.); 11.3.1984 - 18 km (9 h.); 17.3.1984 - 20 km (15 h.).

Dans le cadre des épreuves fixées le samedi après midi, les Romands de l'équipe suisse (cadets, juniors, élites) seront au départ sous la direction de l'entraîneur fédéral Michel Martin. Les épreuves sont ouvertes à tous les marcheurs suisses. Le samedi 3.3.1984, les 15 km se disputeront sur un circuit situé dans le village de Grolley avec en ouverture, une épreuve pour écoliers à 14 h. 15. A relever que Grolley a été choisi comme tête d'étape du Tour de Romandie à la marche le 8 septembre 1984. Cette classique internationale se retrouvera également à La Roche, Romont et Payerne.

En raison des travaux de revêtement du stade Saint-Léonard, le championnat fribourgeois et valaisan des 10 000 m piste comptant pour la Coupe de l'amitié se disputera le jeudi de la Fête-Dieu, 21.6.1984, sur le stade de Martigny.

M. Réalini

Pascal Charrière. (Photo J.-L. Bourqui)

PUBLICITÉ

Les **2** dernières échéances du **HC Fribourg Gottéron**, à Fribourg, avant le tour final:

SAMEDI 4 FÉVRIER: LANGNAU
MARDI 7 FÉVRIER: LUGANO

Billets en vente à **Publicitas SA et à la caisse de la patinoire.**

ATHLÉTISME

Serge Bubka: 5,82 m au saut à la perche

Pour la deuxième fois depuis le début de l'année, le Soviétique Serge Bubka (20 ans), champion du monde à Helsinki, a amélioré la meilleure performance mondiale en salle du saut à la perche. A Milan, il a franchi 5,82 m. Il avait passé 5,81 m le 15 janvier dernier à Wilnus. Le record du monde en plein air est détenu par le Français Thierry Vigneron avec 5,83 m depuis le 1er septembre dernier.

Au cours de la même réunion, la Soviétique Tamara Bykova, elle aussi championne du monde à Helsinki, a franchi 1,98 m en hauteur, ce qui constitue la meilleure performance de l'année.

Meilleure performance suisse en salle à Sindelfingen

A Sindelfingen, la Bernoise Sandra Gasser a pris la troisième place du 1000 mètres en 2'42"51, ce qui constitue la meilleure performance suisse de la saison en salle. Parmi les autres Suisses en lice, Renato Roschi a remporté le kilomètre masculin en 2'25"61 devant son compatriote Reinhold Studer, cependant que Peter Wirz a pris la deuxième place sur 2000 m en 5'06"28. Gaby Lindenthal-Meyer a, pour sa part, manqué de trois centimètres la limite de qualification pour les championnats d'Europe en salle. Elle a franchi 1 m 86 en hauteur.

Conditions idéales aux 15 km de St-Moritz

Seul Mikkelsplass a battu Grünenfelder

Disputés dans des conditions idéales (soleil et neige poudreuse), les 15 km de St-Moritz ont été nettement dominés par les Norvégiens, actuellement en camp d'entraînement à Pontresina. La deuxième place d'Andy Grünenfelder, à 16 secondes de Paal-Gunnar Mikkelsplass, et le 5e rang de Giachem Guidon laissent également deviner la bonne forme des Suisses. Chez les dames, Berit Aunli s'est imposée devant deux autres Norvégiennes et Evi Kratzer.

Mikkelsplass: le seul à avoir battu Grünenfelder. (Keystone)

Même si tous les concurrents ne se sont pas engagés à fond, cette épreuve était bien plus qu'un simple entraînement. Seul Jochen Behle (RFA), 3e après 7,5 km, est demeuré loin de sa valeur sur la seconde boucle. A mi-course, Grünenfelder passait en tête avec 3"6 d'avance sur Mikkelsplass, avant d'être débordé sur la fin de course. Walter Hürschler, spécialiste du combiné, a confirmé ses bonnes dispositions dans la pratique du fond en terminant au 15e rang.

Evi Kratzer 4e

Le comportement des skieuses helvétiques, dans une course de 5 km dominée par les Norvégiennes, laisse bien augurer du relais des Jeux de Sarajevo: Evi Kratzer n'a concédé que 21 secondes à Berit Aunli, cependant que Karin Thomas et Christine Brügger prenaient également place parmi les dix premières.

Messieurs, 15 km: 1. Paal-Gunnar Mikkelsplass (Nor) 41'22"9. 2. Andy Grünenfelder (S) 41'37"3. 3. Lars-Erik Eriksen (Nor) 42'32"4. 4. Oddvar Bra (Nor) 42'41"5. 5. Giachem Guidon (S) 42'45"9. 6. Tor Haakon (Nor) 42'50"4. 7. Pierre Harvey (Can) 43'21"7. 8. Geir Holte (Nor) 43'21"7. 9. Audun Endestad (EU) 43'50. 10. Jochen Behle (RFA) 43'58"2. 11. Bruce Likly (EU) 44'27"9. 12. Todd Buustra (EU) 46'01"4. 13. Kevin Brochman (EU) 46'11"2. 14. Fabrizio Valentini (S) 46'36"6. 15. Walter Hurschler (S) 46'49"3. Abandons: Bill Koch (EU) et Karl Aketun (Nor).

Dames, 5 km: 1. Berit Aunli (Nor) 16'15"0. 2. Anne Jahren (Nor) 16'29"8. 3. Inger Nybraaten (Nor) 16'34"4. 4. Evi Kratzer (S) 16'36"3. 5. Märit Myrmel (Nor) 16'38"0. 6. Annette Boe (Nor) 16'39"3. 7. Karin Thomas (S) 16'45"7. 8. Britt Pettersen (Nor) 16'46"9. 9. Christine Brügger (S) 17'02"3. 10. Sharon Firth (Can) 17'05"2. Puis: 13. Gaby Scheidegger (S) 17'52"6. 15. Ursula Zini (S) 18'17"4.

Mémorial Freiburghaus: Fähndrich et Sandoz

A La Chaux-de-Fonds, le 8e Mémorial Dolfi Freiburghaus, course-relais par équipes de deux skieurs disputée sur 20 km, s'est terminé par la victoire des Suisses Markus Fähndrich et Daniel Sandoz qui ont pris le meilleur sur les deux formations norvégiennes. 23 équipes, dont 11 étrangères étaient en lice. Le classement:

1. Suisse 1 (Markus Fähndrich, Daniel Sandoz) 51'57" (nouveau record de l'épreuve). 2. Norvège 2 (Leif Walle, Arne Olsen) 52'07". 3. Norvège 1 (Martin Hole, Hans Tofte) 52'15". 4. Suisse 3 (Jean-Marc Drayer, Jean-Philippe Marchon) 53'57". 5. France 1 (Claude Badonnel, Philippe Poirot) 54'07". 6. Suisse 2 (Hansueli Kinschi, Battista Bovisi) 54'12". 7. Suisse 4 (Pierre-Eric et André Rey) 54'16". 8. France 2 (Claude Pierrat, Michel Wehrey) 55'05". 9. Frutigen (Robert Germann, Walter Thierschten) 55'32". 10. Pologne 1 (Piotr Bielesc, Riszard Buc) 55'50". 11. La Chaux-de-Fonds (Sylvain Guénat, Laurent Gacon) 56'45".

K. Hallenbarter vainqueur à Zermatt

La quatrième édition de la course de nuit de Zermatt a connu le même vainqueur que les trois précédentes: Konrad Hallenbarter. En couvrant les 10 km du parcours en 27'05", le Haut-Valaisan a précédé le Français Dominique Locatelli de 40" et Daniel Sandoz de 50". Chez les dames, la Polonaise Macjusek s'est imposée devant Monika Germann.

Messieurs. 10 km: 1. Konrad Hallenbarter (Obergoms) 27'05". 2. Dominique Locatelli (Fr) 27'45". 3. Daniel Sandoz (Le Locle) 27'55". 4. Tomas König (Riehen) 28'15". 5. Jean-Denis Jaussaud (Fr) 28'23". 6. Patrick Fine (Fr) 28'32".

Dames. 5 km: 1. Michalina Macjusek (Pol) 16'30"2. 2. Monika Germann (Frutigen) 16'31"0. 3. Jadwiga Gozik (Pol) 17'11",

Höflehner le plus rapide hier à Cortina

SKI ALPIN

L'Autrichien Helmut Höflehner s'est montré le plus rapide lors de la dernière manche d'entraînement avant la descente de Cortina, en 1'56"3, tout en se relevant bien avant la ligne. Sur une piste plus lente que la veille en raison des chutes de neige de la nuit, Höflehner a devancé l'Américain Bill Johnson, son compatriote Stefan Niederseer et les Italiens Danilo Sbardellotto et Alberto Ghidoni. Le meilleur des Suisses, Bruno Kernen, s'est classé 6e à 0"63.

Ce dernier essai, disputé avec une luminosité diffuse, a provoqué quelques craintes au sujet de l'épreuve d'aujourd'hui. Si les conditions météorologiques ne se modifient pas, les qualifications pour Sarajevo pourraient se jouer dans une course-loterie, où le matériel tiendrait un rôle primordial. Les résultats de l'Américain Johnson et des Italiens, qui bénéficient d'un fart super-rapide dans ces circonstances, comme le fait que Kernen et Meli (9e et second Suisse) skient sur la même marque, justifient cette appréhension.

Conradin Cathomen (11e) et Peter Müller (14e) se sont assez bien accommodés des conditions particulières, cependant que Franz Heinzer a connu à nouveau quelques problèmes sur cette piste qui ne présente pas de grandes difficultés, hormis un saut peu avant l'arrivée. Le Schwytzois a terminé 22e à 1"72. Steve Podborski et Franz Klammer se sont classés encore plus loin, mais l'Autrichien a visiblement caché son jeu.

Les meilleurs temps du dernier entraînement: 1. Helmut Höflehner (Aut) 1'56"33. 2. Bill Johnson (EU) à 0"13. 3. Stefan Niederseer (Aut) à 0"15. 4. Danilo Sbardellotto (It) à 0"36. 5. Alberto Ghidoni (It) à 0"62. 6. Bruno Kernen (S) à 0"63. 7. Erwin Resch (Aut) à 0"65. 8. Klaus Gattermann (RFA) à 0"95. 9. Silvano Meli (S) à 0"99. 10. Anton Steiner (Aut) à 1"00. 11. Conradin Cathomen (S) à 1"01. Puis: 14. Peter Müller (S) à 1"21. 19. Urs Räber à 1"62. 22. Franz Heinzer (S) à 1"72. 26. Gustav Oehrli (S) à 1"86. 29. Steve Podborski (Can) à 2"07. 35. Michael Plöchinger (S) à 3"00. 37. Franz Klammer (Aut) à 3"16.

TOUS LES VENDREDIS OUVERTURE DU SOIR

LEIBZIG-BILAND
MARLY MEUBLES ☎ 037/46 15 25

Une collation vous est offerte:
LES DÉLICES
DE LA BORNE

du lundi au jeudi: de 8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. 30, vendredi: 8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 20 h.
Samedi: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.

Triple victoire des Audi Quattro au Rallye de Monte Carlo

En dépit de conditions difficiles, les Audi Quattro se sont révélées imbattables au Rallye de Monte Carlo. D'un bout à l'autre, les pilotes des Audi Turbo Quattro Walter Röhrl, Stig Blomqvist et Hannu Mikkola ont dominé cette première manche du Championnat du monde des marques, où ils ont magistralement terminé au trois premières places.

1. Röhrl/Geistdörfer sur Audi Turbo Quattro
2. Blomqvist/Cederberg sur Audi Turbo Quattro
3. Mikkola/Hertz sur Audi Turbo Quattro

7. Darniche/Mahé sur Audi 80 Quattro
9. Grundel/Diekmann sur Golf GTI

Ainsi, Audi prend de nouveau la tête au Championnat du monde des marques, en 1984.

Audi Quattro
Une européenne Une technique de championne du monde de rallye
AMAG 5116 Schinznach-Bad
Votre agent V.A.G se fera un plaisir de vous réserver pour un essai une Audi 80 Quattro ou une Audi Turbo Quattro.
lbi

Examens d'admission à l'Ecole des métiers, Fribourg

affiliée à l'Ecole d'ingénieurs

Ecoles-ateliers pour l'apprentissage de:
mécanicien électricien, dessinateur de machines, mécanicien électronicien.
Examens d'admission:
le samedi 17 mars 1984, de 8 h. à 11 h.
Délai d'inscription:
jusqu'au vendredi 24 février 1984.
Début de l'année scolaire:
le mardi 4 septembre 1984.
Renseignements: Direction de l'Ecole d'ingénieurs, 4, rue du Musée, 1700 Fribourg, ☎ 037/82 41 41.
17-1007

NOUVEAU: KADETT ET KADETT CARAVAN AVEC MOTEUR 1.6 L/90 CV.

Désormais, Kadett et Kadett Caravan sont livrables également avec le moteur OHC transversal 1.6 l à essence (66 kW/90 CV) et le moteur diesel 1.6 l (40 kW/54 CV). Chez nous dès maintenant.

OPEL
FIABILITÉ ET PROGRÈS

CENTRE OPEL À FRIBOURG
Automobiles Belle-Croix SA
Villars-sur-Glâne/Moncor - ☎ 037/24 98 28-29
et ses agents locaux:
Belfaux:
Garage A. Schöni et Fils SA, rte d'Avenches
☎ 037/45 12 36-85
Chavannes-les-Forts: Roger Monney, Garage,
☎ 037/56 11 50
Marly: V. Brülhart, Garage du Centre.
☎ 037/46 15 55.
McCann
KAH 152/83 He
LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE Nº 1 EN SUISSE

Ville de Fribourg
Plan à l'enquête

Sont mis à l'enquête publique, à l'Inspectorat communal des constructions, Grand-Rue 37, bureau Nº 1:

- Les plans présentés par M. J.-C. Lateltin, architecte dipl. EPF/SIA, Criblet 4, 1700 Fribourg, au nom de M. Jean-Claude Gauthier, route Martinets 2, 1752 Villars-sur-Glâne, pour la transformation de locaux sanitaires et reconstruction d'un escalier dans l'annexe existante, à la rue de Morat 243, à Fribourg, sur l'article 311 a, plan folio 17 du cadastre de la commune de Fribourg.
- Les plans présentés par M. Moritz Baeriswyl, architecte, Horiastr. 11, 3186 Düdingen, au nom de la Maison Terra Grundstück AG Freiburg, rte N.-Chenaux 11, 1700 Fribourg, pour la démolition et reconstruction de 2 imm. locatifs, aux Grandes-Rames 2, Fribourg, sur l'article 2190 b, plan folio 2 du cadastre de la commune de Fribourg.
- Les plans présentés par MM. René J. Henry + Cl. Holenweg, architecte, ingéneur ETS, ch. du Joran 10, 1470 Estavayer-le-Lac, au nom de l'Orphelinat bourgeoisial de la ville de Fribourg, promis-vendu à M. Jacques Blattner, impasse du Castel 12, 1700 Fribourg, pour la construction d'une maison familiale, à la route de la Singine 3A, Fribourg, sur l'article 14 480, plan folio 132 du cadastre de la commune de Fribourg.
- Les plans présentés par le Bureau d'études techniques A. Antiglio Constructions SA, rte de la Gruyère 6, 1700 Fribourg, au nom de Mmes Betty Antonioli et Monique Genoud, 1700 Fribourg, pour la transformation appartement des combles, à l'avenue de Montenach 15, sur l'article 16 045, plan folio 28 b du cadastre de la commune de Fribourg.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions du **lundi 6.2.1984 au vendredi 17.2.1984 au soir.**

Direction de l'Edilité
17-1006

A louer à Givisiez, Fin-de-la-Croix 1,

5½ pièces

de suite ou à convenir. Lieu tranquille. Tout confort, 2 W.-C., lave-vaisselle, cave, grenier et parking couvert pour voiture. (Chauffage électr.)

Location 1200.–/mois + électricité.

Renseignements: ☎ 031/51 72 02 en dehors des heures de bureau.

17-300406

Jacques RAPIN

PLAFONDS PRÉFABRIQUÉS

Métal, bois, fibres, barrisols, isolation

PAYERNE
☎ 037/61 30 41

22-140285

A louer

ESPAGNE

Mer, appartements + bungalows dès Pâques.

☎ 038/24 07 70 ou 42 47 57

SUPER SAINT-BERNARD FORFAIT SKI

2 jours demi-pension et remontées mécaniques de Fr. 69.– à Fr. 75.–, en dortoirs: Fr. 64.–. **7 jours** demi-pension et remontées mécaniques de Fr. 350.– à Fr. 385.–.

Hôtel Au Petit-Vélan
1931 BOURG-SAINT-PIERRE
☎ 026/4 91 41

Location studios - appartements

36-51744

Petit-Schoenberg

A vendre dans situation tranquille avec vue sur les Alpes

NOUVELLE VILLA confortable de 4½ pièces

- cheminée de salon,
- place couverte
- remise
- garage séparé
- magnifique jardin, 740 m².

Prix: Fr. 479 000.– clés en main.

Demandez une offre détaillée sous chiffre 09-516074, Publicitas SA, 1700 Fribourg.

A vendre à Neuchâtel

LOCATIF

bien situé, se trouvant en bon état général. Rendement brut 6,9%. Fonds nécessaires après hypothèques Fr. 350 000.–. Discrétion assurée.

Offres sous chiffres N° J 28-524379, Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

Etes-vous un «BATTANT», un CHALLENGER?

Nous recherchons des

CHARGÉS DE RELATIONS

sachant écouter, proposer et convaincre.

Vous avez des performances dans la vente, vous voulez maintenant mettre vos talents au service d'un produit noble à vendre uniquement aux chefs d'entreprises.

Vous avez entre 30 et 45 ans et vous possédez une forte personnalité.

Si vous souhaitez vous joindre à une équipe de haut niveau, envoyez-nous votre CV et photo:

CEDEC S.A.
Dép. relations
32, rue de Malatrex
1201 GENÈVE - Suisse.

CEDEC GENEVE - BRUXELLES - BARCELONE - MILAN

Pour bien apprendre **l'allemand,** *voici le premier nom à apprendre:* **Köln (Cologne).**

EUROCENTRES

Allez vivre les langues sur place!

Avec les Eurocentres, apprenez l'anglais, l'italien, l'espagnol, l'allemand ou le français là où on le parle!

Eurocentres, 12, passage Saint-François 1003 Lausanne, tél. 021/22 47 45

---

coop

Coop-informations:

Commandez dès à présent votre mazout de chauffage

037 52 31 31

Coop-Hits «weekend» du jeudi 2 février au samedi 4 février 1984

W 5/84/TP

Sirop de framboise Coop

1 litre

(+ dépôt) **2.90** au lieu de 3.50

Huile de tournesol Coop

2 bouteilles de 1 litre

8.– au lieu de 9.–

Orchidées Mini Cymbidien

1 tige avec verdure

4.90

Prix choc

Automobile jouet

Zinc moulé par injection

1 voiture

3.–

ACTION

PRODUITS SURGELÉS

GOLD STAR

Coop-Hits hebdo 1.–7.2. 1984

Confitures Midi

tous les pots de 450 g –.50 moins cher

par exemple: **Framboises 1.60** au lieu de 2.10 **Abricots 1.50** au lieu de 2.–

Œufs importés de Hollande classe A, calibre 60/65 g

2 boîtes de 6 œufs **2.70** au lieu de 3.20

Nescafé Gold Café soluble

de Luxe et Espresso 200 g **10.90** au lieu de 12.80

Sérénade décaféiné 200 g **11.90** au lieu de 14.50

Rösti Midi prêts à l'emploi

2 boîtes de 425 g **2.80** au lieu de 3.60

Kronenbourg Bière spéciale

Pack de 6 (6 x 33 cl) **3.90** au lieu de 4.50

Crème toute prête Coop chocolat, vanille ou caramel

Pot de 500 g **1.15** au lieu de 1.40

Naturelle Savon crème liquide

Flacon à 300 ml **2.80** au lieu de 3.60

Savon Fenjal classic

les 2 de 100 g **2.90** au lieu de 3.90

Savon Lux

les 3 de 150 g **2.75** au lieu de 3.75

Chocolats Arni

chaque tablette de 100 g –.30 moins cher

par exemple: **au lait –.90** au lieu de 1.20 **Praliné 1.–** au lieu de 1.30

Quel snack contient davantage de fibres garantes de digestibilité?

ZWEIFEL

Corn Snack

L'en-cas croustillant
à base de blé complet et de yogourt, pour gens soucieux de leur ligne et d'une alimentation saine.
Seulement 3 calories par pièce!
Finement épicés:
Pizza et, maintenant aussi, Paprika!

réalisation, rénovation, accessoires et produits de
PISCINE
votre spécialiste le plus proche
multipompes
j-c junod 2052 fontainemelon
tél. 038-53 35 46

temporis
Haut salaire à
MAÇON qualifié
ou
aide expérimenté.
Mission de longue durée,
☎ 037/22 23 26

GAINS IMPORTANTS
et immédiats à toute personne active disposant de quelques heures par jour pour la vente d'un produit nouveau à très fort potentiel. Activité indépendante et facile. Pour traiter: Fr. 990.–
Intéressés solvables, écrire sous chiffre P 36-548695 à Publicitas, 1951 Sion.

7 millions d'amandiers en fleurs
La merveille de la nature que chacun doit voir.
Majorque **1 semaine 585.-**
Vols directs au départ de Genève, Bâle ou Zurich. Hôtels suisses. Pension complète. Piscines intérieures d'eau de mer chauffée à 30°. Une température d'été.
Les spécialistes pour Majorque depuis 30 ans.
1005 Lausanne, rue Marterey 5
universal Tel. 021/20 60 71

Départs
19/26 février
4 mars
Universal, Rue Marterey 5, 1005 Lausanne
Envoyez nous votre catalogue à l'adresse:

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

POUR PLACEMENT
A vendre à Yverdon-les-Bains, en nom propre
immeuble locatif
bien situé, en excellent état, 30 appartements, plus garages et parkings. Loyers très raisonnables. Rendement brut 7,83%.
Pour visiter et traiter:
AGENCE ET RÉGIE IMMOBILIÈRE
ANDRÉ FAVRE
Haldimand 13 - Yverdon-les-Bains
Tél. 024 - 21 26 22

Fust
Electro-ménager
Cuisines + meubles de salles de bain
Echangez maintenant votre ancien appareil:
aspirateur
lave-linge
cuisinière
réfrigérateur
lave-vaisselle
Demandez notre **formidable offre d'échange.**
Nous n'avons que des marques connues et de qualité en stock et tout cela aux **prix les plus bas.**
Villars-sur-Glâne, Jumbo Moncor, 037/24 54 14
Yverdon, rue de la Plaine 024/21 86 15
Marin, Marin-Centre, 038/33 48 48
Vevey, rue de la Madeleine 37 021/51 70 51

Quel snack est à base de blé complet et de yogourt?

ZWEIFEL

Corn Snack

Le petit en-cas croustillant pour gens soucieux de leur ligne et d'une alimentation saine.
Seulement 3 calories par pièce!
Finement épicés:
Pizza et, maintenant aussi, Paprika!

Seule Subaru offre autant à des prix aussi sensationnels.

- **Traction sur les 4 roues enclenchable**
- **Différentiel autobloquant**
- **Hill-Holder**
- **Direction assistée**
- **Radio stéréo/ lecteur de cassettes**
- **Rétroviseurs extérieurs ajustables électriquement**
- **Vitres teintées**
- **Suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière**
- **Freins à disques à ventilation intérieure à l'avant**
- **Boîte automatique sur demande**

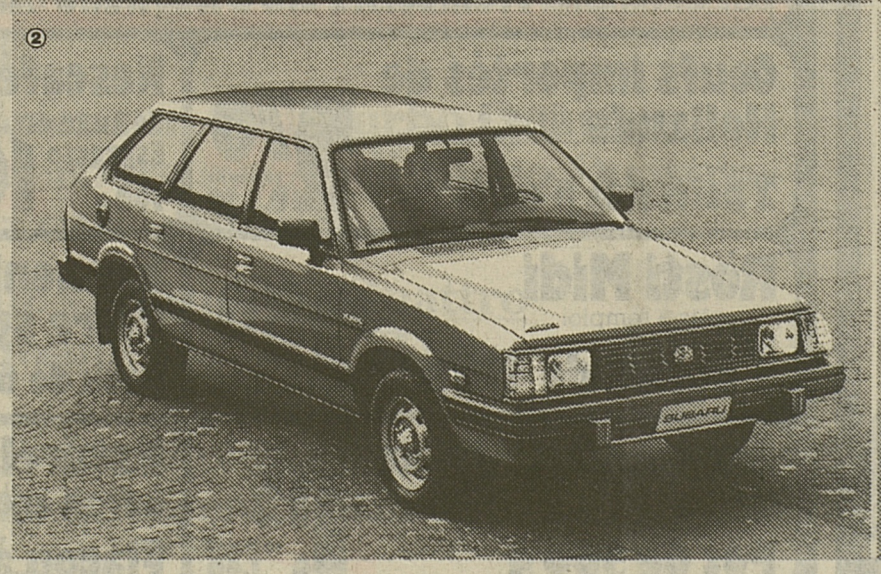

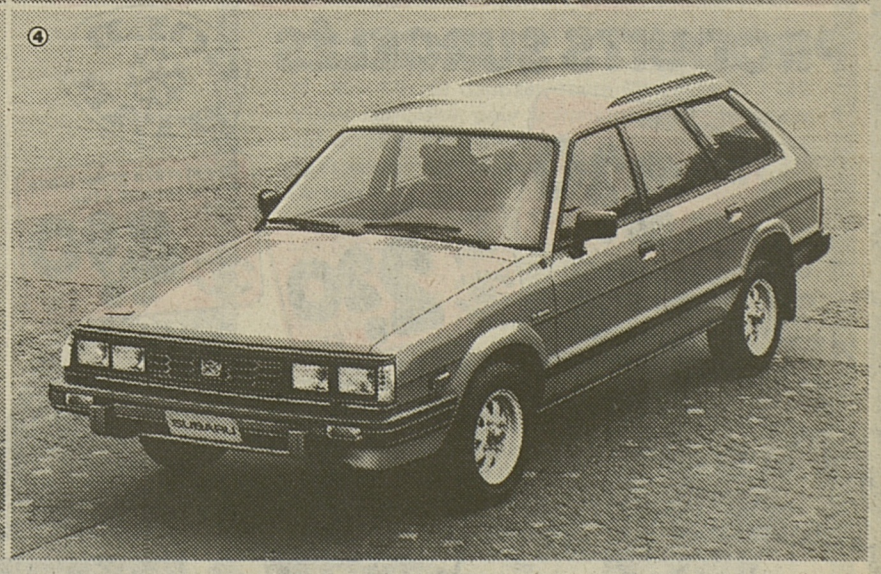

① **Subaru 1800 Turismo 4WD.** *Une trois portes sportive et maniable d'une longueur d'à peine 4 mètres, avec des dossiers de sièges rabattables séparément. Déverrouillage du hayon depuis le siège du conducteur, volant ajustable en 8 positions, système de lave-phares, moniteur de sécurité.* **Fr.17 250.–,** *Automatic* **Fr.18 250.–.**

② **Subaru 1800 Station 4WD.** *L'un des meilleurs investissements-voiture que l'on puisse faire aujourd'hui, tant pour l'usage privé que professionnel. Système d'essuie-glace/lave-glace de la vitre arrière, moniteur de sécurité.* **Nouveau: avec direction assistée. Fr.17 990.–.**

③ **Subaru 1800 Sedan 4WD.** *Une limousine à trois volumes conventionnelle qui reste pour beaucoup la voiture de famille idéale. Capot du coffre déverrouillable depuis le siège du conducteur, toit-ouvrant panoramique, volant ajustable en 8 positions, lève-glace électriques, système de lave-phares, moniteur de sécurité.* **Fr.18 490.–. Nouveau: avec boîte automatique Fr.19 490.–.**

④ **Subaru 1800 Super Station 4WD.** *Un break de luxe qui ne craint pas les engagements les plus durs. 4 vitesses tout-terrain supplémentaires, volant ajustable en 8 positions, indications digitales ultra-modernes, ordinateur de bord, moniteur de sécurité, lève-glace électriques, système de lave-phares, essuie-glace/lave-glace de la vitre arrière, dossiers des sièges arrière rabattables séparément.* **Fr.20 500.–,** *Automatic* **Fr. 21 200.–.**

Sa qualité, sa fiabilité, ses frais d'entretien modiques et sa traction sur les 4 roues enclenchable ont fait la réputation de Subaru en Suisse. Le résultat: une valeur de revente extraordinairement élevée et, par conséquent, un réel investissement. Nous vous invitons à faire maintenant l'expérience des avantages en matière de sécurité de la traction sur les 4 roues enclenchable, chez votre agent Subaru.

SUBARU

Streag SA, 5745 Safenwil, Tél. 062/67 94 11.
Technique de pointe du Japon.

Championnats romands OJ à La Lécherette

J.-J. Grivet en évidence

SKI ALPIN

Le SC Orbe organisait ce week-end les championnats romands OJ à La Lécherette. Le Genevois Morgan Jones enlève la palme en s'imposant dans les deux disciplines. Du côté fribourgeois, la performance est réjouissante, avec surtout le très bon comportement et un titre de champion romand pour Jean-Jacques Grivet de Châtel-Saint-Denis.

Le slalom spécial du samedi a posé d'énormes difficultés à près de la moitié des concurrents qui se sont retrouvés éliminés. En catégorie OJ filles I, Olivia Berger de Genève enlève ce titre avec une marge fort appréciable sur Annick Bonzon de Villars. Troisième, Marie-France Théraulaz de Marly confirme sa valeur ascendante cette année. Mireille Gremaud de La Roche termine quant à elle au septième rang.

Nathalie Anderreg de Château-d'Œx gagne son duel avec sa rivale du jour Annick Chappot de Villars. Florence Waeber de Charmey confirme son excellente prestation des championnats fribourgeois pour finalement se hisser à la troisième place de la catégorie des filles II.

SUR D'AUTRES PISTES...

Franz Schafer s'impose à Habkern

Les coureurs de Planfayon ont largement dominé le slalom géant de Habkern. Plus de 160 concurrents s'étaient donné rendez-vous dimanche pour ce traditionnel géant. Franz Schafer de Planfayon s'est montré irrésistible sur un parcours qui lui convenait à merveille. Il s'impose avec près d'une seconde sur son suivant immédiat, Urs Näpflin de Wengen. Sa victoire est sans conteste une très grosse surprise, mais le plus surprenant reste pourtant le comportement des deux autres coureurs de Planfayon. Ainsi, Anton Dietrich décroche une très méritoire troisième place et malgré une grossière faute, Markus Brügger arrive à s'installer au quatrième rang. **G.O.**

Frank Bapst en démonstration

Lors d'une course internationale pour OJ à Goldingen, Frank Bapst du Lac-Noir a démontré qu'il était en passe de devenir l'un des plus doués de son interrégion. En effet, Frank Bapst s'est imposé aussi bien en slalom qu'en géant. De son côté, Bruno Zbinden du Lac-Noir lui aussi, s'est hissé au septième rang en slalom, tandis qu'il finissait onzième en géant. Christine Odermatt de Morat terminait quant à elle son géant à une honorable onzième place. **G.O.**

De l'inédit au col des Mosses

Pour la première fois depuis sa création, le GP OVO s'est déroulé aux Mosses. Cette course éliminatoire était réservée aux filles et garçons des années 1971-1975. Chez les filles, Anne Pharisa de Marly s'octroie un quatrième rang synonyme de qualification pour la finale, chez les filles 1975. Marie-France Théraulaz de Marly termine pour sa part cinquième de sa catégorie, celle des 1971.

Enfin, Anne Litzistorf, courant sous les couleurs de Domdidier, décroche le cinquième rang de la catégorie 1973. Du côté des garçons, Patrick Joye de Marly enlève un brillant troisième rang en classe 1975. Olivier Monney de Vuadens, ne voulant être en reste, arrache lui aussi le troisième rang des 1974, devant Stéphane Joye de Marly, deuxième Fribourgeois quelque peu attardé au cinquième rang.

Dominique Papaux de Marly en catégorie 1973, se hisse au troisième rang tandis que Damien Monney de Vuadens finit bon cinquième.

Ce slalom géant constitue une véritable pépinière de jeunes espoirs pour la Fédération suisse de ski. Le fait de retrouver plusieurs Fribourgeois aux avant-postes est fort réjouissant et promet de belles performances de leur part pour un avenir tout proche. **G.O.**

Chez les garçons, Jean-Jacques Grivet est en passe de devenir intouchable sur le plan romand aussi en spécial. Il survole littéralement sa catégorie garçons I et s'impose avec près de quatre secondes d'avance sur Sébastien Ruffieux de Romont et le troisième M.-Henri Beausire de Blonay. Le bilan fribourgeois est d'ailleurs à relever dans cette catégorie puisque Daniel Schafer de Vuadens se retrouve quatrième et Sébastien Dubuis du Mouret cinquième. Ces OJ étant tout de même la catégorie la plus jeune, nous pouvons légitimement penser que ces garçons devraient encore faire parler d'eux les saisons à venir.

Autre dominateur en garçons II, le Genevois Morgan Jones survole lui aussi sa catégorie. Il s'impose très logiquement devant Alexandre Théraulaz de Marly qui, au terme d'une remarquable deuxième manche, souffle la médaille d'argent au Genevois Olivier Berchten.

Le géant du dimanche moins meurtrier

Deuxième épreuve de ces championnats romands, le géant s'est couru le dimanche. Cette spécialité semble mieux convenir à tous ces espoirs du ski. En effet, ils ne furent que 25 à connaître les affres d'une élimination. En filles I, Isabelle Schlup de Nyon empêche Olivia Berger de Genève de réaliser le doublé en s'imposant avec plus d'une seconde d'avance. Marisa Meylan du Brassus termine troisième tandis que Sandra Reymond de Charmey finissait première fribourgeoise au septième rang. Florence Waeber de Charmey elle aussi ne réussissait pas à confirmer sa médaille de la veille puisqu'elle se retrouvait bien vite éliminée.

En filles II, Annick Chappot de Villars prend sa revanche et l'enlève devant Nathalie Anderreg et Nina Jones de Genève. Catherine Klink de Châtel-Saint-Denis termine pour sa part au cinquième rang, ne concédant qu'un petit peu plus d'une seconde à la deuxième. Florence Reymond se retrouve sixième et Sandra Litzistorf huitième.

Jean-Jacques Grivet a trouvé son maître en garçons II en la personne de Christophe Aubert de SCOS qui s'adjuge le titre en le reléguant à une seconde. Pierre Koszali s'assure la médaille de bronze devant Stéphane Jaccottet de Broc.

Morgan Jones réussit le seul doublé de ces championnats romands et non content de cet honneur, il y ajoute encore la manière puisque Stéphane Gremaud de La Roche ne peut lutter que pour la deuxième place. Cédric Daetwyler de Villars prive Didier Wittmann de Marly de la médaille de bronze pour deux petits centièmes de seconde. Les Fribourgeois réussissent à nouveau un tir groupé puisqu'il place encore Alain Repond de Charmey au cinquième rang, Pierre-Alain Murith de Bulle au sixième et Stéphane Risse de La Roche au septième.

Ces championnats romands arrivaient à point nommé après des championnats fribourgeois décevants par la participation. Ils ont permis de montrer que le ski fribourgeois est loin d'être ridicule et que des garçons comme Jean-Jacques Grivet devraient se distinguer cette saison en tout cas. Les filles possèdent elles aussi des atouts non négligeables dans leur rang et, à l'instar des garçons, elles auront aussi leur mot à dire dans les prochaines courses.

G.O.

CYCLO-CROSS

Richard Steiner remise son vélo

Le spécialiste de cyclocross Richard Steiner disputera sa dernière course le 14 février à Wetzikon, à l'âge de 40 ans. Ce policier zurichois patauge dans la boue des parcours de cyclocross depuis 24 ans, puisque ses débuts, en tant que junior, remontent à 1960. Il a été sélectionné à dix reprises pour les championnats du monde, ses meilleurs résultats étant une 5e place en 1979 à Saccolongo (It) et une 8e à Amorebieta (Esp) en 1978. Il se consacrera désormais à la carrière de son fils, Renato (16 ans), qui en est à sa deuxième saison de cyclocross en catégorie débutants...

Marc Bersier remporte le 1er tournoi de Domdidier

Une victoire indiscutable

ÉCHECS

Dimanche dernier s'est déroulé à Domdidier un important tournoi junior. Une vingtaine de jeunes gens et de jeunes filles, venus de toutes les parties du canton, y ont pris part. En grande forme, Marc Bersier, de Fribourg, n'a laissé aucune chance à ses adversaires et s'est imposé en gagnant toutes ses parties.

La cadence particulière (trente minutes par partie et par joueur) réclamait de bons nerfs et une bonne pratique du jeu. C'est ainsi qu'après trois rondes, on trouvait en tête Marc Bersier, Stéphane Barbey et Michel Grandjean, trois joueurs qui peuvent déjà se targuer d'une solide expérience. La situation allait se décanter lors de la quatrième ronde: alors que le derby bullois se terminait par une rapide nullité, Bersier comptabilisait une nouvelle victoire. Le Fribourgeois assura sa première place en battant Grandjean lors de la dernière ronde.

Disputé dans les locaux du restaurant de la Croix-Blanche de Domdidier, ce tournoi s'est joué dans une excellente ambiance. La direction du tournoi fut assurée par MM. René Crottet et Jean-Pierre Dorand, qui tinrent à relever la saine combativité qui régna parmi les participants. Notons que le Club d'échecs de Domdidier ne tient pas à s'arrêter en si bon chemin. Comme l'a confirmé son président, M. Louis Clément, l'expérience sera rééditée l'an prochain.

Classement: 1. Marc Bersier (Fribourg), 5 points en 5 parties. 2. Stéphane Barbey (Bulle), 4,5. 3. Frédéric Hank (Morat) et Gabriel Silvano (Morat), 4. 5. Michel Grandjean (Bulle), 3,5. 6. Milan Sewaljevic (Fribourg), Rodrigue Schrago (Fribourg), Jacques Kolly (Fribourg, 11 ans!), Reynald Schrago (Fribourg), Richard Chassot (Avenches), Norbert Andrey (Fribourg) et Bernard Deschenaux (Fribourg), tous 3, etc.; 23 participants.

Nouvelle reine sur l'échiquier singinois

Le championnat des écoliers de la Singine nous a valu une surprise gratinée: la jeune Karin Brügger, de Planfayon, s'est en effet imposée en totalisant le maximum de points. Aussi loin que remontent les archives, c'est la première fois qu'un représentant du sexe faible remporte un tournoi d'échecs sur terre fribourgeoise. Les échecs féminins démarreraient-ils enfin dans notre canton? Une affaire à suivre...

Organisé par Bernard Tschopp, du Club d'échecs de Guin, ce tournoi s'est disputé sur le rythme rapide de quinze minutes par joueur et par partie.

Classement: 1. Karin Brügger (Planfayon), 5 points en 5 parties. 2. Gratian Burri (Alterswil), David Riner (Guin) et Erich Brülhardt (Schmitten), 4. 5. Frank Brügger (Planfayon), Daniel Haering (Tavel), Martin Voegelin (Heitenried), Marcel Knupp (Guin), Amatus Sturny (Tavel) et Thiemo Sturny (Tavel), tous 3, etc; 21 participants.

Défaite évitable de Fribourg-Neuveville

La première ronde du championnat suisse par équipes de la Fédération ouvrière d'échecs n'a guère été favorable aux Fribourgeois. Opposés au champion suisse en titre, Bubenberg, ils ont en effet dû s'incliner sur le score serré de 4½ à 3½.

Bubenberg, avec des joueurs tels que Känel, triple champion suisse, et Adler, l'actuel champion suisse juniors, n'était pas l'adversaire idéal. Et pourtant, le bébé se présentait bien: Gobet exécuta Adler en une vingtaine de coups, et Farkas força Gautschi, un joueur bien plus coté que lui, au partage des points. L'euphorie fut de courte durée. Coup sur coup, Dousse, Edöcs et Köstinger devaient déposer les armes. Grass, au terme d'une bonne partie positionnelle, réduisit la marque.

3½ - 2½: tel était le score à l'ajournement. Les Fribourgeois devaient donc tirer 1½ point des deux parties restantes. L'avantage de Scheidegger était tel que sa victoire ne faisait aucun doute. Par contre, Schmid avait à négocier une difficile finale de tours. Quelques coups après la reprise, il commit une imprécision, et il n'en fallut pas moins pour que sa position devînt intenable.

Le but que le président Gähwiler s'est fixé, le maintien en 1re division, ne sera pas commode à réaliser. Pour ce faire, il faudra absolument que Fribourg-Neuveville batte les équipes plus faibles que sont Winterthour et Bâle.

Bubenberg - Fribourg-Neuveville: 1. Adler - Fernand Gobet 0-1; 2. Gottardi - Jean-Jacques Dousse 1-0; 3. Känel - Josephs Edöcs 1-0; 4. Herzog - Paul Köstinger 1-0; 5. Moggi - Peter Schmid 1-0; 6. Ackermann - Claude Scheidegger 0-1; 7. Peter - Marcel Grass 0-1; 8. Gautschi - Alexandre Farkas ½-½. Score final: 4½-3½.

(fog)

Karin Enke sans rivale

L'Allemande de l'Est Karin Enke, après avoir remporté les trois premières épreuves, s'est classée deuxième derrière sa compatriote Andrea Schöne, dans le 5000 m, sur la patinoire de Deventer (Ho), et a été sacrée championne du monde du combiné. Karin Enke, assurée du titre après ses victoires dans les trois premières distances (500, 1500 et 3000 m), n'a certainement pas forcé outre mesure dans le 5000 m.

Karin Enke a dominé largement toute la concurrence lors de ce championnat, s'imposant devant ses compatriotes Andrea Schöne et Gaby Schönbrunn. Une quatrième Allemande de l'Est Sabine Brehm, et les Soviétiques Petruchova, Plesjkova, Chive-Glebova et Lalenkova ont complété la suprématie des pays de l'Est sur le «reste du monde», représenté par la Norvégienne Bjorg-Eva Jensen, l'Américaine Mary Docter et la Hollandaise Ria Visser.

Classement final: 1. Karin Enke (RDA) 175,510 pts. 2. Andrea Schöne (RDA) 176,980. 3. Gaby Schönbrunn (RDA) 181,063. 4. Natalia Petruchova (URSS) 181,765. 5. Sabine Brehm (RDA) 182,079. 6. Olga Plesjkova (URSS) 182,839. 7. Natalia Chive-Glebova (URSS) 183,255. 8. Valentina Lalenkova (URSS) 183,438. 9. Bjorg-Eva Jensen (No) 183,698. 10. Mary Docter (EU) 183,986.

Karin Enke entourée de ses deux dauphines dans l'épreuve du 500 m, les Soviétiques Natalia Chive-Glebova et Natalia Petruchova. (Keystone)

Dopage: un ancien champion du monde suspendu

Le Suédois Johan Granath, champion du monde des sprinters en 1976, a été suspendu pour la durée de 15 mois pour avoir été convaincu de dopage, à l'issue d'une épreuve du 3 décembre dernier à Eskilstuna (Su).

Bien entendu, Granath a des explications à fournir: «J'ai été blessé à un pied en juin dernier et on m'a traité à la cortisone, mais cela ne m'a pas guéri. En octobre, j'ai utilisé pendant près de deux semaines des anabolisants stéroïdes, mais c'était pour diminuer les douleurs et surtout pour éviter une intervention chirurgicale. J'ai pourtant dû être opéré en janvier et porterai encore un plâtre pendant plusieurs semaines. Le plus ennuyeux dans cette histoire est qu'elle porte un mauvais coup au patinage de vitesse qui, à mon avis, reste «propre» par rapport à d'autres sports.»

Johan Granath a participé à 11 championnats du monde, à trois Jeux olympiques (1972, 1976 et 1980) et a conquis 15 titres nationaux. Agé de 34 ans, Granath exerce la profession de dentiste à Kolsova, ville située à près de 120 km au nord-ouest de Stockholm.

HOCKEY SUR GLACE

Murray et Hess «remerciés»

Remplacé il y a une semaine et demie par Christian Wittwer mais conservé au sein du club en tant que responsable des juniors, l'ancien entraîneur du HC Kloten Andy Murray a finalement été remercié avec effet immédiat, de même que le défenseur canadien Bob Hess. Selon le communiqué du club zurichois, la séparation a eu lieu d'un commun accord.

Le licenciement de Murray, dont le contrat portait jusqu'à la fin de la prochaine saison, ne surprend pas au vu de ce qui s'est passé à Kloten depuis quelque temps. Quant à Bob Hess, trop irrégulier, il ne satisfaisait plus les dirigeants zurichois. Il avait été laissé sur la touche lors des quatre derniers matches, au profit de son compatriote Ron Popplestone, qui remplaçait le gardien titulaire André Mürner, blessé. Son contrat s'achevait à la fin du présent championnat.

Schafroth, Glowa et Plumb restent à Dübendorf

Le HC Dübendorf, actuel deuxième du tour final de promotion en LNB, pourra compter la saison prochaine encore sur les services de l'entraîneur Jürg Schafroth et des deux Canadiens Kelly Glowa et Rob Plumb. Le contrat de Glowa a été prolongé en novembre dernier déjà, alors que celui de Plumb portait sur deux ans. Quant à Jürg Schafroth, si l'entente entre les parties n'est pas encore définitive (seul un accord verbal est intervenu), sa conclusion n'est que de pure forme.

Weise reste Rick Laycock s'en va

Le HC Olten, dernier du tour de promotion en LNA dans lequel il est toujours à la recherche de sa première victoire, a prolongé de deux ans, soit jusqu'à la fin de la saison 1985/1986, le contrat de son entraîneur allemand Charlie Weise (37 ans). En revanche, le Canadien Rick Laycock (22 ans) devra se trouver un nouveau club.

En championnat de première ligue, Meyrin battu par Ecublens

Morat gagne le derby et fait coup double

Coup double pour les Moratois ce week-end: non seulement ils ont confirmé le résultat du premier tour en battant un VBC Fribourg pourtant en nette reprise, mais ils profitent également de la défaite de Meyrin contre Ecublens qui essaie de troubler les données de cette fin de championnat. Pour le reste, on enregistre une demi-surprise avec le précieux succès de Sion sur Veyrier. Les Valaisans ne sont toutefois pas encore hors de danger, bien qu'Aubonne, en perdant 3-2, fasse le jeu de SSO qui semble en mesure d'éviter une fin de championnat difficile. Enfin Lancy est pratiquement condamné à retrouver la ligue régionale.

Chez les dames, le très clair succès de Guin sur le VBC Lausanne laisse la porte ouverte à tous les espoirs, même si Montreux est au bénéfice d'une fin de championnat théoriquement plus facile et devient ainsi le principal favori pour la première place. A Guin et Montreux, ajoutons le LUC, autre formation vaudoise à pouvoir encore prétendre à une part du gâteau. Derrière ce trio, Meyrin ne doit plus avoir beaucoup d'espoir et Martigny est maintenant presque en roue libre. Lancy ne devrait, lui, pas trop craindre un retour éventuel d'Yverdon et de Chênois pour qui il ne semble plus y avoir d'issue favorable possible.

Morat-Fribourg 3-0
(15-13/15-7/15-11)

Au courant de la victoire d'Ecublens sur Meyrin, les Moratois jouaient ce derby dans l'optique de la première place, alors que Fribourg n'avait d'autre but que de prendre sa revanche de la courte défaite subie au premier tour. Comme Morat avait l'occasion de prendre deux points d'avance sur son futur adversaire et de combler ses trois sets de déficit, on aurait pu craindre un excès de nervosité: il n'en fut rien et ce derby ne fut pas du tout comparable à celui de l'automne. On eut droit à une partie des plus correctes tant au niveau des joueurs que du duo arbitral (H. Merz/P. Schwab). Les deux directeurs de jeu eurent toujours le match bien en main, même s'ils faiblirent quelque peu dans l'interprétation des «touches techniques» à la fin du 3e set.

Le premier set fut le meilleur de la rencontre: Morat concentré, sûr de son affaire et très homogène, sut tout au long de l'échange garder la mainmise, même de peu, sur le score final. Pour avoir mal commencé en réception, son point faible, Fribourg aurait pu se désunir. Heureusement pour l'intérêt de la partie, Ch. Albricci émergea du lot et livra à nouveau durant deux sets au moins une excellente prestation. Les trois points pris en début de rencontre (3-0/5-2) ne furent jamais entièrement comblés, bien que le jeu se soit équilibré (9-8). Nouveau fléchissement et nouvelle course poursuite (12-8/13-10/14-13): il a manqué ce petit rien à un Fribourg nettement mieux disposé pour faire trembler Morat. Cela n'a pas passé et cela se traduit finalement par un très sévère 3-0 des plus heureux pour Morat. Le deuxième set baissa d'intensité et le jeu fut nettement plus confus, Fribourg ayant un peu accusé le 15-13 du premier set. Cela traduisait malgré tout assez correctement le meilleur jeu collectif des Moratois où Speich fut irréprochable à la passe. Partagé entre 3 passeurs (Soder/Schuwey/Ding) le VBC Fribourg semblait pouvoir faire jeu égal sinon mieux du fait des possibilités tactiques de coaching. Mais où leur tâche fut plus difficile, ce fut à la relance du fait de l'imprécision plus marquée de la réception fribourgeoise. Ajoutons à cela un volume de jeu plus lent face à un bloc adverse qui se montra peut-être un peu plus efficace. Enfin, dans les moments cruciaux, il a peut-être manqué un peu de lucidité aux Fribourgeois. Ces derniers balancèrent maladroitement des balles qui ne posèrent aucun problème aux Moratois dans la relance et la conclusion. Au 3e set, il convient de relever l'entrée de St. Walle qui apporta nettement de l'eau au moulin, les Fribourgeois se remettant à mieux combiner tout en jouant plus rapidement. Menant longtemps 10-8 et 10-9, le VBC Fribourg ne sut malheureusement pas provoquer la rupture qui lui aurait permis de donner à ce derby finalement tranquille toute l'animation souhaitée. Hélas! réceptions et services manqués (il y en eut une quinzaine entre les deux équipes) ont empêché la troupe de M. Fragnière de remporter au moins un set, la seule chose qu'il regrette dans cette rencontre où il a retrouvé dans l'ensemble une formation mieux motivée. Du côté de Morat, par contre, où Speich exprime un avis mitigé sur la qualité technique de ce derby, on ne fait pas la fine bouche sur ce 3-0: ce sera peut-être déterminant pour garder la distance aux sets d'avec Meyrin que la formation du Lac rencontrera dans 15 jours.

Guin-VBC Lausanne 3-0
(15-4/15-4/15-7)

Aucun problème pour la formation de Christian Marbach ce week-end: les Vaudoises furent véritablement étouffées en 44'. L'entraîneur singinois ne cache pas sa satisfaction à l'issue de cette rencontre qui n'était pas jouée d'avance: Béatrice Schwaller (pouce cassé) devait rester en réserve et céder sa place à Irène Aeby. De plus, Chantal Pauchard s'était déchiré les ligaments lors d'un entraînement à Zurich. Investie d'entrée d'une lourde responsabilité, Irène Aeby sut se libérer complètement et fournir une magnifique prestation. Au diapason, on retrouva le «punch» d'Irma Schwarz qui donnait quelque inquiétude à l'entraîneur lors des dernières sorties. Une équipe singinoise concentrée, sûre à la réception et agressive en attaque: tout était réuni ce week-end pour assurer le résultat et rester dans la course. Le VBC Lausanne a-t-il mal joué? Pas vraiment, mais en difficulté permanente en réception, les Vaudoises n'ont pu développer un schéma de jeu que l'on pensait généralement plus performant. Guin avait ce week-end la rage de vaincre: il y ajouta la manière. Il reste cinq rencontres pour Guin dont une pourrait se révéler capitale, celle contre le LUC à Lausanne. Montreux possède deux points d'avance et une rencontre en plus: contre Lancy, Yverdon et Chênois, les trois derniers actuels, il devrait faire le plein. Reste le dernier week-end pour une surprise éventuelle contre Martigny. De son côté, Guin ne doit en principe plus concéder de défaite. Comme le LUC est dans la même situation, le LUC-Guin du 17 février sera un quitte ou double, le gagnant pouvant espérer coiffer Montreux aux sets, le perdant se trouvant pratiquement éliminé de la course au titre. La fin du championnat féminin 1983/84 sera passionnante.

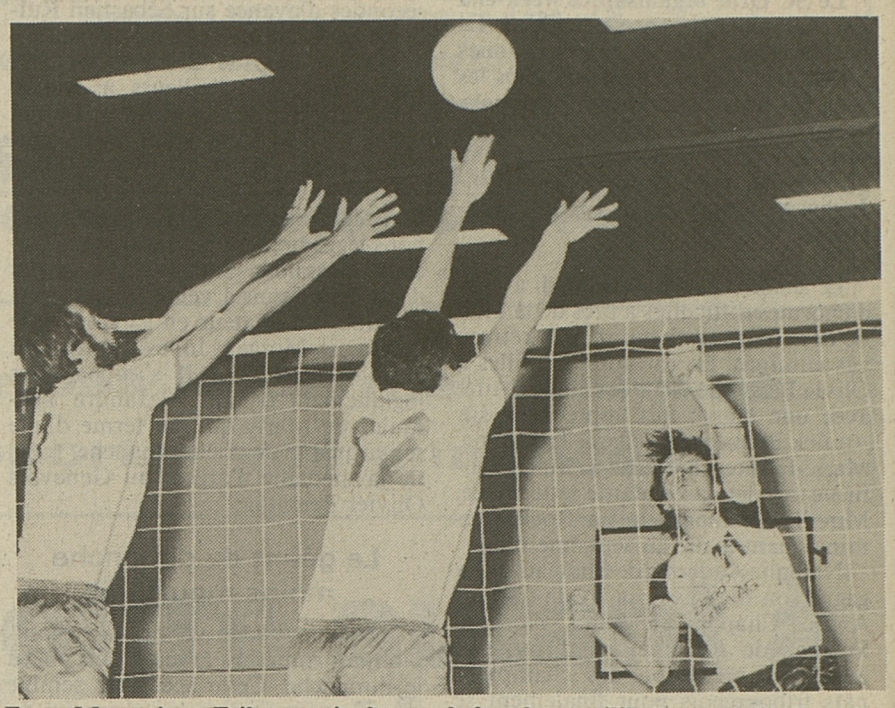

Entre Moratois et Fribourgeois, le match fut plus équilibré que ne l'indique le résultat final. (Photo Hertli)

Championnat régional

3e ligue. Hommes: Chevrilles - Prez 1-3. Cormondes - Smile Treyvaux 3-0. Schmitten - Châtel 2-3.

Dames A: Cedra - Marly 0-3. Guin - Bösingen 3-0. Schmitten - Tavel 3-1. St-Antoine - Ueberstorf 3-0.

Dames B: Morat - Fides 3-0. Chiètres - Prez, pas reçu. Cormondes - Cedra 3-1.

4e ligue. Hommes A: Rossens - Morat 3-1. Fribourg - LTVS 3-1. Voléro Morat - Chiètres 3-1. Bösingen - Guin, pas reçu.

Hommes B: Payerne - Belfaux 3-0. Prez - Romont 3-1.

Hommes C: Fides - St-Aubin 1-3. Fribourg - Avenches 2-3. Marly - Guin, pas reçu.

Dames A: Payerne - Avenches 0-3.

Dames B: Romont - Le Mouret 3-1. Estavayer - LTVS 3-2.

Dames C: Fribourg - Broc 3-0. Prez - Bulle 0-3. Heitenried - Schmitten, pas reçu.

Dames D: Montagny - St-Ours 3-1. Le Mouret - St-Antoine 0-3. Marly - Chevrilles 0-3.

Championnat juniors: Bulle - Bösingen 3-1. Morat - Schmitten 0-3. LTVS - Fides 3-0. Bösingen - Guin 0-3. Schmitten - Bulle 3-1.

Juniors B. Gr. A.F.: Cormondes - Belfaux 3-0. Belfaux - Villars-sur-Glâne 2-3. Cormondes - Villars 3-0.

Gr. B.F.: Heitenried - Bösingen 3-0. Wünnewil - Bösingen 3-1. Heitenried - Wünnewil 3-0.

Hommes: Schmitten - Bösingen 0-3. Smile Treyvaux - Bösingen 0-3. Schmitten - Smile 0-3.

Classements

3e ligue. Hommes: 1. Prez-vers-Noréaz 9/16 (24-8). 2. Châtel-St-Denis 9/16 (24-9). 3. Cormondes 9/14 (23-8). 4. Schmitten II 9/8 (19-20). 5. Chevrilles 9/8 (17-19). 6. Heitenried 9/6 (12-22). 7. Broc 9/4 (11-25). 8. Smile Treyvaux 9/2 (7-26).

Dames A: 1. Guin III 9/16 (26-3). 2. Schmitten 9/14 (24-12). 3. Bösingen 9/14 (21-13). 4. St-Antoine 9/12 (30-13). 5. Marly Volley 9/6 (12-21). 6. Cedra II 9/6 (12-22). 7. Tavel 9/4 (13-25). 8. Ueberstorf 9/2 (7-26).

Dames B: 1. Morat 7/14 (21-2). 2. Cormondes 8/10 (19-5). 3. Chiètres 6/6 (12-13). 4. Cedra I 7/6 (13-15). 5. Payerne 7/6 (14-17). 6. Prez 7/4 (12-19). 7. Fides 8/4 (11-21).

Un «petit» week-end en perspective

Vendredi: Fribourg - Veyrier, 20 h. 30, halle du Belluard. L'occasion pour Fribourg de passer enfin Veyrier et de remonter à la 4e place de la première ligue.

Samedi: Marly féminin - Carouge, 18 h. Grand-Pré. Les Fribourgeoises sont en difficulté en Ligue B et le leader Carouge semble inaccessible.

Morat chez les messieurs joue à l'extérieur et ne devrait pas perdre sa première place contre Aubonne. Guin féminin se déplace à Meyrin. Pour les Genevoises, le titre est pratiquement perdu, ce qui n'est pas le cas de Guin qui doit absolument gagner. **J.P.U.**

Assemblée de la section féminine de Fribourg-Ancienne

Michèle Probst à la présidence

GYMNASTIQUE

En présence de Jeanine Zosso, présidente cantonale, Charles Aeby, président de Fribourg-Ancienne et d'Edmond Fragnière, membre du comité central des artistiques, se tenait l'assemblée annuelle de la section féminine de Fribourg-Ancienne. Pour la dernière fois Madeleine de Reyff conduisait les débats. Après dix ans à la tête de la section, elle décida de mettre un terme à sa fonction présidentielle, d'autant plus qu'elle est parvenue à atteindre les trois objectifs fixés.

Vice-présidente, Michèle Probst remercia en termes chaleureux la gymnaste démissionnaire qui donna indiscutablement une impulsion bénéfique à la section pour laquelle elle consacra beaucoup de son temps. Transition en douceur pour le poste à repourvoir puisque l'assemblée porta son choix sur Michèle Probst dont la carte de visite est synonyme de sécurité. Dans son ultime rapport présidentiel, Madeleine de Reyff énuméra les faits marquants qui tissèrent l'activité de la section. Trois éléments émergent. D'abord l'organisation des Journées cantonales de gymnastique féminine à l'artistique avec la halle de Ste-Croix comme cadre. Ensuite l'inauguration d'un nouveau drapeau avec une participation dépassant les 300 personnes et enfin la soirée annuelle qui se déroula exceptionnellement à Neyruz.

Des efforts et un regret

Vice-présidente, mais aussi responsable du groupement des jeunes filles, Michèle Probst souligna le gros effort de travail et d'assiduité aux leçons fourni par les monitrices et les jeunes filles mais regretta le peu d'intérêt de certaines gymnastes qui s'étaient présentées comme sous-monitrices et qui, depuis, présentèrent leur démission. Mis à part la fréquentation des monitrices aux cours cantonaux, Nicole Probst participa au cours ASFG/JS du degré supérieur à Ovronnaz et réussit à obtenir le brevet 2. Les jeunes filles étaient présentes à la Journée romande de démonstration à Monthey et participèrent à la Fête cantonale des jeunes gymnastes à Domdidier. Trois jeunes filles du groupe agrès se rendirent à Hauterive pour passer les tests, le canton n'étant pas encore organisé dans cette branche. Présence également des jeunes filles à l'inauguration du drapeau et à la soirée. Objectif majeur pour 1984: fournir un bon spectacle à la prochaine Fête cantonale de jeunesse, le 20 mai à Romont.

Nouveau visage

Si la section féminine de l'Ancienne enregistre avec satisfaction l'arrivée de neuf membres, par contre elle déplore le départ d'une vingtaine de gymnastes démissionnaires. Quatre gymnastes reçurent en cours de soirée le titre de membre honoraire: Madeleine de Reyff (10 ans de présidence), Rose-Marie Pauchard (20 ans de monitariat), Michèle Probst (20 ans de comité) et Edmond Fragnière (rédacteur du Messager). Quant au nouveau comité, il présente le visage suivant: présidente Michèle Probst, vice-présidente Anne-Françoise Prommaz, présidente des pupillettes Lucienne Koch et Catherine Ayer vice-présidente, secrétaire Danielle Aeby, caissière Anne Muller, monitrice des dames Rose-Marie Pauchard, monitrice des actives Marie-José Gendre, monitrice des pupillettes Nicole Probst avec Hélène Muller et Mireille Grand comme adjointe, agrès pupillettes Christiane Egger, responsable du matériel Françoise Baechler et bannerette Mireille Grand. La section participera à la prochaine Fête fédérale de Winterthour mais avec un effectif insuffisant selon les propos de Madeleine de Reyff. **cir**

PUBLICITE

Notre hit: SHARP VC 381 S, l'enregistreur vidéo VHS, le système d'avenir avec une qualité d'image parfaite.

Chargement frontal automatique, tuner S, 12 canaux, programmation simple, 1 programme/7 jours, image rapide avant/arrière 10 x, réembobinage automatique, télécommande incluse, système Pal (version Pal/Secam Fr. 1998.–).

1698.–

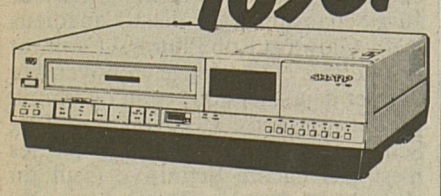

TEL. 82 21 61
ETABLISSEMENTS TECHNIQUES S.A.
FRIBOURG
Rue de l'Industrie 21

SHARP
écouter, regarder– s'émerveiller!

TENNIS

Christiane Jolissaint n'a pas de chance

La Biennoise Christiane Jolissaint (31e joueuse mondiale) n'en finit pas d'être poursuivie par la malchance. Blessée à deux reprises dans les dernières semaines de 1983, elle tente depuis le début de l'année de retrouver la forme dans le circuit américain. A Houston (Texas), lors d'un tournoi doté de 150 000 dollars, elle a connu sa quatrième élimination successive au premier tour en un mois: opposée à la Française Catherine Amiach, elle a été contrainte à l'abandon à 3-3 dans la deuxième manche (après avoir perdu le premier set 6-1) à la suite d'une blessure à l'aine.

Lilian Drescher est en bonne forme

Après ses trois succès dans les qualifications du tournoi d'Indianapolis, doté de 50 000 dollars, la Suissesse Lilian Drescher a confirmé sa bonne forme actuelle dans le tableau final. Au premier tour, elle a battu en trois manches (6-7 6-2 7-5) l'Américaine Leigh Thompson, qui la précède de 56 rangs dans la hiérarchie mondiale.

Koopmans en danger face à Caramanolis

BOXE

Rudy Koopmans, champion d'Europe des poids mi-lourds depuis mars 1979, défendra son titre ce soir à Marseille face au Français Richard Caramanolis, un jeune challenger invaincu après 25 combats et dont la puissance et la vitalité peuvent mettre en danger le Hollandais.

«Ce sera mon dernier combat» a déjà affirmé Rudy Koopmans qui abordera son 12e championnat d'Europe et qui n'a jamais réellement connu d'inquiétude sur le Vieux-Continent. Trois Italiens, trois Français, un Luxembourgeois, à deux reprises, un Néerlandais et un Allemand ont déjà été victimes de sa précision, de sa mobilité et d'une puissance de frappe qui lui a notamment permis d'enlever 31 de ses 43 victoires avant la limite.

Richard Caramanolis, champion de France depuis moins d'un an, espère pourtant mettre fin à cette belle série en profitant de sa jeunesse (25 ans contre 36), du soutien d'un public qui devrait dépasser les 10 000 spectateurs, de la violence de ses directs des deux mains et aussi des séquelles de la belle vie que le Hollandais mène depuis quelque temps, dit-on..

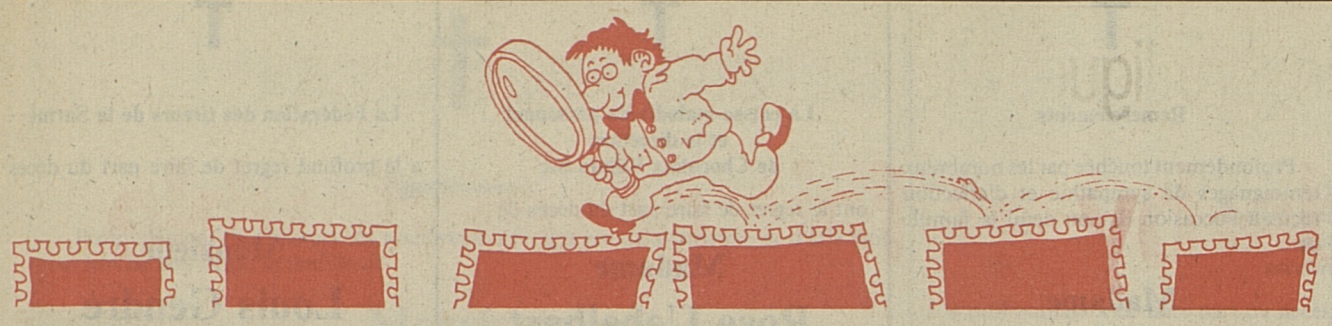

Conférence mondiale de la population

Dix ans après la Conférence mondiale de la population de Bucarest, une nouvelle conférence se tiendra sur le même sujet, au mois d'août, à Mexico. Pour la première fois, l'occasion sera offerte de passer en revue le Plan d'action mondial sur la population, d'évaluer l'expérience acquise par les Gouvernements et le système des Nations Unies dans la gestion des programmes démographiques ainsi que de proposer les moyens aptes à concrétiser les objectifs du plan.

La communauté internationale aura ainsi la possibilité d'étudier les progrès réalisés dans l'optique du Plan d'action mondial et, le cas échéant, d'adopter de nouveaux objectifs. Il est vraisemblable que la conférence suggérera des politiques susceptibles d'être adoptées par les Gouvernements dans les domaines de la fécondation, de la mortalité et de l'espérance de vie et qu'elle fasse des recommandations afin de renforcer l'aide apportée par la communauté internationale aux programmes démographiques.

Afin de marquer cette «Conférence internationale sur la population 1984», l'Administration postale des Nations Unies émettra, le 3 février, une nouvelle série commémorative de quatre timbres. Les figurines multicolores, dessinées par Marina Langer-Rosa et Helmut Langer, de la République fédérale d'Allemagne, seront imprimées dans les valeurs suivantes: 1 fr. 20 suisse; 0.20 $, 0.40 $).

Une carte souvenir avec la reproduction des quatre timbres de l'émission ainsi que deux autres timbres émis en 1976 sur le thème: «Tendances démogaphiques et développement» et quatre timbres émis en 1974 à l'occasion de «l'Année mondiale de la population» sera proposée aux amateurs au prix de 1.25 $. Dessinée par M. Thomas Lee, elle est imprimée à 275 000 exemplaires.

Internationale

Bevölkerungskonferenz

Offizieller Ersttagsumschlag der UNO-Postverwaltung

(Photo ASL)

Cinq émissions à paraître

La prochaine émission de timbres de l'Administration postale des Nations Unies, le 15 mars, comportera six valeurs consacrées à la «FAO – Journée mondiale de l'alimentation 1984». Les émissions prévues pour cette année seront successivement intitulées: «Le patrimoine mondial UNESCO» (18 avril); «Pour les réfugiés, un avenir» (29 mai); «Série des drapeaux» (21 septembre); «Année internationale de la jeunesse» (15 novembre).

Quatre trains irlandais

Les spécialistes de thématiques consacrées aux chemins de fer pourront compléter leur collection par la cinquième émission de la série «Irlande» qui présente l'évolution de ce moyen de locomotion. Quatre nouveaux timbres, dont la date d'émission est fixée au lundi 30 janvier, représentent les sujets suivants: le chemin de fer de Dublin et Kingstown (23 p.); les chemins de fer du Sud (26 p.); le chemin de fer d'Irlande du Nord (29 p.) et, enfin, le «Coras lompair Eireann» (44 p.).

Françoise Morvant

La statue de la Liberté fait toilette pour son centenaire

Une Grande Dame, qui a d'énormes besoins d'argent, est en train de recevoir des millions, grâce à la générosité d'écoliers, d'Américains fiers de leur pays et d'immigrants reconnaissants. La Dame en question, c'est la statue de la Liberté.

Ainsi, plus de 52 millions de dollars ont été collectés au mois de novembre pour remettre en état la célèbre statue, œuvre de Bartholdi et don de la France aux Etats-Unis, érigée sur Liberty Island, à côté d'Ellis Island, là où débarquèrent des millions d'immigrants, a déclaré M. Henning Nielsen, porte-parole de la commission pour les centenaires de la statue de la Liberté et d'Ellis Island.

Le président de la commission, M. Lee Lacocca, qui dirige le groupe Chrysler, recherche, en effet, 230 millions de dollars pour la restauration des deux sites. Une enveloppe de 40 millions de dollars à déjà été réservée afin que les travaux de restauration de la statue de la Liberté soient achevés pour la célébration du centenaire en 1986. Ceux d'Ellis Island, ne seront pas terminés avant 1992, date du centenaire du centre d'accueil.

Des millions d'écoliers et d'écolières, qui avaient entendu parler de la remise à neuf de Miss Liberty, ont puisé dans leurs économies et ont contribué pour plus de 250 000 dollars. Des associations ont fait don de millions de dollars pour parrainer le programme de restauration de ce patrimoine et utilisent des représentations de la statue dans les publicités. L'appel à la générosité publique a aussi permis de recueillir des millions de la part de simples citoyens. Dans une lettre, un donateur s'est adressé à «Ma très chère Dame». «Après Auschwitz, vous m'avez donné tout ce dont j'avais besoin: la liberté», écrit-il.

La statue de la Liberté reste ouverte aux visiteurs pendant la durée des travaux. Le bras porteur de la torche sera consolidé. Deux mille pièces rouillées seront changées et le revêtement de cuivre sera nettoyé. On prévoit aussi d'installer de nouveaux ascenseurs et d'agrandir le bâtiment d'accueil. Les échafaudages qui entourent la statue resteront en place jusqu'en 1986.

Lawrence Kilman

Chandeleur après Lupercales

La petite histoire des crêpes

Le 2 février, c'est la Chandeleur, le jour où on fait sauter les crêpes. C'est à l'époque de la Rome antique qu'il convient de se reporter pour situer l'origine de ces fines galettes appelées crêpes (du latin crispus) offertes au dieu Lupercus, protecteur des troupeaux contre les loups, dont il était prudent de ménager les bonnes grâces.

Les festivités données en l'honneur de cette divinité agreste s'appelaient les Lupercales et intervenaient au printemps de chaque année. Elles comportaient, outre les offrandes rituelles, des courses effrénées dans les bois, auxquelles participaient de jeunes personnes manifestant une frayeur d'ailleurs contestable, et poursuivies par des garçons portant masques de loup.

Les Lupercales, fêtes licencieuses par excellence, furent condamnées après l'avènement du christianisme et remplacées par la fête de la Chandeleur dédiée à la Vierge Marie et ainsi nommée du fait que tous les fidèles participant à la procession devaient tenir en main un cierge béni.

Les crêpes, en usage depuis des siècles dans de nombreuses provinces françaises et en particulier en Normandie, Bretagne et Berry où elles portent des noms différents, seront offertes à l'invité ou tel membre de la famille que l'on désire honorer et spécialement a l'occasion de la Chandeleur, du mardi gras, ou de la mi-Carême.

La recette en est simple, mais chaque maîtresse de maison y apporte, avec son tour de main personnel, une bonne dose de chaleur humaine pour réaliser la gourmandise que tous vont apprécier.

Une bonne odeur se répand dans la maison où le feu crépite dans l'âtre, mais la soirée s'animera lorsque chaque convive sera invité à faire sauter sa crêpe, un Louis d'or en main, meilleur moyen, paraît-il, de s'assurer une aisance honnête toute l'année.

Qui eût pu penser que cette gourmandise essentiellement campagnarde, effectuant son calme cheminement dans de modestes chaumières, allait accéder aux meilleures tables de la gastronomie!

Ce fut cependant le cas au début du siècle, avec le concours d'Escoffier, qui créa, pour la ravissante Suzette accompagnant S.M. Edouard VII, les crêpes du même nom.

Trente ans plus tard, il faudra se reporter à l'Exposition internationale de 1937 pour mentionner le support de Grand Marnier, donnant le coup d'envoi qui devait assurer aux crêpes flambées une place de choix dans la gastronomie mondiale. (Com./Haecky)

Au coin du livre

Dès 2-3 ans

Au Milieu des deux,
Albertine Delataille

Trop grande pour sucer son crayon, mais trop petite pour traverser la rue seule. Qu'il est difficile de se trouver entre une grande sœur et un petit frère. Pourtant, il existe des avantages...

Un texte à la portée des enfants, mais une imagerie quelque peu simpliste. Dommage.

Dans la même collection:

– Chacun son tour, d'Anne-Marie Chapouton

– La pomme et le hérisson, de Romain Simon *.

– Mon panda, de Martine Bourre

– La pêche de l'ourson, de Romain Simon *.

(* les plus amusants)

Editions Album du père castor-Flammarion

Dès 5 ans

La bouilloire a un secret,
de Marthe Seguin-Fontes.

Il s'agit d'un récit qui entraîne l'enfant à la lecture suivie. Divers objets de la maison sont mis en scène: une bouilloire, un mixer, une machine à laver etc. De page en page ils se transmettent un secret grâce aux bruits, qui leur sont propres. Le jeune lecteur reconnaîtra facilement les sons qui font partie de son univers familier. A noter que les dessins sont en soi un bon exercice visuel: chaque objet a des yeux et des oreilles, une bouche et l'enfant se plaît à les signaler. Le texte lui, est présenté sous forme de comptine que l'enfant mémorisera aisément.

Ed. Larousse. Collection d'éveil.

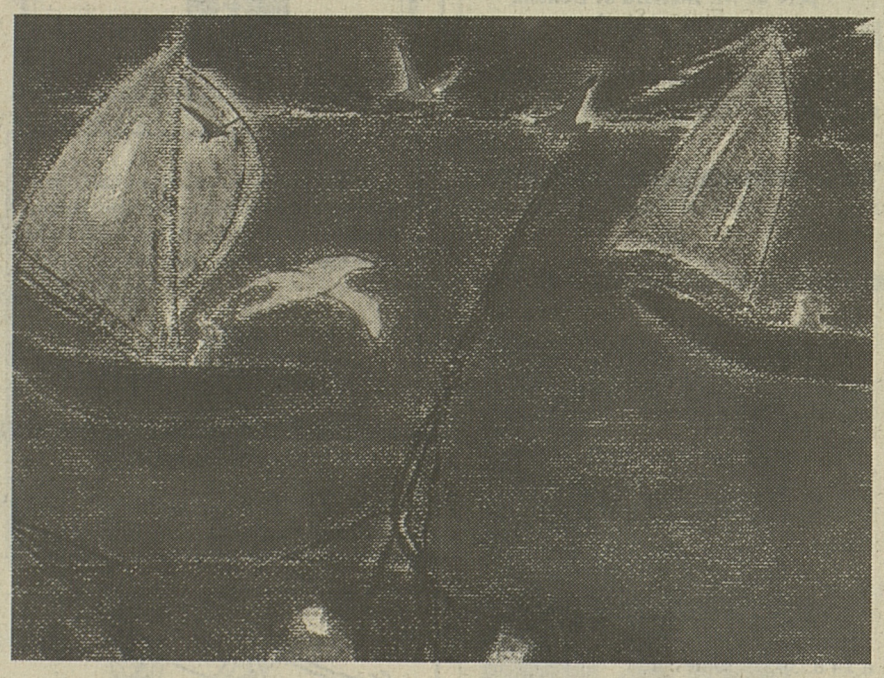

«Autour des mâts il y a des oiseaux...» Pierre Noir, un livre superbe

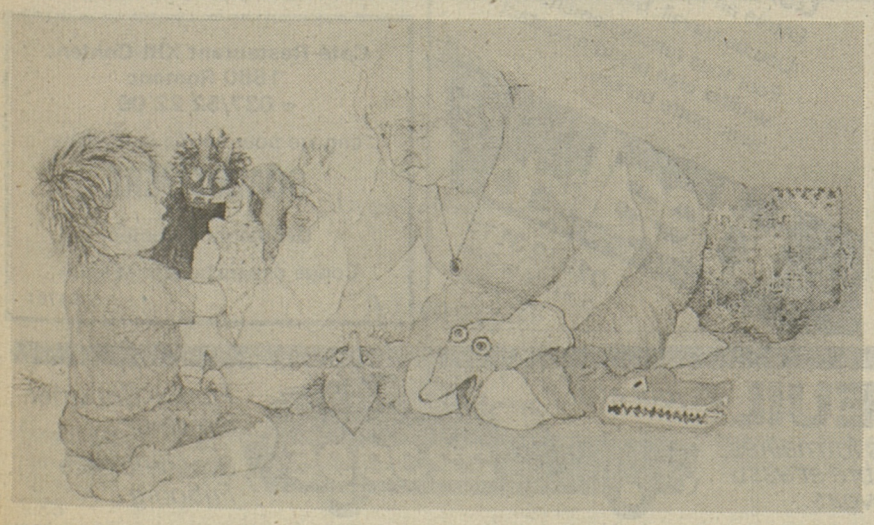

«Sa grand-mère connaît un truc...» Jean Sans Peur

Dès 7 ans

Jean sans peur est un menteur,
d'Ingrid et Dieter Schubert.

Jean sans peur est un caïd. Ses grimaces sont affreuses, son cri de guerre terrifiant. Ses copains en sont baba. Mais heureusement que ses petits amis ne sont pas là, la nuit, pour le voir trembler dans son lit! Car la chambre de Jean sans peur est peuplée de petits monstres et notre jeune caïd en est terrifié. Personne pour l'aider! Si, pourtant, il y en a une qui connaît le truc pour les faire disparaître: sa grand-mère. Celle-ci lui demande de les dessiner puis ils vont attacher les petits monstres à des ballons pour qu'ils disparaissent à tout jamais.

Ed. Grasset Jeunesse.

Pierre Noir, de Greta Poka.

Un livre superbe, original au point de vue pictural, qu'on se doit de découvrir. Récit magique où les yeux de l'enfant s'ouvrent aux formes tirées du néant.

Une invitation au rêve...

Editions Greta Poka. Lausanne.

Françoise Zurich

Expédition suisse à l'Aconcagua un simple entraînement

L'expédition suisse, qui s'était rendue en Argentine pour gravir l'Aconcagua par la face nord, a atteint son but. C'est la fondation suisse «Himalaya» qui a annoncé que les grimpeurs Andréas Reinhard, Joseph Buholzer et Peter Kocsi, emmenés par Stefan Wörner ont atteint le sommet assez rapidement, après le temps d'acclimatation nécessaire.

L'Aconcagua, dans les Andes argentines, est avec ses 7000 mètres le sommet le plus élevé du continent américain. L'Aconcagua est redouté pour ses changements brusques de temps. Comme il n'est éloigné que de 200 kilomètres de la côte du Pacifique, les vents d'ouest lui amènent parfois de véritables ouragans, avec des températures pouvant aller jusqu'à moins 40 degrés. Plus de 40 «andinistes» y ont déjà été victimes du mauvais temps. Pour Wörner, cette expédition a constitué l'entraînement à un autre but visé par les Suisses, le K-2, dans le massif himalayen du Karakorum. (ATS)

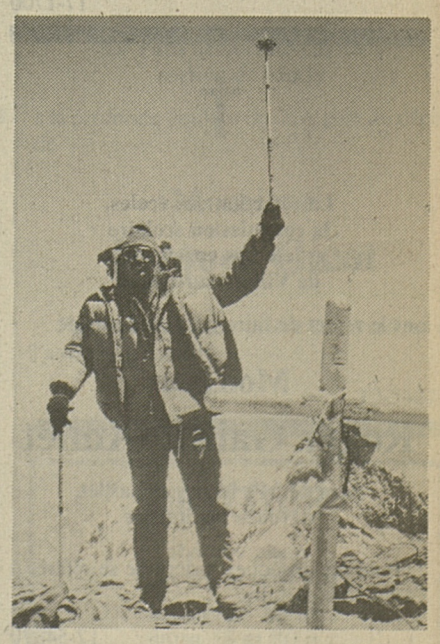

(Photo Bild+News)

†

1983 – 2 février – 1984

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre très chère maman, belle-maman, grand-maman et arrière-grand-maman

Madame
Marie NIEDEGGER

sera célébrée, en l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, le samedi 4 février 1984, à 18 h. 15.

Que son lumineux souvenir demeure dans les cœurs de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

17-54776

---

†

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame
Marie-Louise ZBINDEN-HERMANN

sa famille vous remercie sincèrement de votre présence, de vos dons et de vos messages de condoléances.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

L'office de trentième

sera célébré, en l'église de Saint-Jean, à Fribourg, le samedi 4 février 1984, à 19 heures.

17-54769

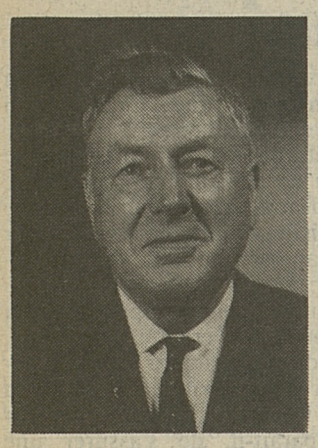

†

Février 1983 – Février 1984

Unis par le souvenir à notre très cher époux, papa et grand-papa,

Monsieur
Didier DUBEY

Une messe d'anniversaire

sera célébrée, en l'église de Domdidier, le samedi 4 février 1984, à 19 heures.

17-54774

La vénérable Abbaye des maçons Confrérie de Saint-Théodule

a la douleur de faire part du décès du confrère

Jacques Gicot

Pour l'office d'enterrement veuillez vous référer à l'avis mortuaire de la famille.

17-1700

---

†

La direction des écoles, la commission scolaire et le corps enseignant de Villars-sur-Glâne

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Roger Gaillet-Amiet

père de Mlle Marlyse Gaillet, dévouée institutrice

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-54870

---

†

Le Tennis-Club Marly

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Jacques Gicot

membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1939

---

†

Le FC Givisiez

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Roger Gaillet

père de Claude-Alain notre joueur actif et ami

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-54842

---

†

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son deuil la famille de

Madame
Claire Trinchan

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église d'Arconciel, le vendredi 3 février 1984, à 19 h. 30.

17-54828

---

†

Février 1983 - Février 1984

La messe d'anniversaire

en mémoire de

Monsieur
Alfred Sudan

sera célébrée, en l'église de Cottens, le samedi 4 février 1984, à 19 h. 45.

17-54663

---

†

Le personnel de l'Helvetia Incendie agence générale de Neuchâtel

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Jules Deillon

père de M. Bernard J. Deillon, agent général

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-54855

---

†

L'«Union instrumentale» de Fribourg

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Jules Deillon

membre passif

L'office d'enterrement sera célébré en l'église Saint-Pierre, ce jeudi 2 février 1984, à 14 h. 30.

17-728

---

†

La Confrérie du Gruyère

a la profonde douleur de faire part du décès de

Bernard Romanens

chanteur du «Ranz des vaches» et dévoué compagnon

L'office de sépulture est célébré ce jeudi 2 février à 14 h. 30, en l'église de Bulle.

---

†

La caisse-maladie du personnel et la direction de Chocolats Villars SA

ont le regret de faire part du décès de

Madame
Rose Uebelhart

retraitée

L'office de sépulture a lieu ce matin jeudi 2 février, à 10 h. 30, en l'église paroissiale de Wünnewil.

---

†

La Ligue suisse de la représentation commerciale section de Fribourg

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Jules Deillon

membre d'honneur

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, ce jeudi 2 février 1984, à 14 h. 30.

17-54872

POMPES FUNÈBRES
MURITH
Tél. 22 41 43
Nous assurons aux familles en deuil, un service parfait, digne et discret
Pérolles 27
Fribourg

Jeune homme dynamique, habitué à travailler de manière indépendante, expérience au service après-vente, a déjà été chef d'un petit atelier, cherche

POSTE A RESPONSABILITÉS

comme chef d'atelier mécanique, ou de test après-montage.

Faire offres sous chiffre D 17-300398 Publicitas, 1701 Fribourg

---

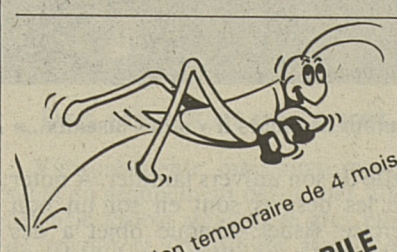

Pour une mission temporaire de 4 mois, nous cherchons
CARROSSIER AUTOMOBILE QUALIFIÉ
Entrée en fonction immédiate.
Lieu de travail: Bulle.
Pour tous renseignements, veuillez bien prendre contact avec notre bureau.
idealjob Conseils en personnel
029/2 31 15
5, av. de la Gare
1630 Bulle

---

†

La Fédération des tireurs de la Sarine

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis Gendre

membre d'honneur

Les obsèques auront lieu ce jeudi 2 février à Magljaso (TI).

17-54841

---

†

La direction le corps enseignant les élèves et tout le personnel de l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Roger Gaillet

père de M. Claude-Alain Gaillet professeur à notre école

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1007

G. Petit – Transports
1618 Châtel-Saint-Denis

embauche tout de suite ou à convenir

MÉCANICIEN

ayant parfaite connaissance des camions P.L. et autre matériel.

Ecrire avec références.

17-1552

Nous cherchons pour un poste fixe:
2 charpentiers qualifiés
Entrée tout de suite ou à convenir.
Appelez sans tarder M. Orphanos.
idealjob Conseils en personnel
037/22 50 13
2, boulevard Pérolles 1701 Fribourg

Garage de la place de Payerne cherche un

MÉCANICIEN
pour le 1er mars 1984, et un

APPRENTI MÉCANICIEN
pour date à convenir.

☎ **037/61 50 50**
dès 18 h.

17-2519

Café-Restaurant XIII-Cantons
1680 Romont
☎ **037/52 22 09**
engage pour entrée immédiate

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée.
Congé dimanche soir et lundi.

17-54761

EN CAS DE DEUIL *Tél. jour et nuit*
nous accomplissons toutes les formalités, organisons la cérémonie funèbre et assurons la dignité des derniers devoirs.
223995
Francis Chevalier directeur
6, pl. de la Gare Fribourg
83.2
POMPES FUNEBRES GENERALES SA

†

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur
Henri WICHT

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages réconfortants, leurs prières, leurs offrandes de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

La messe de trentième

sera célébrée, en l'église de Villars-sur-Glâne, le samedi 4 février 1984, à 18 heures.

17-1600

†

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
Maxime KOLLY

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve par votre présence, vos messages, vos dons de messes et vos envois de couronnes et de fleurs et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier au personnel soignant de l'Hôpital cantonal et à M. le curé de Saint-Pierre. Un grand merci également à la société de musique «La Concordia» qui a accompagné le défunt à sa dernière demeure.

La messe de trentième

sera célébrée, en l'église de Saint-Pierre, le samedi 4 février 1984, à 18 h. 45.

17-54768

†

1983 – 1984

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Madame
Aline ZEDER

sera célébrée, en l'église de Neirivue, le samedi 4 février 1984, à 18 heures.

17-120275

†

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Madame
Yvonne JOYE-HEIMO

sera célébrée, en l'église de Sainte-Thérèse, le samedi 4 février 1984, à 17 h. 30.

17-54767

†

La messe d'anniversaire

pour

Monsieur
Léon RICHOZ

sera célébrée, en la chapelle du Centre diocésain, chemin Cardinal-Journet 3, à Villars-sur-Glâne (accès par le parking de l'Hôpital cantonal), le samedi 4 février 1984, à 17 heures.

17-54699

†

La SIA
Société suisse des ingénieurs et des architectes
section de Fribourg

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Jacques GICOT

ingénieur civil dipl. EPFZ
membre de la société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-54975

†

AFI
Association fribourgeoise des ingénieurs

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Jacques GICOT

ing. dipl. EPFZ
ing. conseil ASIC
membre de la société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-54857

†

Remerciements

Dans la joie de Dieu
Nous te reverrons.

Merci à vous tous qui avez eu une pensée pour notre chère épouse et maman

Lucie CHAPPUIS-FILLISTORF

et qui avez témoigné votre sympathie et votre affection.

La messe de trentième

aura lieu, en l'église de Domdidier, le samedi 4 février 1984, à 19 heures.

17-54789

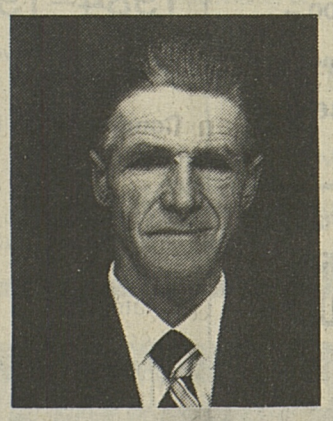

†

2 février 1983 – 2 février 1984

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Monsieur
Pierre OBERSON

sera célébrée, en l'église de Farvagny, le samedi 4 février 1984, à 17 heures.

Un an déjà, mais le souvenir de l'exemple que tu nous as donné nous aide à continuer notre chemin.

Ta famille

17-54633

†

1983 février 1984

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Monsieur
Henri ESSEIVA

sera célébrée à la cathédrale Saint-Nicolas, le samedi 4 février 1984, à 18 heures.

17-54851

†

Madame Thérèse Grossrieder-Golis;
Monsieur Casimir Grossrieder;
Madame Laure Galley-Grossrieder et ses enfants;
Les enfants de feu Adèle Jacquat-Grossrieder;
Famille Henri Brulhart-Clerc;
Les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
Léon Grossrieder

leur très cher époux, frère, oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection le 1er février 1984, dans sa 71e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu en l'église de Praroman, vendredi 3 février 1984, à 14 h. 30.

La messe de ce soir, jeudi 2 février 1984, à 19 h. 30, en ladite église, sera la veillée de prières.

L'incinération aura lieu à Bienne, dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La direction
le corps enseignant
les élèves et tout le personnel
de l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Jacques Gicot

ing. civil EPF/SIA/ASIC
expert aux examens
de la section de génie civil
et ancien professeur à notre école

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1007

†

Le Marly-Volley

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jacques Gicot

membre supporter
et père de Marie-Ange Gicot, joueuse de la 1re équipe dames et entraîneur des écolières.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

17-54856

†

Le Parti démocrate-chrétien
section de Marly

a la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jacques Gicot

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-54874

GRUTIER

cherche place
Fribourg et environs
☎ **037/34 23 38**
entre 18 et 20 h.

17-300409

Vous désirez ***acheter*** *ou* ***construire une maison?***

L'hypothèque clé **SBS** vise à mieux assurer la stabilité de votre budget.

En cas de fluctuation du taux hypothécaire, l'adaptation est **réduite de moitié.**

Pour votre maison

«L'HYPOTHÈQUE CLÉ SBS»
est la bonne clé!

VENEZ NOUS VOIR SANS TARDER

Durée de l'offre: limitée dans le temps

FRIBOURG
Rue de Romont 35
☎ 037/81 11 81

Succursales à BULLE et MORAT

Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Coop-informations:

5 kg
au lieu de 16.90
Fr. **12.–**
5 Kg.

lessive liquide tous lavages
VIZIR

La lessive liquide dissout la saleté, garde la vie de votre linge.

3 LITRES
au lieu de 15.90
Fr. **13.90**

(Classe de tox. 5S – Observez la mise en garde figurant sur l'emballage.)

DIVERS

valable jusqu'au 4.2.84

Usego
jeudi - samedi
frais

Jaffa Oranges

Succulent et fortifiant.

Cabas 2½ kg 3.90

BU/SI/LY FP-5/84

OPEL Rekord DL
81, servo-direction,
Fr. 9900.–

MERCEDES 280 E
77,
Fr. 10 800.–

M. Zimmermann
MARLY
☎ 037/ 46 50 46

A VENDRE
splendide RENAULT 5 TL
exp. janv. 84
☎ 037/24 52 19.
17-3021

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

ÉMISSION D'UN EMPRUNT
1984–1995 de Fr. 50 000 000 **4¾ %**

destiné à la conversion ou au remboursement de son emprunt 6% 1976-88 de Fr. 30 000 000, dénoncé au 20 février 1984, et au financement des opérations de crédit et de prêts.

Conditions de l'emprunt:

Durée:	11/9 ans
Possibilités de remboursement pour la Banque Cantonale Vaudoise	**le 20 février 1993 ou 1994 au pair,** moyennant préavis de 90 jours
Titres:	Fr. 1000.–, Fr. 5000.– et Fr. 100 000.–
Cotation:	aux principales bourses suisses
Libération:	20 février 1984
Soulte de conversion:	**Fr. 5.– par Fr. 1000.– de capital converti, en faveur du déposant**

Prix d'émission: 99,50 %

Délai de conversion et de souscription: jusqu'au 8 février 1984, à midi

auprès des banques en Suisse, qui tiennent à disposition des bulletins de conversion et de souscription.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

La publicité décide l'acheteur hésitant

HEINZ U. FIVIAN

CONSEILS EN PERSONNEL - PERSONALBERATUNG

Bd de Pérolles 14, 1700 Fribourg, ☎ 037/23 10 12

Entreprise électro-technique en plein développement cherche un

CHEF D'ÉQUIPE: DÉPARTEMENT OUTILLAGE

Les candidats dotés d'une formation et d'une certaine expérience en qualité d'outilleur trouveront **un poste indépendant, polyvalent et présentant des possibilités de promotion.** Les contacts fréquents avec la maison mère nécessiteront de bonnes connaissances de la langue allemande.

M. H. Fivian donnera volontiers davantage de renseignements. Toutes les demandes seront traitées avec la plus grande discrétion.

ELEMENT SA, Tavel

Nous sommes une entreprise spécialisée dans la fabrication d'éléments préfabriqués en béton.

Pour notre département de montage, qui a son rayon d'activité dans toute la Suisse, nous cherchons de jeunes collaborateurs, en particulier

- **MONTEURS**
- **CONDUCTEURS DE GRUE**
- **SOUDEURS**
- **MAÇONS**
- **MANŒUVRES**

Nous offrons bon salaire, prestations sociales modernes, compensation des frais et transport du personnel.

Veuillez nous téléphoner pour un premier contact ou adresser votre offre à ELEMENT SA, 1712 Tavel.

☎ 037/44 18 81, ou en dehors des heures de bureau 037/71 23 25.

17-1783

HEINZ U. FIVIAN

CONSEILS EN PERSONNEL - PERSONALBERATUNG

Bd de Pérolles 14, 1700 Fribourg, ☎ 037/23 10 12

Commerce de vin bien introduit dans la région cherche un

PROMOTEUR DE VENTE

pour les districts: **Sarine-Campagne, Glâne, Veveyse et une partie de la ville de Fribourg.** Ce collaborateur maintiendra les relations existantes et en déploiera d'autres entre de nouveaux futurs clients et la maison mère. Ces derniers seront recrutés dans les établissements publics, soit restaurants, hôtels, magasins et également auprès de la clientèle privée.

L'assortiment de choix et de qualité qu'offre cette maison vous permettra de vous enrôler sérieusement et avec plaisir. Quant au team au sein duquel vous allez vivre, il vous apportera entière satisfaction.

Les candidats sont invités de me soumettre leur dossier qui sera traité avec discrétion absolue.

Membre du groupe international LIEBHERR, notre usine de Bulle est en pleine expansion et occupe déjà plus de 130 personnes. Pour faire face à l'augmentation constante de nos activités, nous engageons une

secrétaire

du bureau du personnel

dont les attributions principales seront le traitement des offres de services et de la correspondance s'y rapportant, la gestion des assurances sociales, l'exécution des tâches administratives en relation avec ces activités, y compris la dactylographie.

Nous demandons:

- langue maternelle française ou allemande avec bonne maîtrise de l'autre langue
- formation commerciale complétée par quelques années d'expérience, si possible dans une fonction similaire
- sens des responsabilités et de la discrétion.

Nous offrons:

- une activité variée et intéressante
- des conditions et des moyens de travail agréables et modernes
- les prestations sociales d'une grande entreprise.

Veuillez faire parvenir votre dossier complet au service du personnel de

LIEBHERR MACHINES BULLE SA
19, rue de l'Industrie, 1630 Bulle, ☎ 029/3 11 55

LIEBHERR Toujours leader

On cherche pour Fribourg

BOUCHER GÉRANT ou DAME

pouvant prendre des responsabilités dans la vente.

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre W 17-555209, à Publicitas, 1701 Fribourg.

SECRÉTAIRE

Petite société internationale cherche

SECRÉTAIRE COMPTABLE à mi-temps

- langues: français / anglais
- entrée: immédiate ou à convenir.

Envoyer offres à S.W. HOOPER SA
route des Arsenaux 9 BP 826
1700 **FRIBOURG**
ou téléphoner 037/22 85 60

17-54737

INGÉNIEUR

Petite société internationale cherche un

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

- Langues: français, anglais, allemand.
- Voyages fréquents.
- Responsabilités techniques et commerciales.
- Entrée immédiate ou à convenir.

Envoyer offres à S.W. HOOPER SA
route des Arsenaux 9 BP 826
1700 **FRIBOURG**
ou téléphoner 037/22 85 60.

17-54738

Nous engageons pour date à convenir

MAÇONS
BOISEURS
MANŒUVRES

pouvant être formés comme gruitier ou machiniste, et

1 APPRENTI MAÇON

Entreprise SULMONI
1680 ROMONT
☎ 037/ 52 10 88
ou 52 19 78

17-54710

Hypermarché JUMBO engage:

une caissière

à plein temps
(âge minimum: 18 ans révolus).

Nous offrons:

- salaire selon capacités
- 42 heures par semaine
- 5 jours de travail
- caisse de pension
- rabais sur les achats
- formation par nos soins
- 4 semaines de vacances.

Offres à:
JUMBO
Service du personnel
Villars-sur-Glâne, ☎ 037/82 11 91

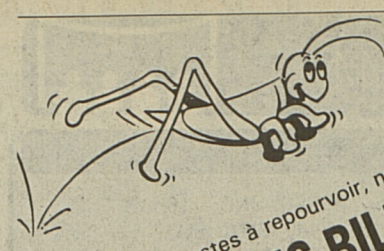

Pour différents postes à repourvoir, nous cherchons

SECRÉTAIRES BILINGUES

français-allemand, avec sténographie française.
Ces personnes devront être au bénéfice de plusieurs années d'expérience et seront capables de travailler de manière indépendante.
Age idéal: 25 à 35 ans.
Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler Marianne Magnin.

idealjob Conseils en personnel
037/22 50 13
2, boulevard Pérolles
1701 Fribourg

Hypermarché JUMBO engage:

CUISINIER

avec CFC

Nous offrons:

- salaire selon capacités
- possibilité d'avancement
- 42 heures par semaine
- 5 jours de travail
- rabais sur les achats
- caisse de pension
- formation par nos soins.

S'adresser à:
JUMBO, Service du personnel
Villars-sur-Glâne
☎ 037/82 11 91

02-2200

LA DIRECTION DES FINANCES

met au concours la poste de

DESSINATEUR-GÉOMÈTRE À MI-TEMPS

au Service cantonal du cadastre.

Domaine d'activité:
assistance technique à la préparation, la vérification et le bouclement des nouvelles mensurations parcellaires, à la conservation et la mise à jour de la triangulation et de mensurations parcellaires.

Conditions requises:
jeune dessinateur-géomètre diplômé de langue maternelle française ou allemande, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Entrée en fonction: février 1984 ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et de références, jusqu'au **11 février 1984, à l'Office du personnel de l'Etat, avenue de Rome 19, 1700 Fribourg.**

17-1007

Jeune fromage actuellement en formation de laitier
cherche place
dans exploitation plus importante (fromagerie ou centrale).
Entrée:
1er avril 1984.
☎ 037/39 16 80

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Hôtel de la Rose Fribourg

Place Notre-Dame
☎ 037/22 46 07

Nous cherchons pour notre brigade de cuisine française et italienne

un cuisinier

Entrée: tout de suite.
Offres à **M. Vielgrader,**
Hôtel de la Rose,
☎ 037/22 46 07

17-653

Petite entreprise de Payerne cherche

un menuisier qualifié

sachant travailler seul à la pose et à l'atelier.

Faire offre à:
Alexandre Piguet
Menuiserie
1530 Payerne
☎ 037/ 61 65 21 ou 61 67 53.

17-54711

CINÉMA

ALPHA

20 h. 30, DI 15 h. – 2e SEMAINE – 16 ans
Gérard LANVIN - Eddy MITCHELL
RONDE DE NUIT
Un film de Jean-Claude Missiaen «Humour constamment présent. Un hommage du cinéma au cinéma» (FRANCE SOIR)

CAPITOLE

20 h. 30, SA/DI aussi 15 h., dès 16 ans. «Le plus beau film français de l'année». Christian Defaye, Spécial cinéma.
A NOS AMOURS, de Maurice PIALAT.
Avec Sandrine Bonnaire, qui bouleverse toutes les règles, ridiculise toutes les écoles, disqualifie les meilleures professionnelles (R. Chazal-France Soir). Une révélation!

CORSO

15 h., 20 h. 30 - 1re VISION - 12 ans
Le tandem le plus populaire et le plus drôle
Terence HILL et Bud SPENCER
QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER
Réalisé par E.B. Clucher
Le gros qui tape fort et le mince qui cogne sec

EDEN

18 h. 45, 21 h. 2e SEMAINE - En français - 16 ans
LION D'OR FESTIVAL DE VENISE
Un film de Jean-Luc Godard
PRÉNOM CARMEN
Avec Maruschka Detmers et Jacques Bonaffé.
Musique: Beethoven (par le Quatuor Prat)

REX

15 h. et 20 h. 30, dolby-stéréo, dès 12 ans. Un suspense à vous couper le souffle... un grand spectacle!
WAR GAMES de John BADHAM

18 h. 30 JE/VE/SA/DI, dolby-stéréo, v.o. s.-titr. fr./all.
THE BEATLES - A HARD DAY'S NIGHT
(QUATRE GARÇONS DANS LE VENT) de Richard Lester

STUDIO

21 h., JE/DI/MA/ME 15 h., VE/SA 23 h.
En français - 20 ans
ROSALIE SE DÉCOUVRE
Carte d'identité obligatoire

Réparations
MACHINES À LAVER, LAVE-VAISSELLE, ETC.
Rapides et bien faites, partout!
DEP'Service
☎ 037/31 13 51
☎ 029/ 2 65 59
☎ 021/63 33 74

Vous voulez vendre une voiture?

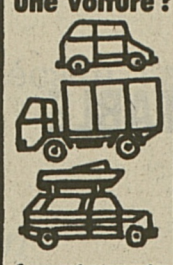

Comment augmenter l'efficacité de vos annonces.

Le choix judicieux des termes utilisés pour préciser le modèle, les accessoires et l'équipement de la voiture à vendre, multiplie les réponses à votre annonce.

Au guichet de Publicitas, un aide-mémoire gratuit vous suggère les points essentiels de votre message.

Renforcez l'impact de vos annonces! **Prenez votre aide-mémoire gratuit chez Publicitas.**

Service de publicité de
LA LIBERTÉ
PUBLICITAS
Rue de la Banque 2
1701 Fribourg
037 - 81 41 81

THOMSON

PRÉCISION ET TECHNIQUE DU FUTUR

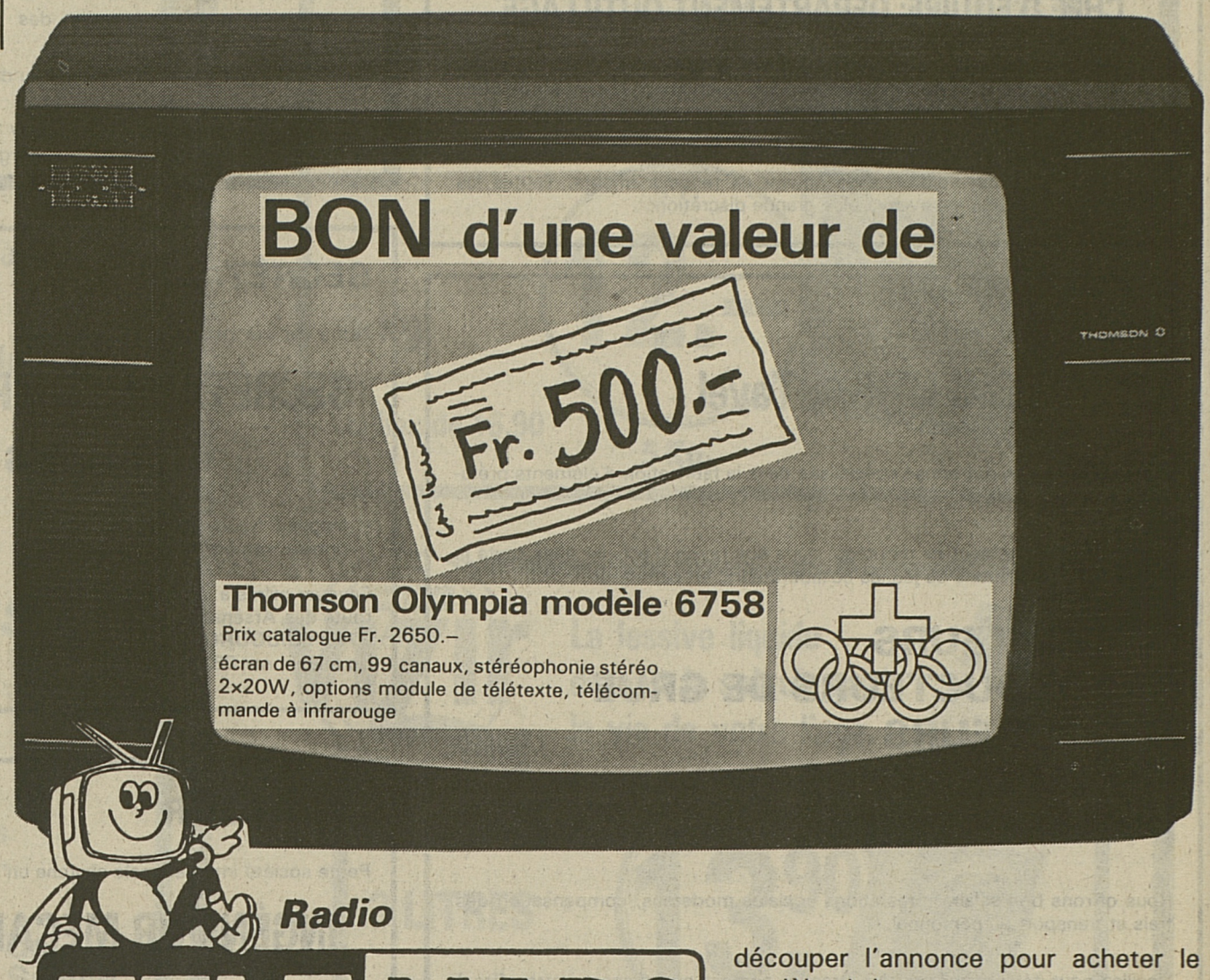

Radio
TELE MARC

découper l'annonce pour acheter le modèle ci-dessous

Planfayon, Dorfplatz, ☎ 037/39 17 88
Guin, Bahnhofstr. 7, ☎ 037/43 33 44
Fribourg, rue Grimoux 12, ☎ 037/22 48 37

17-1850

GRENETTE FRIBOURG
Vendredi 3 février 1984, dès 20 h.
SUPER LOTO RAPIDE
8 × 500.–
13 × 100.–
21 × 50.–
21 × 25.–

21 séries
Abonn.: Fr. 10.–
Carton: Fr. 2.– pour 3 séries
Organisation: Club sportif de pêche
L'impôt anticipé est payé par la société.

PORTALBAN
Au restaurant Saint-Louis et le Bateau
Jeudi 2 février 1984, à 20 h. 15.
GRAND LOTO
22 séries + Monaco

Quines: corbeilles garnies	val. 50.–
Doubles quines: côtelettes	val. 70.–
Cartons: 11 jambons	val. 100.–
11 plats de viande	val. 100.–

Abonnement: Fr. 10.–
Organisation:
Groupement des dames de Delley-Portalban-Gletterens
17-54325

VILLARSIVIRIAUX
Auberge du Gibloux
Samedi 4 février 1984, dès 20 h. 30
GRAND LOTO
Magnifique pavillon de lots: jambons, corbeilles garnies
Abonnement: Fr. 8.–
Se recommande: la jeunesse
17-54218

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

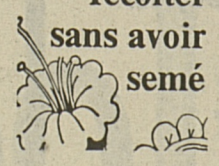

Voici comment économiser activement

Côtelettes fumées

avec os le kilo **15.–** (au lieu de 19.–)

Côtelettes fumées, sans os, préemballées
le kilo **18.–** (au lieu de 22.50)

Choucroute
le kilo **2.10**

MIGROS

Grenette Fribourg
Ce soir, jeudi 2 février 1984, dès 20 heures
SUPER LOTO RAPIDE
25 séries
25 x Fr. 25.– **25 x Fr. 50.–**
Abonnement Fr. 10.–
4 x Fr. 500.– **6 x Fr. 200.–**
Carton Fr. 3.– valable pour 5 séries
15 x Fr. 100.–
L'impôt anticipé est supporté par l'organisateur
Invitation cordiale: FIDES, sté de gymnastique, section dames

Les 10 commandements du consommateur

Si très peu d'argent est dépensé pour l'information objective du consommateur, des montants très importants dont près de 3 milliards pour la publicité sont en revanche consacrés à faire vendre. Des études approfondies sont faites afin de trouver la meilleure méthode pour nous faire acheter tel ou tel produit.

CONSOMMATION

Un des créateurs du *merchandising*, Bernard Trujillo, donnait les conseils suivants pour stimuler les ventes:
- no parking, no business
- laisser les consommateurs faire tout le travail
- créez des îlots de perte dans un océan de profits
- faites du cirque en permanence
- 50% de baisse sur 10 articles (vous en avez 7000) peuvent faire monter les ventes de 200%
- les pauvres aiment les petits prix, les riches en raffolent.

Sommes-nous toujours conscients d'être les consommateurs visés par ces arguments? Pas assez, et nous devrions nous aussi nous rappeler certains conseils lorsque nous faisons nos achats:

1. **Faites une liste d'achat** aussi complète et précise que possible des produits que vous avez l'intention d'acheter, mais attention quand même à la routine: les prix, les poids, la composition d'un produit peuvent changer!

2. **Achetez selon vos besoins réels:** pourquoi achetez-vous cet appareil, ce gadget? Parce que vous l'avez vu dans une publicité télévisée, dans un journal, parce que votre voisine ou votre amie vous l'a recommandé? Votre achat est-il un coup de foudre ou une envie passagère? L'appareil ne risque-t-il pas de rester au fond d'une armoire, oublié?

3. **Connaissez-vous le produit** que vous achetez? Il est préférable de se renseigner sur un produit avant d'entrer dans le magasin. Vous serez ainsi mieux préparé à poser des questions au vendeur et en mesure de faire un tri parmi ses nombreux arguments. Renseignez-vous, lisez des tests comparatifs.

4. **Ne signez jamais** un contract sans en avoir lu toutes les pages très attentivement, surtout les paragraphes en petits caractères, et sachez que votre signature vous engage définitivement, à moins qu'une clause du contrat ne prévoie la possibilité d'une annulation dans les 5 jours.

5. **Sachez résister:** aux primes, aux gadgets, aux dégustations, aux multipacks, aux actions, aux 3 pour 2, à la vente en vrac, aux têtes de gondoles, aux produits à portée de main, aux emballages économiques plus chers que les petites quantités, aux emballages de luxe!

6. **Pensez à l'environnement:** refusez les emballages inutiles et les emballages chers, pensez à la destruction de l'emballage, utilisez des poudres à lessive sans phosphate, souvenez-vous que les colorants sont de trop (papier de toilette de couleur ou déodorant bleu dans la cuvette W.-C.). Ne manquez pas de récupérer le verre, le papier, l'alu. Reportez au magasin les verres réutilisables, même s'ils ne sont pas consignés (verres yogourts).

7. **Lisez les étiquettes:** quels sont: la composition du produit, le prix aux 100 grammes, la durée de conservation, les étiquettes d'entretien des textiles, la provenance du produit?

8. **Prenez le temps de réfléchir** et méfiez-vous si l'on vous demande de signer tout de suite: parce que c'est le dernier modèle, parce que les prix vont augmenter, parce que le représentant ne repassera plus dans la région. Réfléchir 24 heures n'est pas de trop et plutôt laisser passer une «affaire» (qui n'en est peut-être pas une) plutôt que de regretter sa précipitation.

9. **Achats inutiles:** profitez de l'attente aux caisses pour enlever de votre corbeille tous les achats inutiles qui s'y trouvent!

10. **Faites valoir vos droits** lorsque la marchandise n'est pas conforme ou qu'elle présente un défaut.

En appliquant ces quelques règles, vous ferez certainement des achats réfléchis et n'aurez pas l'impression désagréable de vous être fait piéger!

G.F.

NOUVEAUTÉ

Poubelle pratique

Un sac à poubelle, maintenu par une suspension bien conçue, peut être rempli sans entrave et avec les deux mains. La suspension ne sert pas seulement à remplir le sac, mais facilite également le décrochage de celui-ci, tout en le maintenant hors de portée des chiens et chats errants. La suspension pour sacs à poubelles de Folag, ne pesant que 3 kg, a été créée pour les sacs de 110 l.

(Com./Flora)

La petite sœur

Coca-Cola a, pour la première fois de son histoire presque centenaire, une petite «sœur» si «light», qu'elle ne contient, grâce à un mélange idéal édulcorant de saccharine et de cyclamate, que 0,15 calorie par décilitre. Coca-Cola light s'adresse aux jeunes adultes qui désirent rester en forme en mangeant et en buvant léger et à basses calories.

(Com)

400 km vêtus de cottes de mailles pour sauver une armure

ANGLETERRE

Vêtus de cottes de mailles, l'épée au côté, quatre Britanniques ont entamé samedi une marche de 400 km dans le but de collecter de l'argent pour empêcher qu'une armure française soit vendue à un collectionneur américain.

«Nous ne sommes pas dépourvus de sentiments patriotiques: cette armure est unique», a déclaré Angela Barton, 25 ans, qui participe à cette marche avec trois autres habitants de Stamford Bridge près de York dans le nord-est de l'Angleterre.

Les quatre Britanniques ont l'intention de refaire tout le parcours qu'effectua en six jours le roi Harold en 1066. Celui-ci s'était rendu de Stamford Bridge où il avait battu les Danois à Hastings où il fut battu par les Normands.

Ils espèrent réunir une partie des 367 950 livres (environ 1 million de francs) nécessaires pour empêcher que cette armure française du XVI[e] siècle quitte l'Angleterre. L'armure appartient au comte de Southampton et a été achetée par un collectionneur privé américain l'année dernière au cours d'une vente aux enchères chez Sotheby's.

«La moitié de la somme a déjà été réunie, mais le 18 février est la date limite pour empêcher le départ de l'armure», a expliqué Angela Barton.

Les marcheurs espèrent couvrir les 400 km en deux semaines. (AP)

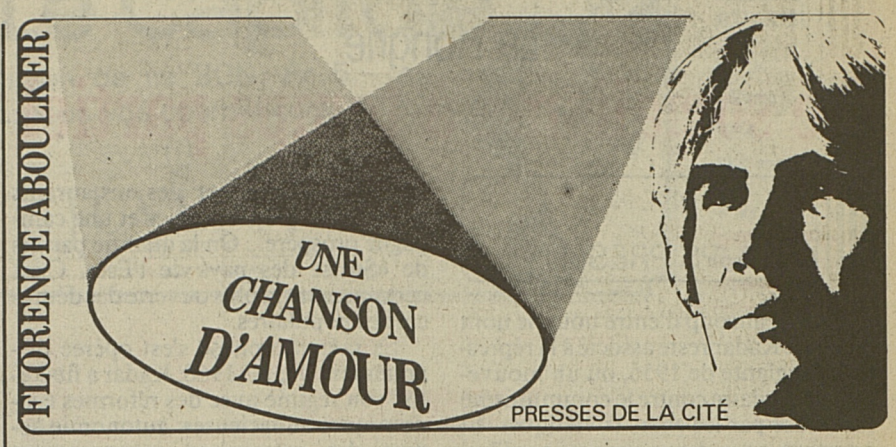

10

Des coups de fils comme ça, j'en ai reçu beaucoup depuis mon retour de Toulouse, rêve mêlé à la réalité, somnifères-alibis pour ne pas croire, savoir. Je ne voulais surtout pas m'avouer que depuis notre signature du bébé-contrat à Toulouse, j'étais envoûtée... Et pourtant... Quand arrêterai-je de me mentir, de me cacher, de ne pas m'avouer: «J'aime Michel Moreau».

Pour ne pas penser, pour ne plus penser, pour ne pas souffrir, pour ne pas être idiote, je travaillais...

Je pris rendez-vous auprès d'amis compétents pour leur faire écouter la bande de Michel. Personne ne paraissait emballé, on me conseillait d'abandonner. Je ne connaissais rien de ce métier de producteur sinon qu'il fallait éviter les contrats trop longs et obtenir des royalties importantes. Michel m'écrivait: «Je travaille, je pense à toi, je t'aime.» ou: «J'aime savoir que tu m'aimes, mais j'aime encore plus savoir que je t'aime aussi.»

Aimer? Je ne crois pas qu'à cette époque-là j'aimais Michel, j'étais amoureuse de sa musique, viscéralement. Je mélangeais l'homme et la musique, le talent et le jeune homme.

Je travaillais de plus en plus, je dormais de moins en moins, il avait envahi ma tête. Mes pensées étaient pour lui, au tournant d'une rue, au volant de ma voiture, à la fin d'un rendez-vous. Des instants épars, désordonnés, toulousains me revenaient en mémoire. Je n'avais pas posé de questions sur Jérôme. Cela ne me regardait pas. Le numéro de téléphone où j'appelais Michel était malgré tout le sien. Dans ma voiture je passais et repassais la cassette composée à Toulouse. J'y retrouvais à chaque fois les mêmes émotions. Il faisait la-la-la d'un ton triste, c'était nostalgique, et qu'étais-je d'autre qu'une petite fille attardée du côté du romantisme? De sa musique je voyais s'échapper des chevaux fous, des plages douces au sable blanc, des nuages d'oiseaux et la mer douce comme une caresse des Caraïbes. Je m'allongeais sur mon lit, le walkman sur les oreilles et imaginais *Un homme et une femme* de Lelouch sur une musique de Michel Moreau... Puis je m'endormais et mémé de Toulouse hantait mon sommeil, elle devenait «le Savoir», «la Connaissance». Je rêvais de Mémé, cerveau embrumé, Mémé muette, Mémé sourde, pleine de ressentiments vis-à-vis de ceux qui la nourrissent. Quatre-vingt-seize ans, solide comme un chêne, murée dans ses mailles de laine, absente, elle venait me voir, j'étais dans le jardin sur une chaise longue, comme elle, perdue dans le temps.

– Tu vas rougir, petite, comme ça au soleil, il est dangereux le soleil, tout est dangereux ici, méfie-toi de Jérôme et de Michel.

– Et vous mémé, ça va?

Elle n'entend rien...

– La voiture rouge dans le jardin, elle est à toi?

– Ma voiture est à Paris.

– A Paris...

J'ai dû toucher quelque chose au fond de son cerveau endormi...

A Paris?... elle enchaîne...

– Moi si j'avais une voiture, j'irais voir mes parents à l'île Jourdain. C'est de là que je suis... l'île Jourdain, répète-t-elle, juste pour y faire un tour.

Je lui ai préparé son café, ses deux sucres, sa tranche de pain d'épices. Je l'ai assise. Elle m'a souri, elle n'a plus de dents.

– Tu me sers comme une princesse.

– Vous en êtes une.

– Une toute petite alors...

Pour entrer dans son monde fou et calme, j'ai partagé avec elle le même philtre magique, celui de l'enfance. La musique obsédante s'est arrêtée. Je pensais ouvrir ma fenêtre sur un potager où des fèves, des pieds de tomates, des fraises rencontreraient des fleurs et des odeurs du passé. La télé était restée allumée, il n'y avait plus que de la neige sur l'écran.

V

Michel est arrivé un matin avec une grosse Mercédès neuve, immatriculée 61. Il avait roulé toute la nuit, il m'apportait des croissants et une rose.

– J'ai eu envie de te voir vite, je n'ai pas téléphoné pour ne pas prendre le risque que tu me dises non, je voudrais t'emmener à Etretat. Tu connais?

– Non.

– Moi non plus, je vais enfin pouvoir te faire découvrir quelque chose.

Il était beau et joyeux... En montant dans la voiture il a simplement dit:

– C'est celle de Jérôme.

– Tu lui as dit que c'était pour partir avec moi?

– Non, il est trop jaloux.

J'ai bloqué ma tête, je n'ai pas envie de réfléchir aujourd'hui, je suis en vacances.

– Tu es mon cadeau de Noël, a-t-il dit en me regardant devant une assiette de moules marinières à trois heures de l'après-midi face à la mer dans un bistrot d'Etretat.

Je regarde ses yeux, il a de grands cils bruns comme les enfants. Ils tombent un peu sur ses yeux.

J'ai enlevé mes lunettes, ça me rend le monde tout flou et je me crois plus désirable.

Je me sens bien, complètement bien, disponible, attentive à ce jeune homme.

Son pull est couleur rouille, je m'accroche à ces détails, je m'oblige à tout noter, comme si ce moment magique allait disparaître. C'est toujours comme ça quand il m'arrive d'être heureuse. Je ne l'écoute plus. Il n'est pas complètement rouille son pull, il y a des rayures, le haut est plus foncé, marron, de la couleur de ses yeux.

– Tu ne crois pas que je devrais changer de nom. Michel Moreau, c'est banal.

(A suivre)

Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME N° 268

Horizontalement: 1. Berquinade. 2. Amour. 3. Romaine - No. 4. Alpin - Lest. 5. Glu - Ai - Née. 6. Oisillon. 7. Ué - Oculi. 8. Inné - Trias. 9. Nt - Ruée - Im. 10. Aèdes - Rate.

Verticalement: 1. Baragouina. 2. Emolliente. 3. Rompus. 4. Quai - Ibère. 5. Urinal - Us. 6. Ilote. 7. Noël - Ocrer. 8. As - Ennui. 9. Danse - Lait. 10. Esotérisme.

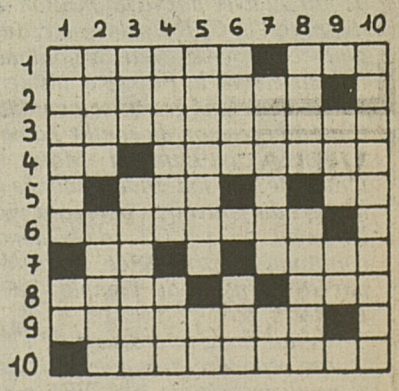

PROBLÈME N° 269

Horizontalement: 1. Os - Vil. 2. Os. 3. Tiges métalliques. 4. Coutumes - Entrepôt. 5. Monnaies - Demi-pou. 6. Instruments de dessin. 7. Note - Chervis. 8. Divulguera - Demi-glossine. 9. Petit clavecin. 10. Chères.

Verticalement: 1. Os mobile - Cube. 2. Alliés - Cordelettes des Incas. 3. Revers - Pupitre. 4. Volubilis - Grison. 5. Qui a rapport à l'os cubital - Symbole chimique. 6. Descendance - Enlevé. 7. Couronnes - Pronom. 8. Ouvertes - Paysages. 9. Est gai - Coutumes. 10. Susdites.

La Hongrie

Le socialisme à temps partiel

TEMPS PRÉSENT

Pour beaucoup d'entre nous, le nom de Janos Kadar reste associé à la répression sanglante de 1956, où un mouvement populaire contre le communisme fut écrasé par les chars soviétiques. Et pourtant, on ne trouve pas aujourd'hui à l'Est de dirigeant plus populaire que Janos Kadar. A nos yeux, les pays de l'Est se confondent dans une grisaille uniforme: on entrevoit les pénuries et les gaspillages, les queues devant les magasins, les campagnes misérables et les banlieues sinistres, la répression de la vie culturelle et politique. Les images venues de Pologne s'imposent à nous comme la réalité du communisme à l'Est. Et pourtant la Hongrie nous offre le spectacle inverse: celui d'une société de consommation socialiste avec des boutiques de luxe, des étalages abondants, des hôtels et des restaurants privés, des quartiers chics et une campagne prospère... On la qualifie parfois de «Suisse des pays de l'Est». C'est certainement la plus ouverte des démocraties populaires.

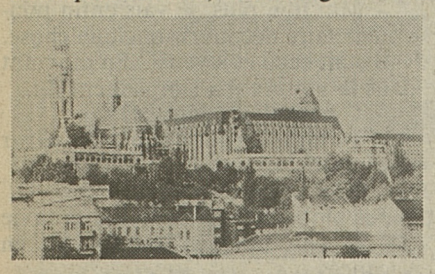

La métamorphose s'est opérée discrètement depuis 1968; Kadar a libéralisé son régime avec des réformes économiques audacieuses: autonomie accrue des entreprises, intéressement matériel comme moteur de l'expansion et surtout ouverture de l'économie à la privatisation. Plus de 120 métiers sont ouverts à la pratique privée. Et le mouvement ne s'est pas arrêté à la porte des usines.

L'ouverture au commerce avec l'Ouest, l'adhésion au FMI, ont profondément modifié l'économie planifiée.

Mais derrière ce modèle hongrois du socialisme, vitrine des pays de l'Est pour les touristes autrichiens, comment se déroule la vie quotidienne? Comment peut-on être socialiste le matin et capitaliste l'après-midi? Quelles sont les limites de cette expérience, unique à l'Est?

Par des témoignages et des portraits, des déclarations officielles et des récits d'opposants, un portrait de la Hongrie d'aujourd'hui.

● TVR, 20 h. 05.

Une fête de l'amour sous le signe de la mort

C'est à une sorte de conjuration de la mort par le paganisme et par le tumulte que nous invite ce soir Eric Le Hung avec «La fête» dont il signe à la fois la réalisation et le scénario.

TÉLÉFILM

Deux couples sont les protagonistes de cette histoire placée sous un signe funèbre: Antoine et Zita d'un côté et Catherine et Bertrand de l'autre. Tandis que Zita est en train de mourir, Catherine, l'aventurière, noue avec Antoine au milieu de la fête une passion d'un soir qui ne l'empêchera pas d'épouser son fiancé aristocrate mais sans noblesse; Zita mourante matérialisant la vraie noblesse de l'âme.

D'un côté la marche à l'autel, de l'autre la marche au tombeau, toutes deux exprimées à travers deux musiques, note le metteur en scène Eric Le Hung. «J'ai voulu dans ce film lier le fond et la forme, la tragédie intérieure et le tumulte joyeux de la fête dans une écriture cinématographique volontairement éclatée. Evidemment, cela peut être un thème qui «dérange» les gens».

D'origine asiatique, Eric Le Hung a quitté son Viêt Nam natal à l'âge de six ans. Aujourd'hui âgé de 44 ans, il a apprit son métier sur le tas. C'est ainsi qu'au cinéma il a été l'assistant d'Albicocco sur «Le rat d'Amérique» avec Charles Aznavour et qu'à la télé, parallèlement, il a travaillé aux côtés de Frédéric Rossif, de René Lucot ou de François Chalais. Sa première dramatique, «Esope» avec Michel Bouquet, fut sélectionnée par le Musée d'art moderne et depuis lors, il n'a jamais arrêté de travailler. Pendant plusieurs années, Le Hung a fait des infidélités au petit écran. C'est ainsi qu'il a signé quatre longs métrages.

«Mais depuis quatre ans, confie-t-il, j'ai eu envie de revenir à la télé où j'ai la chance de beaucoup travailler. Il y a deux ans, Maurice Ronet a fait son dernier film avec mon film «L'atterrissage».

Le réalisateur, qui peut aisément passer d'un registre à l'autre, verra son dernier film «Les idées fausses» représenter la France au Festival d'humour de Chamrousse en mars prochain.

● FR3, 20 h. 35.

Edmond Maire et le syndicalisme

D'UN OEIL CRITIQUE

On a dit d'Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, qu'il est le «ministre bis» de l'industrie. Il est de fait qu'avec plus d'un million de membres, la CFDT peut exercer un poids considérable sur la politique industrielle de la France et influencer les décisions gouvernementales. C'est à l'occasion du conflit Talbot, à Poissy, qu'Edmond Maire a témoigné de son indépendance à l'égard du pouvoir, s'opposant violemment à la CGT, d'obédience communiste, privilégiée, selon lui, par le ministre de l'emploi Jack Ralite.

Il était donc intéressant de l'entendre répondre aux questions des journalistes réunis par TF1 pour l'émission «Politiques» et de connaître son opinion sur un Gouvernement de gauche qu'il a d'abord soutenu puis attaqué sans ménagement, laissant croire ainsi à une rupture profonde.

Ceux qui attendaient les fameux «coups de gueule» du syndicaliste auront été déçus; la confrontation s'est déroulée, de part et d'autre, dans le calme et la sérénité nécessaires pour traiter de sujets aussi graves que le chômage et le racisme, la restructuration industrielle, le pouvoir d'achat des salariés, l'avenir économique de la France.

Ce qui n'a pu manquer de frapper le téléspectateur, c'est chez cet homme de 53 ans, fils de cheminot, son engagement total envers la cause ouvrière, sa faculté d'analyse d'une situation donnée, sa volonté de défendre, en priorité, l'emploi et le niveau de vie. Il fallait le dire et il a répété que la gauche au pouvoir ce n'est pas nécessairement la paix du travail assurée et qu'un Gouvernement socialiste n'a pas à attendre a priori de bienveillance des syndicats. S'il affirme souhaiter une convergence entre l'action politique et l'action syndicale, il précise aussi que la CFDT (on notera le coup de griffes à la CGT) soutient les gouvernés contre le Gouvernement si celui-ci mène une politique industrielle incohérente ou freine le mouvement contractuel.

Homme de bonne volonté, préservé de tout dogmatisme sectaire (il avoue ne pas détenir la vérité), récusant l'étiquette de politique dont on l'affuble, il ne se veut qu'au service des salariés et promoteur d'un dialogue indispensable entre le pouvoir et les syndicats. fd

Télévision

TV ROMANDE

10.55 Ski alpin
Descente messieurs
12.15 Ski alpin
Descente messieurs (différé)
14.10 Point de mire
14.20 Télépassion
La fin des gueules noires (Temps présent du 15 juin 1972)
L'amour des bêtes (Temps présent du 27 janvier 1972)
15.35 Spécial cinéma
Avec la participation de Françoise Giroud et Francis Girod
16.15 Boulimie: 62-82
Les sketches les plus célèbres de Lova Golovtchiner
16.35 Escapades
17.20 Flashjazz
Le sextet Swiss Swing Six Minus
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7 Babibouchettes
18.10 Les Schtroumpfs
Dessins animés
18.35 Journal romand
19.00 Dodu Dodo
répond à son courrier
19.10 De A jusqu'à Z
19.30 Téléjournal
20.05 Temps présent
Hongrie: Le socialisme à temps partiel
● voir notre sélection
21.10 Dynasty

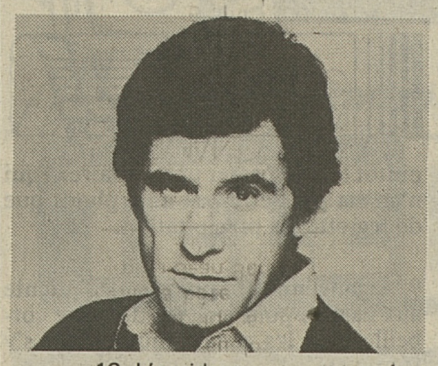

19. L'accident
21.55 Téléjournal
22,10 Cinéma en Suisse
Reportage sur les Journées cinématographiques de Soleure
Faire la bête
Film de Jean-Bernard Menoud

SUISSE ALLEMANDE

10.55 Ski alpin, descente messieurs. 12.15 Descente messieurs (différé). 16.00 Rendez-vous. 16.45 La maison où l'on joue. 17.15 TV scolaire. 17.45 Gschichte-Chischte. 17.55 Téléjournal. 18.00 Karussell. 18.35 Nesthäkchen, série. 19.05 Actualités régionales. 19.30 Téléjournal. 20.00 Bis ds Läbe üs scheidet, téléfilm. 21.30 Téléjournal. 21.40 Guerre interplanétaire. 22.25 Svizra rumantscha. 23.10 Téléjournal.

SUISSE ITALIENNE

9.00 TV scolaire. 10.00 TV scolaire. 10.55 Ski alpin, descente messieurs. 12.30 Descente messieurs (différé). 18.00 Nature amie. 18.45 Téléjournal. 18.50 Viavai. 19.25 Billy le menteur, série. 19.55 Magazine régional. 20.15 Téléjournal. 20.40 Le cardinal Lambertini, feuilleton. 22.00 Thème musical. 22.50 Téléjournal. 23.00 Jeudi-sports.

ALLEMAGNE 1

15.40 Wünsche, die ich mir erfülle. 16.25 Le soleil, le vent et le temps. 20.20 Télé-discussion. 21.00 Connaissez-vous le cinéma? 21.45 Talentschuppen. 23.00 Abenteuer aus dem Englischen Garten, téléfilm.

ALLEMAGNE 2

16.35 Kunschelbären, série. 17.50 Flohmarkt. 18.20 Mann, halt die Luft an. 19.30 Country time mit Freddy Quinn. 21.00 Magazine de la santé. 22.05 Les Dix: réalité sociale en Europe.

ALLEMAGNE 3

18.00 Rire et sourire avec la souris. 18.30 Telekolleg. 19.30 Der Uberlebende von Tikeroa, film. 21.00 Sports. 21.45 Entre critique et camaraderie.

TF 1

11.30 TF1 vision plus
12.00 Le rendez-vous d'Annik
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.45 Objectif santé
14.00 Jo Gaillard, série
11. L'inconnu
14.50 Les choses du jeudi
Les poupées
15.30 Quarté
15.55 Les choses du jeudi
16.35 Images d'histoire
Chasseurs alpins - Carnet de sauvetage
17.05 Croque-vacances
17.10 Dare-Dare Motus. 17.20 L'invité de Clémentine et Isidore. 17.25 Variétés...
18.00 Le neveu d'Amérique (17)
Feuilleton de Pierre Gaspard-Huit
18.15 Le village dans les nuages
18.40 Variétoscope
18.55 7 heures moins 5
19.00 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 TF1 actualités
20.35 La chambre des dames (7)
Série de Yannick Andréi
21.35 L'enjeu
Emission présentée par François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller
22.50 Histoires naturelles
La passion du sandre
23.20 TF1 actualités

ANTENNE 2

10.30 A2 Antiope
12.00 Midi informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.35 Marianne, une étoile pour Napoléon (53)
13.50 Aujourd'hui la vie
Avec Francis Huster
14.55 Relaxe-toi, chérie

Film de Jean Boyer
Avec Fernandel, Sandra Milo, Jean-Pierre Marielle, Yvonne Clech...
16.35 Un temps pour tout
Les «yéyés», avec Dick Rivers - Le groupe Alligators
17.45 Recré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales
19.37 Expression directe
20.00 Le journal
20.35 Marco Polo (8)
Série de Giuliano Montaldo
21.30 Résistances
Quatre ans de résistance en Afghanistan. Salvador: Les aveux du tortionnaire. Argentine: La commission des disparus. Philippines: Le régime de Marcos de plus en plus contesté de l'intérieur. Opération Handicap international dans un camp de réfugiés en Thaïlande.
22.45 Edition de la nuit

FR 3

17.00 Télévision régionale
Vendredi: le divorce.
18.05 Dynasty, série...
19.55 Inspecteur Gadget
20.05 Jeux de 20 heures
20.35 La fête
Film d'Eric Le Hung
Avec Evelyne Bouix, Maureen Kerwin, Didier Sauvageon...
● Voir notre sélection
22.00 Soir 3
22.20 Parole de régions
FR3 Rhône-Alpes-Auvergne se présente
22.30 Prélude à la nuit

Radio

SUISSE ROMANDE 1

6.00 Journal du matin. 9.05 Saute-mouton. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain?, avec à: 12.20 Le croquis. 12.30 Journal de midi. 13.30 Avec le temps. 18.05 Journal du soir. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la une, avec à: 20.05 Fête... comme chez vous. 21.30 env. Ligne ouverte. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Attention à l'Echelle, d'Andrée Algan. 23.10 Blues in the night.

SUISSE ROMANDE 2

6.10 6/9 avec vous, avec à 7.10 La corbeille à billets. 7.30 Classique à la carte. 8.10 La poésie aussi... 8.58 Minute œcuménique. 9.05 La vie qui va... avec à 9.05 Actuel. 9.30 Le temps d'apprendre, avec à 9.30 Sélection jeunesse. 10.00 Portes ouvertes sur... la santé. 10.30 La musique et les jours. 12.00 Traditions musicales de notre pays. 12.32 Table d'écoute (1). 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Le journal. 13.30 Table d'écoute (2). 14.05 Suisse-musique. 16.00 La vie qui va... avec à 16.00 Rendez-vous... 16.30 Portes ouvertes. 16.50 La classe. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Des sciences et des hommes. 19.20 Per i lavoratori italiani. 19.50 Novitads. 20.02 A l'opéra: Un Bal masqué, mélodrame en 3 actes de Verdi.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

6.00 Bonjour. 7.00 Actualités. 8.45 Félicitations. 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous: Semaine économique. 12.15 Magazine régional. 12.30 Actualités. 13.15 La Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.10 Rencontre au Temple. 15.00 Gedankenstrich. 15.20 Nostalgie en musique. 16.00 Typiquement... 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Magazine régional. 18.30 Actualités. 19.15 Musique populaire sans frontières. 20.00 «Z.B.»: Se trahir soi-même - trahir la société. 23.00 Un programme pour ténors solos. 24.00 Club de nuit.

FRANCE MUSIQUE

6.02 Musique du matin. 7.10 Musique de chambre, pages de Teleman, Fontana. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine. 9.02 L'oreille en colimaçon. 9.20 Le matin des musiciens. 12.00 Le royaume de la musique. 12.35 Jazz: les aventures de Sydney Bechet. 13.00 Concours international de guitare. 13.30 Poissons d'or. 14.04 Musique légère. 14.30 D'une oreille l'autre pages de Chopin, Dowland, Xanakis. 17.05 Repères contemporains. 18.00 L'imprévu. 19.05 Jazz. 20.00 Nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. Charles Dutoit: Le roi malgré lui, opéra comique en 3 actes de Chabrier. 23.00 Fréquence de nuit: La musique et le corps.

Des sciences et des hommes: Les dinosaures

Animaux fascinants pour le public – à cause des dimensions de certains d'entre eux, et de leur aspect étrange et terrifiant – les dinosaures ont vécu pendant plus de 160 millions d'années, avant de disparaître mystérieusement à la fin de l'ère secondaire... Nombreux sont les ouvrages de vulgarisation publiés à propos de la découverte – en Amérique du Nord notamment – de traces de ces monstres antédiluviens. Sait-on cependant que, chez nous aussi, des dinosaures ont été retrouvés? A Moutier par exemple, en 1870, au Vieux-Emosson, dans le Valais en 1976, ou encore au Tessin ou en Engadine? C'est ce que nous apprend l'exposition itinérante organisée par les Musées de sciences naturelles de Sion, Lausanne, Genève, Bâle et Zurich. Une exposition présentée actuellement au Musée cantonal de géologie à Lausanne et qui regroupe des documents, des photos, des reconstitutions ou moulages de fossiles, sous le titre «Les dinosaures en Suisse».

● **RSR 2, 18 h. 30.**

A l'opéra
Verdi au Grand Théâtre de Genève

Créé en 1859, «Un Ballo in Maschera» conclut pour Verdi une décennie d'intense évolution, spectaculairement inaugurée par «Rigoletto», «Il Trovatore» et «La Traviata». En raison de la censure (politique) en vigueur au royaume de Naples, le librettiste dut transposer l'intrigue, tirée d'un drame historique en vogue à Paris, de la cour de Suède au Boston de la colonisation anglaise, le roi Gustave III devenant le gouverneur-comte Warwick...
C'est en direct du Grand Théâtre de Genève, avec les Chœurs de la maison et l'OSR sous la direction d'un jeune maître du grand répertoire verdien, Riccardo Chailly, qu'est présenté ce soir «Un Bal masqué» dans une distribution de qualité exceptionnelle.

● **RSR 2, 20 h.**